armor magazine

nº 104 6 F

bernard hinault au sommet

pontivy " centre-bretagne expansion "

hommage à **roparz hemon**

rendez-vous à st-brieuc

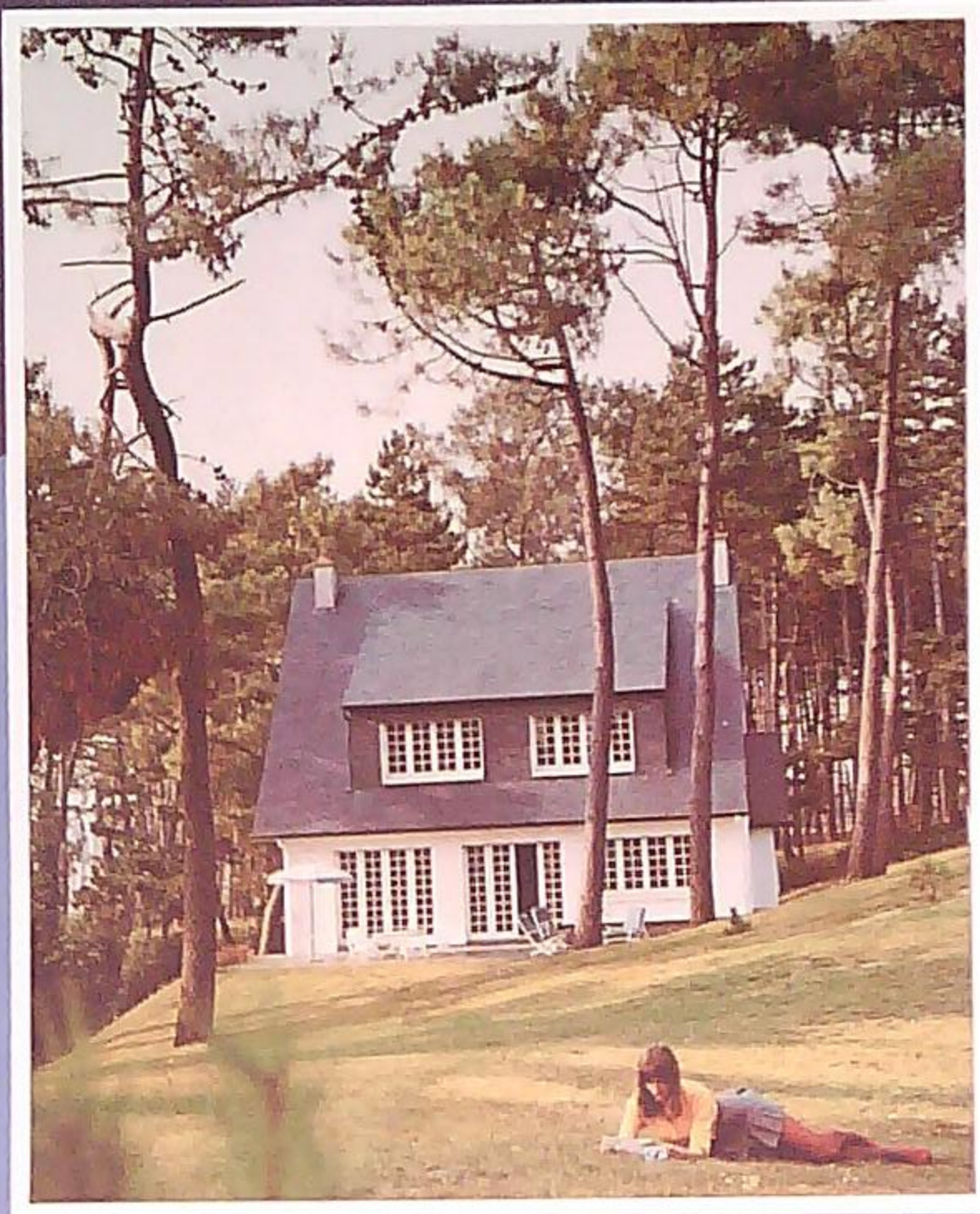
renaissance de la veuze

la crise du porc

le quintrec hors des sentiers battus

mensuel • septembre 1978





ardoise épaisse

celtique

Une ardoise ... à l'ancienne

Nos ancêtres ne manquaient pas de bon sens. Leurs toits étaient d'ardoises épaisses d'une résistance à toute épreuve, qualité essentielle pour protéger la maison et tout ce qu'elle renferme.
Dans nos régions, les couvertures plus que centenaires ne sont pas rares.

L'ardoise épaisse CELTIQUE est de cette race. Avec elle, retrouvons le bon sens des anciens. Tirée du schiste d'Angers, le meilleur au monde, elle en constitue la fine fleur. Sa longévité est remarquable. C'est la tranquillité assurée pour plusieurs générations.

Et ce n'est pas tout. La CELTIQUE est aussi une belle ardoise. Sa taille épauffrée, à la «galloise», met en valeur les moindres détails et donne à la couverture un étonnant relief.

Pourquoi avoir attendu si longtemps un matériau d'une telle classe?
Tout simplement parce qu'il a fallu la découverte d'un filon d'une richesse extraordinaire pour réaliser ce qui était impensable jusqu'à ce jour : un produit exceptionnel à un prix plus que raisonnable.

C'est la grande chance de la Société Ardoisière de l'Anjou. Ce sera aussi la vôtre.

avec la CELTIQUE, découvrez la joie de vivre... sans souci.

SOCIETE ARDOISIERE DE L'ANJOU

COMPTOIR DES ARDOISES D'ANJOU

47, boulevard FOCH
B.P. 2265 - 49022 ANGERS CEDEX
TEL. (41) 88.30.82

SAA

AM 5

Bon pour recevoir documentation et échantillons gratuits

Nom _____

Adresse _____

_____

HAAS ANGERS RC 55 821

N° 104 / Septembre 1978
10e année
Le numéro : 6 francs

armor magazine

En couverture : Bernard Hinault à Josselin... une nouvelle idole pour la jeunesse qui apprécie sa fidélité à la patrie bretonne (*photo Jean-Pierre Corbel*).

sommaire

politique * économie vie sociale

René Rémond : Concertation internationale et progrès technique 4
Cour de sûreté de l'Etat : de trop lourdes condamnations 4
Yann Poilvet : repenser l'action régionale 6
Points de repères 6
Ronan Jolaes : Les Bretons refusent le melting-pot 6
Arz Maël : Les Versailles bretons 6
Edith Perennou : Du XVIIIe siècle au XXe, un long combat pour le droit à la liberté 7
Conseil de l'Europe : la déclaration de Bordeaux 8
Raymond Letertre : Après la session blanche sur la marée noire, deuxième session extraordinaire sur l'emploi . . 9
Tricentenaire d'un génocide 11
Edouard Leclerc prend le contrôle des abattoirs Gilles 12
Cadres bretons : une enrichissante rencontre à Vitré 12
Sébastien Couëpel : Porc... une crise qui fait mal 13
Econotes 14
Le 1er salon de la mer et de la pêche à Nantes 15
La situation de l'emploi : du mieux et du pis 16
Pour les PME, la régression de la capacité d'autofinancement compromet les investissements 16
Entreprises 17
Le marché de l'intérim connaît un important développement 18
Alphonse Boulbain : Le tourisme à l'heure de l'Amoco-Cadiz 20
Le Tro Breiz d'Eric Tabarly 20
Gilles Le Baud, vainqueur de la 9e course de l'Aurore 20
Jean Lagarde : Quels moyens pour sauver le littoral ? 21

spécial

PONTIVY / CENTRE BRETAGNE EXPANSION

de la page 22 à la page 43

Bernard Hinault au sommet 44
Anne-Edith Poilvet : A Plédéliac, une jeune génération solidaire de son passé . 57

arts et cultures

André-Georges Hamon : Pollution à la radio 45
Association des écrivains bretons 45
Roparz Hemon : l'homme et l'œuvre . . . 46
Odile Pellé : Renaissance de la veuze . . . 47
Yannick Pelletier : Le musée de Rennes... pour quoi faire ? 48
Gallo : L'offensive 48
Les droits des langues minoritaires au congrès de Barcelone 48
André-Georges Hamon : Charles Le Quintrec hors des sentiers battus . . . 49
Yann Poilvet : Les livres 50
Jacques Crenn : Serge Aubrée et Venise 51
Alain Lenost à l'Orangerie du Sénat . . . 51
Nadine Courdier : Sophie Busson... une certaine vision de la femme 52
Calendrier des expositions 52
Anne-Edith Poilvet : Les disques... la Mirlitantouille / les Namnètes / les Tregeriz 53
Jean-Luc Aulnette : L'an OI des festivals folks 54
Daniel Thenadey : Musique gallèse de notre temps... Avel Nevez 54
Opéra de Nantes 55
Programmes 56

SAINT-BRIEUC ET LA FOIRE DES COTES D'ARMOR

de la page 57 à la page 70

et aussi

Le petit train de Mûr-de-Bretagne 43
Le carnet d'*Armor* 71
Ronan Caerleon : Adieu à Camille Le Mercier d'Erm 71
Petites annonces et sélection immobilière 72
Myrddhin : Calendarmor 78 73
Yann Desbordes : Mots-croisés franco-bretons 73
Courrier 73
Calendrier 74

Marche pour l'unité de la Bretagne

TOUS A NANTES

les 14 et 15 Octobre

Un nouveau siège pour *ARMOR magazine*

Après Rennes et Saint-Brieuc, *Armor magazine* s'installe à Lamballe. En effet, trop à l'étroit dans nos locaux briochins, gênés par les difficultés de stationnement, nous venons de transférer nos bureaux en plein centre de Lamballe, 7, rue Saint-Jacques.

Si nous avons choisi Lamballe, c'est parce que nous estimons qu'il faut savoir mettre à l'unisson les idées et les actes. Depuis toujours, nous défendons les villes petites et moyennes qui sont un facteur d'équilibre dans la vie bretonne. Il était donc conforme à nos principes de venir dans la capitale du Penthièvre, cité harmonieuse, chargée d'histoire, mais aussi cité en pleine expansion dont le dynamisme est des atouts de la Bretagne moderne.

Nos amis seront les bienvenus à notre nouveau siège lamballais qui regroupe les services d'*Armor magazine*, de la SOPEL, des Editions de Landéhen et de *Communes de Bretagne*.

ARMOR MAGAZINE
7, rue Saint-Jacques
B.P. 123
22400 LAMBALLE
Tél. 31.20.37 +

Les immeubles où se trouvent désormais nos bureaux à Lamballe.



Cour de sûreté de l'Etat :

De lourdes condamnations

Discrètement en juillet, pendant cette morte-saison politique qu'est l'été, la Cour de Sûreté de l'Etat a jugé des membres du FLB — ou présumés tels — pour leur participation (ou complicité) à diverses infractions, notamment à des attentats. A l'issue de séances parfois houleuses, présidées avec mesure par M. David mais marquées par les excès verbaux de l'avocat général Colette (qui traita les inculpés de gangsters, de renégats, de gamins attardés...), les condamnations suivantes ont été prononcées : Serge Rojinsky, 8 ans de détention (le procureur avait demandé 20 ans) ; Jean-Pierre Daniel, Jean Villeneuve, 7 ans ; Patrick Keltz, 6 ans ; Georges Jouin, 5 ans ; Jean-Marie Guillanton, Jacques Bernard, 4 ans ; Jean-Marie Salomon, 2 ans dont un avec sursis. Sont par ailleurs condamnés avec sursis : Mme Lucas, 18 mois ; M. et Mme Pinc, Mme Villeneuve, Mme Daniel, 10 mois. René Kerhousse a été acquitté.

Certes, dès lors qu'il y avait délit, il était conforme à la loi qu'il y ait condamnation : ceux qui se livrent à ce genre d'actions savent en tout état de cause à quoi ils s'exposent. Mais on s'est étonné que les peines aient été aussi lourdes surtout lorsqu'on se souvient que, dans l'affaire d'Aleria où il y avait eu deux morts du côté des « forces de l'ordre », le leader corse Edmond Simeoni n'avait été condamné qu'à cinq ans de prison dont deux avec sursis.

* Depuis les arrestations qui ont suivi l'attentat de Versailles, le FLB, malgré les vaines déclarations, ne semble pas avoir renoncé. Dès le 6 juillet, nous recevions du pays nantais un communiqué du « Bagad Alan Barvec » du FLB/ARB annonçant une reprise des actions en novembre, « particulièrement à Paris ». Mais dès le mois d'août des attentats étaient commis contre les gendarmeries de Bannalec, Quimperlé et Carhaix.

* Rappelons à cet égard notre position : la colère devant l'injustice ne doit pas égarer les hommes et les amener à des gestes de moins en moins compris. C'est au grand jour, dans la légalité qu'il faut se battre et non point se disperser dans ce jeu de la bombinette qui dessert la cause commune.

DOSSIERS BRETONS

1 - Les Pays de Rance

2 - L'I.U.T. de Quimper

Envoi de chaque dossier contre 6 F pour frais à Armor-Magazine, *7, rue Saint-Jacques, 22400 Lamballe, C.C.P. 2691.70 Rennes.*

PROFESSEUR RENÉ REMOND

Concertation internationale et progrès technique

Plusieurs facteurs ont concouru à faire de l'échouement de « l'Amoco Cadiz » au large de la côte bretonne à la fois une catastrophe et un phénomène d'opinion : que ce fut le premier super tanker à vomir pareille quantité de pétrole, mais que ce fut aussi la répétition d'un accident qui s'était déjà produit à plusieurs reprises ; que cette répétition vienne ensuite démentir toutes les assurances données contre le retour de telles catastrophes et qu'il y ait enfin une telle disproportion entre l'ampleur du désastre et de ses conséquences et le dérisoire des moyens utilisés pour tenter de les combattre.

Pour ces diverses raisons l'événement fut un bon révélateur de certaines tendances de l'opinion. Naturellement conservatrice, son premier mouvement est d'incriminer le progrès technique : chaque fois qu'elle se trouve ainsi placée devant un accident provoqué par l'utilisation de techniques nouvelles, elle s'imagine entrer dans une ère nouvelle que caractériserait un nouveau type de catastrophe. Et cependant, sans pour autant sous-estimer l'importance des inconvénients, qu'est-ce du point de vue de l'homme, que les conséquences de l'échouement d'un pétrolier au regard des 1200 morts de Courrière entraînés par l'exploitation des charbonnages ou des victimes des grandes catastrophes ferroviaires, contre-partie de la révolution des transports ? Au risque de paraître cultiver le paradoxe, je suis tenté de juger que le prix à payer pour les nouvelles sources d'énergie est mille fois moins élevé pour l'humanité.

* * *

Le sens commun ne peut croire que de tels accidents ne pourraient être évités. Si donc ils surviennent, c'est que certains ont intérêt à ne pas prendre telles dispositions qui pourraient en prévenir le retour ou que d'autres ont été coupables par négligence. On a tôt fait de désigner deux sortes de responsables : l'argent et le pouvoir. En l'occurence ils prennent la figure des pétroliers et du gouvernement : les premiers par appât du gain, les seconds par complicité avec eux. De ces explications tout n'est pas inexact : il est vrai que les mesures préventives coûteraient cher et grèveraient le prix de revient ; il est avéré que les pouvoirs publics hésitent à adopter des mesures qui lèseraient les grands intérêts en cause. Mais la réalité est plus complexe et ne permet pas d'isoler à ce point les responsabilités. Les compagnies pétrolières sont stigmatisées, mais lequel de ceux qui dénonce leur recherche du profit est prêt à renoncer à utiliser leurs produits, à restreindre sa consommation d'essence ou de fuel domestique, et à payer à un tarif plus élevé parce qu'il incorporera le prix d'un trajet plus long ou de cargaisons plus fractionnées ? Pourquoi ne pas reconnaître que nous sommes tous complices ? Au lendemain de la catastrophe des organisations de consommateurs ont recommandé de boycotter une société pétrolière : en est-il une qui a invité ses adhérents à se passer d'essence ?

* * *

De même la responsabilité du gouvernement s'inscrit dans un système des plus délicats. S'il prend l'initiative d'imposer des règles plus contraignantes aux armateurs, s'il enjoint aux navires de s'écarter de ses côtes, ceux-ci déserteront ses ports et réduiront au chômage leur population. Le problème n'est soluble que par la concertation des Etats et l'adoption d'une réglementation internationale qui s'attaque aux pratiques des marines placées sous des pavillons de complaisance. Pour le droit de la mer les gouvernements se trouvent aujourd'hui placés devant une situation très semblable à celle qu'ils ont connue jadis à propos du droit du travail : les Etats qui introduisaient dans leur législation des dispositions protectrices des droits des travailleurs, limitant la durée, fixant des seuils minimaux de rémunération, desservaient leur industrie dans la compétition internationale par rapport aux concurrents moins scrupuleux. (A vrai dire le problème rebondit aujourd'hui avec l'apparition sur le marché mondial de pays qui exploitent leur main-d'œuvre). Il n'avait pu être réglé sans dommage pour les Etats les plus avancés socialement que par la concertation et l'élaboration d'une réglementation internationale s'imposant aux Etats : ce fut la grande œuvre de l'O.I.T. La même tâche se propose aujourd'hui pour l'organisation du transport maritime et le droit de la mer. Devant de tels problèmes les gouvernements de nos Etats sont démunis : seule une action concertée et coordonnée à l'échelle internationale est à la mesure des questions qui surgissent du progrès des techniques et de l'inter-action croissante des économies modernes.

RENE REMOND

Jean-Luc Le Douarin, nouveau président du CELIB

Le Comité directeur du CELIB a décidé de relancer celui-ci qui s'était, il faut bien le dire, fâcheusement assoupi. Un homme jeune vient d'être porté à sa présidence : Jean-Luc Le Douarin, patron d'un hypermarché lorientais, vice-président de CCI du Morbihan. Il fera sans doute connaître à la rentrée ses intentions.

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE

VANNES ET AURAY

Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
BP 123 22400 Lamballe C C P 2319 14 P Nantes

REPENSER L'ACTION REGIONALE

LA politique de régionalisation est en pleine régression : tout le monde en convient tant est flagrante la convergence des assauts menée contre elle. A commencer pat celui qui vient du sommet : avant d'être élu président de la République, Valéry Giscard d'Estaing s'affirmait volontiers régionaliste ; aujourd'hui, comme le déclarait récemment Olivier Guichard, il est fermement centraliste. De même, les hommes qui comptent parmi ses conseillers les plus écoutés, tels Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber, ont mis une sérieuse sourdine à des thèses qu'ils défendirent naguère avec éclat.

La notion de décentralisation, si elle a permis il y a quelques années des résultats au plan industriel, est pratiquement abandonnée en ce domaine aujourd'hui. Mais, au plan politique, elle ne s'est pratiquement jamais trouvé traduite dans les faits. A la décentralisation, les technocrates jacobins préfèrent la « déconcentration », qui leur permet de conserver la réalité du pouvoir, notamment par le biais financier. Ce n'est pas aux hommes de la région que Paris a consenti la possibilité d'initiatives mais à ses propres représentants : préfets, sous-préfets, hauts fonctionnaires, responsables devant le gouvernement et devant lui seul. Même la convocation d'une assemblée dépend du bon vouloir du préfet de région : on l'a vu dans l'affaire de l'Amoco-Cadiz. *« C'est décourageant », m'a déclaré Claude Champaud, « pour tout, nous dépendons de l'administration préfectorale ». On ne doit pas s'étonner qu'une telle situation ait amené la sclérose dans l'action régionale. Ainsi René Pleven constate-t-il que « la politique d'aménagement du territoire a perdu beaucoup de son dynamisme d'antan et de sa réalité » et Michel Debatisse que « une sorte de recul s'est opéré ».*



Le MOB : un grand moment du combat breton

HONNÊTEMENT, il faut reconnaître que l'Etat n'est pas seul coupable en la matière : sur le terrain, la régionalisation a souvent été décevante. Petits parlements provinciaux, les assemblées régionales, formées de représentants élus au deuxième degré, sont restées généralement trop timorées ; leurs notables, habitués à suivre les « conseils » de « Monsieur le Préfet », ont fréquemment cédé aux incitations dispensées habilement, consentant par exemple à des transferts de charges qui allègent le financement de travaux par l'Etat et, évidemment, alourdissent d'autant le budget des contribuables locaux. Même s'il y eut des tentatives pour prendre des positions originales, notamment au C.E.S., elles ont été étouffées dans le carcan administratif, détournées par l'exécutif préfectoral.

Tant que la région ne possèdera pas d'assemblées élues au suffrage universel direct, de pouvoir exécutif dans les domaines qui lui sont propres, elle sera à l'évidence condamnée à végéter.

IL faut donc reprendre l'action et c'est à la Bretagne de donner l'exemple, une fois de plus, aux autres régions. Si le pouvoir central avait fini par admettre l'idée régionale, c'est dû au général de Gaulle : réaliste, il avait tiré les conclusions d'une évolution qu'il sentait irréversible. Et qui l'est. Mais c'est dû aussi et surtout aux luttes menées dans des styles différents, sur des registres complémentaires, par deux organisations dont la pression conjuguée réussit à faire sauter quelques baleines du corset parisien : le CELIB et le MOB.



par
YANN
POILVET

Depuis la mise en place de l'établissement public régional, le CELIB a perdu peu à peu de son audience et, pensaient d'aucuns, ne s'avérait plus nécessaire. L'expérience a montré, au contraire, qu'un tel carrefour demeurait indispensable, où les élus politiques et les responsables socio-professionnels avaient la possibilité de se rencontrer pour concevoir les grands thèmes de l'initiative régionale. Parallèlement, le MOB s'est effiloché pour laisser place , hormis l'UDB, à un grand vide alors que les jeunes Bretons, avides d'engagement, sont impatients de trouver des structures militantes opérationnelles.

Les temps du CELIB et du MOB ont été féconds : il faut que, tout en défendant ailleurs leurs choix respectifs de sociétés, les hommes de ce pays se retrouvent dans des organisations semblables pour reprendre le combat d'une véritable régionalisation : tout montre — de l'affaire de l'Amoco-Cadiz *aux problèmes de l'emploi, en passant par l'environnement — que celle-ci, seule, peut permettre une approche sérieuse des réalités. Et cela sera encore plus vrai quand viendra l'heure de l'Europe où la Bretagne ne sera jamais entendue s'il n'y est d'autre expression que de Paris.*

Nous avons besoin de retrouver ce front uni qui, demain, comme il l'a fait hier, sera seul capable de faire reculer le pouvoir jacobin.

YANN POILVET

LE CELIB 10 ANS APRES...

Pour comprendre l'évolution de la Bretagne, connaître les phases du combat régional, découvrir les petites et grandes manœuvres du pouvoir central, le livre de Georges Pierret : *Mai breton* est indispensable. Deux débats télévisés de 13 minutes chacun lui sont consacrés (les 7 et 14 septembre à 19 h 40 sur Télé-Bretagne) par Michel-Claude Adnot ; l'auteur et les deux anciens présidents du CELIB, René Pleven et Georges Lombard, y parleront d'abord du passé, ensuite de l'avenir.



Le président Pleven pendant le débat

Points de repères... Points de repères... Points de

▪ MRG ET RÉGION

Les 5 fédérations du MRG de Bretagne tiendront leur assemblée générale le 23 septembre à Vannes. Elles examineront notamment les propositions de leurs experts pour une véritable régionalisation et un pouvoir breton autonome. Leur président, le recteur Henri Le Moal, nous a déclaré à ce sujet : « Le MRG entend promouvoir sur ce plan une politique originale et audacieuse mais il convient de se montrer vigilant sur le choix de la terminologie et sur l'importance du contenu des mots ».

▪ HUIT FOIS PLUS POUR LE PARISIEN

« De tous les pays du monde, la France est le seul à avoir poussé à ce point la concentration. Sait-on qu'en matière culturelle, le « provincial » reçoit huit fois moins de crédits que le Parisien ? » (Alfred Sauvy, in *Ouest-France* du 19 juillet 1978).

▪ LA CONSTITUTION ESPAGNOLE

Le projet de Constitution espagnole stipule dans son article 2 que celle-ci « reconnaît le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui forment l'unité indissoluble de la nation espagnole » et dans son article 3 que « selon les régimes respectifs d'autonomie, les langues autres que l'espagnol pourront être également officielles dans les régions où elles sont parlées ».

▪ LE PENSEC GRAND TIMONIER

Louis Le Pensec a rapporté beaucoup d'enseignements de son voyage estival en Chine (et l'annonce de la venue d'étudiants chinois dans notre pays). Il y a notamment apprécié la politique à l'égard des minorités nationales : « on y encourage les minorités à conserver leur langue et leur culture et pourtant la Chine, qui compte une cinquantaine de nationalités différentes, n'a jamais été aussi unifiée ».

▪ LE GADGET ACHILLE-FOULD

Qui nous expliquera pourquoi, depuis des décennies, Paris se refuse à créer un ministère de la Mer ? Ce n'est assurément pas la « mission interministérielle » confiée à Aymar Achille-Fould qui en tiendra lieu si l'on en croit le journal de René Pléven, *Le Petit Bleu*, qui écrit : « nous le plaignons sincèrement car il n'aura aucun pouvoir de décision, car aucune simplification n'est apportée à la complexité des rouages existants (...). La Mission ne peut rien imposer, rien commander aux services ministériels... ».

▪ TROIS ÉLUS CANTONAUX DE PLUS DANS LE MORBIHAN

La région lorientaise comptera désormais six cantons au lieu de trois : Lorient I (centre ville), Lorient II (nord), Lorient III (sud), Lanester, Pont-Scorff et Plœmeur-Larmor.

▪ 72% DES FRANÇAIS EN FAVEUR DES LANGUES REGIONALES

Notre confrère *Le Pélerin* a consacré (n° 4992) un excellent dossier aux langues régionales où il rappelle notamment que plus d'un million de Bretons parlent toujours notre langue malgré l'hostilité des responsables parisiens. Mais ce qui est important, c'est la publication des résultats d'un sondage exclusif Sofrès/*Le Pélerin* qui révèle que : 72 % des Français estiment qu'il faut maintenir l'usage des langues régionales car elles correspondent à des traditions à sauvegarder ; 47 % sont favorables au développement de l'enseignement de ces langues dans les écoles, collèges, etc ; 35 % des Français parlent et comprennent une langue régionale. Mais pourquoi alors s'obstine-t-on à aller contre la volonté de 72 % des citoyens ?

▪ QUE LE POUVOIR SE DÉPLACE

Dans une interview à *Paris-Match*, Henri d'Orléans, comte de Paris, déclare : « il faudrait que le pouvoir se déplace, se tourne vers les régions et se rapproche et des individus et des problèmes ».

▪ TERRORISME, DÉMOCRATIE ET POLICE

« Si l'industrialisation se développait en tenant compte des hommes, aucun déséquilibre régional n'aurait usé la patience des Bretons et des Corses... Ainsi peut-on se demander si l'emploi du terrorisme n'est pas l'irruption d'un mal qui n'apparaîtrait que dans le cadre d'une certaine faillite du système démocratique (...). Nous renvoyons l'examen des causes d'actes terroristes aux véritables responsables » (Extrait d'un rapport présenté par D. Berthon au dernier congrès du Syndicat national autonome des policiers en civil à Montpellier et cité par *Le Monde*).

Komzoù dieub - Tribune libre

Les Bretons refusent le melting-pot

Le déracinement, la grande dépersonnalisation dont nous constatons les ravages dans la région parisienne, les Bretons ne veulent pas les subir : ils refusent le melting-pot et affirment, comme les autres nationalités de l'hexagone, leur identité, d'autant plus et mieux qu'elle se trouve en danger.

En danger ? il semble pourtant que le peuple breton ne se soit jamais mieux porté : méfions-nous de cet enthousiasme de surface qui est surtout une réaction de touriste car notre peuple est aujourd'hui dans une situation très grave :

— La crise économique a sapé les petites entreprises créées ces dernières années ; de nouveau l'exil guette notre jeunesse tandis que s'accroît dans nos villes, Rennes, Nantes, Brest, Lorient, le nombre de non-bretons qui monopolisent les emplois.

— La pollution, conséquence du libéralisme sauvage et de l'ordre marchand, détruit nos côtes, sans qu'aucune force d'intervention bretonne puisse faire respecter le droit de la mer ; face aux grands trusts apatrides, les marins bretons, comme ceux de toute l'Europe, ne peuvent que serrer les poings d'impuissance.

Mais il y a pire : la pollution des esprits s'ajoute à celle des paysages. Nos enfants sont élevés dans l'ignorance de notre histoire, de notre patrimoine, de tout ce qui est nôtre par les lois de l'hérédité.

Comble du déracinement : notre langue elle-même est en danger de mort. Voilà où nous ont menés, et où nous mènent encore les principes égalitaires et universalistes qui font depuis longtemps le fond de l'éducation à la française.

Nous, Bretons, nous sommes en danger en tant que peuple particulier. Nous avons donc le devoir d'affronter avec courage l'avenir et le défi qui nous est lancé.

Nous saurons affirmer, contre les négateurs de notre culture, l'actualité de notre passé, ce que nos multiples révoltes historiques ont d'exemplaire.

Nous saurons faire respecter notre nom et la force que nous représentons : celle d'une race volontaire, solidement enracinée sur la terre de ses ancêtres. Nous saurons en un mot combattre le mondialisme sous toutes ses formes et affirmer, comme tant d'autres peuples d'Europe (Irlandais, Ukrainiens, Flamands) le droit d'être nous-même : le peuple breton est une cellule originale de l'Europe et tous nos efforts doivent tendre à en préserver la physionomie, à en enrichir l'héritage et à en défendre quotidiennement l'existence et la valeur.

RONAN JOLAES

Les Versailles bretons

Certes, et, nous sommes bien tous d'accord, rien n'est plus criminel que de vouloir détruire l'âme d'un peuple, rien n'est plus anti-liberté que de vouloir imposer aux autres une culture unique : la sienne ; n'est-ce point faire du racisme que de vouloir régner en maître physique et moral sur tout un monde, employant pour atteindre ce but tous les moyens... tous... Crime est donc destruction.

LES VERSAILLES BRETONS ?

Kerjan, Tours d'Elven, Fougères, Château-

briant, Suscinio, Clisson, etc : des ruines...
Qui a fait que cela soit possible ?

LES VERSAILLES BRETONS ?

Les chapelles de Bretagne propriété de l'Etat : des ruines.
Qui a fait que cela soit possible ?

LES VERSAILLES BRETONS ?

Le remembrement et la destruction systématique de la nature : talus, bois, cours d'eau, etc (voir les inondations de Morlaix).
Qui a fait que cela soit possible ?

LES VERSAILLES BRETONS ?

Portsall et autres...
Qui a fait quoi ?

LES VERSAILLES BRETONS ?

La pollution intellectuelle bien orchestrée de la radio, TV et certains journaux :
Qu'êtes-vous Bretons ? : doublement Français puisqu'ayant eu 2 à 3 fois plus de morts que les autres régions durant la guerre 1914-1918 et que Sein est le quart de la France.

LES VERSAILLES BRETONS ?

La culture, la langue bretonne interdites dans les écoles et persécution des fortes têtes voulant « bretonner ». Toujours interdites puisque pas enseignées au même titre que le français.
Qui a fait que cela soit possible ?

LES VERSAILLES BRETONS ?

Le chômage, les bas salaires, les entreprises en difficulté, les zones industrielles couvertes de genêts...
Les Versailles Bretons ? bien d'autres encore...
Oui, je suis contre ces Versailles saccagés, contre toutes destructions, mais qu'a-t-on fait quand Bretagne était un Versailles donné en pâture aux démolisseurs ?
Il faut que cela cesse. Il faut garder intact tout ce qui fait la beauté, la grandeur d'un pays. L'homme aussi doit être respecté dans tout l'univers, il doit être libre dans son pays, libre de garder la couleur de sa peau, et de son esprit.
Comme tous les états, l'état français doit prendre conscience qu'il n'est pas « une entité véritable » et que son « une et indivisible » ne peut exister qu'en respectant chaque nation qui le compose (voir *Avenir de la Bretagne* de René Pléven).
Quand les Versailles bretons, alsaciens, corses, basques, catalans et autres auront leur *place réelle* au soleil, les Versailles de France n'en brilleront que davantage.

ARZ MAËL
10, rue de Kerguelen, LORIENT

Maisons à boycotter

... Actuellement sur la Loire-Atlantique à Saint-Herblain, le Temple de Bretagne, Campbon, et en Morbihan comme à Serent apparaissent de nouvelles maisons individuelles ou en lotissements sans aucune cherninée, des cabanes de luxe à des prix « imbattables » mais qui nuisent dans le contexte traditionnel. Il faut réagir car certains Bretons peuvent être tentés plus par les prix que par le respect du style... sinon dans quelques années cela va être « chouette » sur la Bretagne.

DU XVIII^e^ siècle au XX^e^...

un long combat pour le droit à la liberté

Quand on prend le temps de lire, l'histoire de la Bretagne au XVIII^e^ siècle, une chose frappe : la lutte incessante, tenace, répétée à toutes les séances du Parlement de Bretagne, de la Noblesse contre l'impôt... Non pas de la haute noblesse courtisane, espérant de ses alliances avec la noblesse française, de son obséquiosité au Roi, des charges avantageuses qui maintiendront sa fortune. Mais de la petite noblesse besogneuse qui n'avait guère d'autre dignité que sa présence aux Etats de Bretagne et son droit de discussion. Par bonheur, elle était nombreuse. Ce nombre et son efficacité firent que la Bretagne, à la veille de la Révolution, payait moitié moins d'impôts que les autres provinces...

LE COMMENCEMENT DE LA FIN

Quelle était l'attitude des autres ordres, Clergé et Tiers Etat ?

Le Clergé, représenté aux Etats par les évêques et les grands abbés, se montrait, le plus souvent, dévoués aux ordres du Pouvoir central dont il tenait ses bénéfices. Il discutait rarement, toujours prêt à accepter l'alourdissement d'impôts qu'il ne payait pas, ou que soient versés plusieurs fois les « dons » ou autres redevances que les Etats avaient le droit de discuter et même de refuser.

Le Tiers Etat, représenté par les bourgeois des villes, suivait la Noblesse au début du siècle, mais au fur et à mesure que les doctrines égalitaires se répandent, il modifia son comportement. Il s'aperçut, tout à coup, que la Noblesse échappait à certains impôts, et *il ne vit plus que cela*. Il ne chercha plus à s'opposer au Pouvoir central, assoiffé d'argent et d'autorité. Epaulant le clergé docile, il apporta son soutien au Pouvoir, *parce qu'il ne voulait pas être du côté de la Noblesse*. Le Tiers oubliait qu'il a, comme les autres Ordres, les droits de la Province à défendre, il oubliait qu'il était breton et que l'union fait la force. C'était le commencement de la fin !

L'ECRASEMENT

La Noblesse, sans doute, avait ses privilèges, comme celle des autres provinces, devenus discutables. Mais rendons-lui cette justice *qu'elle sut défendre*, avec acharnement, contre l'impôt en général, *non seulement son ordre, mais les deux autres* qui n'eurent ni son courage, ni sa générosité, ni son jugement, ni son respect des clauses du Traité d'Union de 1532...

Il reste encore ces pages d'histoire pour démontrer ce que fut notre race, *fière et déterminée*, avant son écrasement complet, dans l'illégalité révolutionnaire, puis l'obscurité, avilissante et ensevelissante, du XIX^e^ siècle... Remarquons, au passage, que Louis XVIII, les princes qui suivirent, tout comme les présidents de la République, se gardèrent bien de faire renaître un Parlement de Bretagne *élu, ainsi qu'il se devait*.

L'ABANDON

Le courage de la Noblesse, sa connaissance et son attachement à ses droits bretons, on peut les chercher en vain dans les assemblées officielles d'élus, ou autres E.P.R. ! L'opposition n'est plus de ce côté, et l'esprit de parti qui fit dévier le Tiers Etat de la bonne voie, domine maintenant toutes les opinions...

Il serait donc indécent d'écrire que les notables élus et ceux, désignés, de l'Etablissement Public Régional, à la technocratique appellation, représentent aujourd'hui la Noblesse d'autrefois... De farouches républicains en seraient ulcérés ! Et les nobles de jadis se retourneraient dans leur tombe. De plus, est-il possible, dans la légalité d'aujourd'hui, de s'opposer à un nouvel impôt, de le refuser ? Est-il possible de rejeter une nouvelle restriction des droits des individus ? Et pourtant notre droit propre, *notre traité, traité d'union, ne l'oublions pas, nous le permet*. Mais pas le Pouvoir central.

Pourquoi n'avons-nous plus, dans la pratique, le droit de refuser catégoriquement les centrales nucléaires, de décider (et nous seuls !) du passage de pétroliers géants qui ruinent notre côte en s'embrochant dans nos rochers, d'arrêter le saccage de nos campagnes, et la pollution de nos eaux, entre autres ?

Le Gouvernement, en s'arrogeant le droit de posséder les moyens d'information, peut subtilement modeler les cerveaux à son gré, diminuant, du même coup, les oppositions possibles.

Aussi, plus n'est besoin de décapiter des Pontkallec, des Lemoyne de Talhouët, des du Couëdic ou de Montlouis. On se contente d'emprisonner des poseurs de bombes, opposants malgré tout, mainteneurs envers et contre tous, à leur manière, du droit breton, *qui n'ont que cette façon-là de se faire entendre*. Si la méthode n'est pas bonne, à qui la faute ? *Il fallait leur laisser un moyen légal de se manifester*.

EDITH PERENNOU

KELTIA
Organe de recherche d'un celtisme moderne
Le n° 7 F. Abonnement annuel : 36 F
La Bretagne Réelle - 22230 Merdrignac

L'U.D.B. : non au nucléaire

« Face au danger qui se précise d'une implantation de centrales nucléaires en Bretagne (Le Pellerin et Plournoguer) », l'UDB a réaffirmé par une déclaration de son bureau politique « son opposition à ces implantations et à la politique nucléaire du pouvoir ». Elle dénonce « la campagne d'intoxication pratiquée par l'Etat, tendant à faire croire aux travailleurs bretons qu'il s'agit là d'une « nécessité économique » ; en réalité il s'agit d'utiliser la Bretagne comme poubelle nucléaire ».

L'UDB rappelle en outre que notre pays peut se passer du nucléaire : la Bretagne (à cinq départements) est excédentaire de 6,2 % en énergie. L'utilisation d'une gamme de sources complémentaires d'énergie est donc suffisante pour un décollage économique.

Conseil de l'Europe

LA DÉCLARATION DE BORDEAUX

2e partie

LES PROBLEMES DE L'EQUILIBRE ENTRE REGIONS DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'EUROPE UNIE

15) — La région est le niveau d'équilibre entre la trop grande dispersion et la concentration paralysante des instances nationales. La régionalisation est particulièrement nécessaire dans les zones défavorisées, car elle permettra, par un regroupement des efforts et des moyens, de mieux défendre les intérêts des populations pauvres aux plans national et européen. Loin de provoquer une déperdition d'énergie, *la régionalisation permet de motiver et de coordonner les énergies pour le bien-être de tous.* Elle est le moyen d'éviter les deux dangers de l'apoplexie au centre et de la paralysie aux extrêmités.

16) — A une époque où il y a un risque grandissant de sur-développement et de sur-population des zones centrales, *la régionalisation et la décentralisation sont indispensables à la protection de l'environnement et de la qualité de la vie.*

17) — La politique d'aide au développement régional doit prendre en compte, comme dimension géographique, l'Europe occidentale dans son ensemble. Elle *ne doit pas s'attacher seulement à l'aspect économique du développement, mais également aux aspects culturel et social.*

18*)* — La crise actuelle risque de remettre en cause les principes mêmes de la Communauté Européenne : certaines tendances au protectionnisme sont un signal d'alarme. Ce risque peut se répercuter sur les régions les plus riches comme sur les moins développées à cause de l'interdépendance croissante des économies et des marchés européens. *Personne ne peut plus se sauver seul. Un développement équilibré répond aux intérêts de l'Europe dans son ensemble.* La crise est d'une telle dimension et a une telle diversité dans ses incidences locales qu'elle nécessite, à côté d'un renforcement des centres de décision européens, la participation effective des pouvoirs locaux et régionaux.

19) — La Convention déplore que le Conseil des Ministres des Neuf n'ait pas encore marqué son accord sur la création d'une section « hors quota » du Fonds européen de développement régional proposée par la Commission. La coordination des politiques sectorielles ne suffira pas à empêcher l'élargissement du fossé entre les « deux Europes ». *Afin de réaliser une répartition équilibrée des activités sur l'ensemble du territoire de la Communauté, les finances publiques de la Communauté devront être suffisantes pour permettre une action efficace de peréquation.* L'intervention européenne devra être alimentée par des ressources de dimension européenne à la mesure de ses objectifs. La Convention soutient les propositions du Parlement Européen en matière de politique régionale, notamment celles contenues dans la Résolution adoptée sur la base de son rapport sur les « Orientations » de la Commission.

20) — Mais pour être efficace, la politique régionale ne doit pas être réduite à une simple gestion de fonds ou à une politique sectorielle, elle devrait être une orientation générale commune à toutes les diverses politiques de la Communauté dans le cadre d'une véritable politique communautaire et globale de l'aménagement du territoire de l'Europe. A ce sujet la Convention souhaite vivement que les ministres responsables tant dans le cadre de la Conférence Européenne des Ministres des Transports que dans celui des Communautés Européennes, s'engagent dans une *politique d'aménagement du réseau européen des grands axes de communication,* en tenant compte des propositions formulées par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe et les associations internationales de pouvoirs locaux et régionaux.

21) — L'emploi doit être prioritaire et devenir l'objectif majeur des diverses politiques. En un mot, une *programmation européenne* est le seul moyen de réaliser des initiatives cohérentes et d'éviter l'éparpillement et le gaspillage des ressources. A ce propos, la Convention rappelle les *propositions faites par la Convention de Galway* concernant les grands travaux d'infrastructure de communications à effectuer dans les régions périphériques ou en relation avec celles-ci.

22) — Les récentes propositions de la Commission sur la politique régionale de la Communauté font expressément allusion à la *nécessité d'associer les autorités locales et régionales à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette politique.*

23) — Les 20 états membres du Conseil de l'Europe ont reconnu le principe de la représentation des régions au sein de la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe. Celle-ci a démontré qu'elle était en mesure de représenter les vues de ces autorités en ce qui concerne la politique régionale et les autres problèmes qui les touchent au niveau européen.

24) — Le Conseil de l'Europe devrait devenir l'instance privilégiée au sein de laquelle se développerait un nouveau « dialogue nord-sud » à l'échelle de l'Europe occidentale. Un sommet des chefs de gouvernement des 20 pays membres devrait être organisé au sein du Conseil de l'Europe qui se pencherait sur les problèmes que posent à l'unité européenne les déséquilibres croissants entre régions défavorisées et régions riches, entre régions périphériques et régions centrales. Le fait de poser ce dramatique problème dont dépend l'avenir de notre continent au plus haut niveau de responsabilité politique pourrait aboutir aux initiatives nécessaires au lancement d'un programme de fond pour un développement équilibré de l'Europe. Avec la récente entrée de l'Espagne, après celle du Portugal et le retour de la Grèce, le Conseil de l'Europe regroupe maintenant en son sein l'ensemble des nations démocratiques d'Europe : l'Espagne donne une nouvelle dimension aux problèmes des déséquilibres régionaux par son poids démographique et économique. Il est demandé aux organisateurs de la Convention de Bordeaux — l'Assemblée Parlementaire et la Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe — de saisir le Comité des Ministres dans les meilleurs délais d'une proposition précise pour la tenue d'un tel sommet.

Le Comité des Ministres devrait se pencher sur cette proposition et considérer en particulier les possibilités offertes par le Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe.

(à suivre)

★ voir ARMOR MAGAZINE N° 101.

L'idée européenne fait son chemin

L'idée européenne fait son chemin et je suis persuadé que nos relations de ville à ville, de pays à pays, en constituent l'un de ses fondements les plus solides.

Quand on voit les atrocités, les exactions commises au nom de la Patrie,

Quand on voit comment, pour un peu de pétrole, de cobalt ou d'uranium, les sentiments les plus élémentaires d'humanité se trouvent bafoués,

Quand on voit comment les exigences de l'égoïsme sacré font bon marché de la vie et de la dignité humaine quand il s'agit d'assurer la possession d'une matière première ou d'une zone d'influence,

Quand on voit les sommes fabuleuses gaspillées pour des armements qui ne serviront jamais ou qui, si par malheur ils servaient, mettraient en péril l'espèce humaine,

Autrement dit, quand on voit les peuples se ruiner, ou pour rien ou pour leur suicide,

Quand on songe qu'avec ces dépenses militaires on pourrait donner partout l'abondance pour tous, résoudre tous les problèmes économiques et sociaux,

Quand on songe à tout ce que la Science, la Médecine, la Culture, la Démocratie pourraient gagner à une pacification du monde qui libérerait tant de puissance d'énergie absorbée jusqu'ici par l'œuvre de mort :

Comment ne pas rêver d'une humanité sans frontière et capable enfin de se consacrer à des tâches humaines ?

JEAN LAGARDE
maire de Lorient

(Lors des cérémonies marquant le 125e anniversaire de la fondation de Ludwigshafen).

ELECTIONS EUROPEENNES DE 1979

Vers une liste Europe 2000

Charles Zind, directeur de *Neue Stimme* et président de l'organisation d'Alsace-Lorraine ELF, nous fait part de son désir de promouvoir pour les élections de 1979 au Parlement européen une liste de candidats sous le titre : « Europe 2000 par la Ligue des peuples et cultures libres, pour une Europe des peuples et des ethnies ». Il demande aux Bretons intéressés de prendre contact avec lui (Charles Zind, *Nouvelle Voix d'Alsace-Lorraine*, 25, rue de la Fidèlité, 62000 Mulhouse).

Après la session blanche sur la marée noire
2e session extraordinaire sur l'emploi

La première réunion extraordinaire de l'*Etablissement Public Régional* (E.P.R.) de Bretagne a vraiment été exceptionnelle ; pour la première fois une réunion du *Conseil Régional* (C.R.) a été close avant même que ne soit achevé l'examen du sujet qui l'avait provoquée : la *Marée Noire*. (Voir nos trois dernières chroniques)-

Ce sont les problèmes posés par l'*emploi* et une « occupation » des lieux à leur propos, qui ont pris le dessus ; une deuxième réunion extraordinaire de l'EPR a donc été décidée pour les aborder. Elle a lieu en septembre juste avant la session d'automne : le 5 à St Brieuc pour le *Comité Economique et Social* (C.E.S.) le 18 au matin à Saint-Brieuc également pour le C.R.

Ce sont aussi les locaux de la Préfecture des Côtes-du-Nord qui abriteront les réunions ordinaires du CES le 5 après-midi puis les 11 et 12, du C.R. le 18 après-midi et les 25 et 26 septembre. Ainsi en ont décidé début juillet, les bureaux des deux assemblées.

POUR UN COMITE REGIONAL DES USAGERS DE LA MER

Parlons d'abord de la *marée noire*. A Saint-Malo le 21 juin, dans les confortables locaux de la nouvelle Chambre de commerce et d'industrie, le C.E.S. était loin d'être au complet ; lorsque les rapports furent adoptés à l'unanimité, ainsi que ceux du 24 avril sur rappel de Robert Caradeuc il n'y avait que 26 membres présents dans la salle (sur 76) !

« Pourquoi cette réunion estimée inopportune il y a quelques semaines est-elle devenue indispensable », s'interrogea Claude Champaud en forme de dard au CR et au Préfet; *« On nous dit que le CES ne peut se réunir sans que le CR ne tienne aussi session, c'est faux, cinq CES ont tenu ailleurs, seuls, des réunions extraordinaires »*.

« L'EPR est un tout, répliqua le préfet — *S'il n'y a pas de réunion du CR, qui a seul pouvoir de décider, les réunions du CES ne peuvent être que du bavadarge »*.

Venue du golfe Persique comme l'*Amoco-Cadiz* une délégation de 13 gouverneurs et sous-gouverneurs Irakiens, en voyage d'une semaine en Bretagne, suivaient la réunion.

C'est devant le coordinateur du Plan Polmar, le secrétaire d'Etat Marc Bécam, que les rapporteurs exposèrent les réflexions de leurs commissions. *« Que chacun ne dépasse pas cinq minutes »* demanda le président Claude Champaud ; la recommandation ne pouvait évidemment pas être respectée, surtout pas par Joseph Martray qui intervint le p r e m i e r .

Depuis la catastrophe, Joseph Martray a, en effet, regroupé toutes les données essentielles et dégagé des propositions concrètes réalistes et vigoureuses, tout un programme de prévention et de lutte contre la pollution des eaux et des côtes par les hydrocarbures, qu'il ne nous est pas possible de reprendre ici.

Retenons seulement une idée nouvelle : *installer un organisme consultatif près du Préfet maritime afin d'associer les intéressés* (les bretons en l'occurence) *à la préparation et à la mise en œuvre de l'ensemble des mesures qu'ils ont préconisées »*. Par décret du 9 mars 1978, le gouvernement a en effet confié à ce chef militaire, des tâches civiles ; cela aussi est une véritable novation !

51e

Chronique des institutions régionales

Raymond Letertre



« Nous demandons, poursuit Joseph Martray, *que l'on aille jusqu'au terme de la logique du système, ceci pouvant se faire peut-être par une décentralisation du COMITE DES USAGERS DE LA MER créé en juin 1977. Quelle objection verrait-on à créer en plus du Comité national des usagers de la mer, trois comités régionaux dans chacune des régions maritimes, constitués en liaison étroite avec les C.E.S. de ces régions »*.

CHOC EN RETOUR

Après s'être interrogée sur l'opportunité de la réunion (trop tard pour les mesures d'urgences, trop tôt pour le long terme), la commission des finances a proposé un *« fonds de développement régional des activités liées à la mer »*. L'EPR pourrait apporter sa contribution mais surtout l'Etat et la Communauté européenne.

« Le choc psychologique qu'a subi la région, conclut François Guézou *pourrait aussi, en retour, donner une nouvelle impulsion à nos activités liées à la mer susceptibles de bénéficier du concours de l'EPR »*.

Michel Quesnel demanda au nom de la 3e commission que soit créé un *« Groupe d'étude et de prévention des pollutions marines »*, collectif de chercheurs qui pourrait se constituer, dit Joseph Martray *« à partir de la commission ad-hoc du CES et s'étendre au national »*.

Enfin la quatrième commission reprit avec Henry Didou les propositions du CES : « Mise en place d'un système d'observation des conséquences écologiques de la marée noire.... d'un observatoire permanent de ses conséquences économiques ».

Marc Bécam ne fit que redire ce qu'il avait maintes fois répétés, n'étant pas en mesure ce 21 juin d'annoncer le programme du gouvernement alors en préparation pour le 1er juillet — (250 millions de francs ont été affectés au *plan anti-pollution maritime)*. Ce même 1er juillet Marc Bécam estimait la *« facture »* « marée noire à 343 millions de francs).

Une dizaine de jours plus tard le ministre de l'Intérieur Christian Bonnet annoncait que le président de la République viendrait faire le point en Bretagne *« d'ici quelques mois »*. Il est venu en fait à Ouessant et Portsall le 3 août. A côté des gens de mer, il a aussi trouvé les éleveurs de porcs qui ont bloqué son hélicoptère.

Il a fallu surtout lui rappeler la vocation maritime de la Bretagne dans la France, vocation qu'il avait soulignée lors de son périple les 7 et 8 février 1977. En terminant la réunion Claude Champaud insista : *si la mer est cause de catastrophe, elle est surtout un motif de développement.*

LA LOI EST LA LOI

Le président André Colin, arrêté par la maladie, étant alors « en convalescence » ce lundi 26 juin, la réunion extraordinaire du C.R. fut présidée par Jean Hamelin. En contraste avec le CES, rarement le nombre de conseillers présents fut aussi important.

D'emblée, le président de séance eut à faire face à un assaut de « l'opposition » : *« Il aurait fallu tenir cette réunion il y a trois mois,* intervint dès la première minute Louis Le Pensec ; *aujourd'hui l'actualité pose d'autres problèmes urgents concernant l'emploi »*. La SPLI (Société parisienne de lingerie indémaillable), les arsenaux en sont des exemples à vif, l'agriculture connait également de graves difficultés : *que l'assemblée se prononce donc sur l'ordre du jour »*.

« Impossible, répliqua Jean Hamelin, *la loi est la loi, l'ordre du jour est fixé, il ne peut être modifié »* — *« Bousculez la loi »*, fit Louis le Pensec appuyé par Michel Phlipponneau.

« Vous avez en partie raison, nuança Charles Josselin, *mais alors convenons aujourd'hui d'une nouvelle session extraordinaire sur ces problèmes urgents, d'ici deux semaines »*.

Laissant tomber le délai, l'idée fut reprise par la majorité ; *« mais il faut préparer un tel débat* dit Eugène Bérest, *on pourrait pour aujourd'hui faire toutefois une motion »*. Puis Guy Guermeur : *« d'accord peut-être pour une session extraordinaire, mais quel climat pour aborder une question si grave ! »* Ayant rappelé que les communistes avaient rapidement réclamé la réunion extraordinaire sur la marée noire *« mais il a fallu attendre 100 jours pour l'avoir »*, Louis Le Roux dit *ses raisons de douter alors de la future ! Si nous faisons des motions, n'oublions pas de dire clairement que le conflit est au niveau du gouvernement »*.

Interrogé, le préfet rappela qu'une convocation peut-être faite par le préfet, soit de lui-même, soit à la suite d'une demande du bureau, soit après une décision de l'assemblée. *« Voilà une excellente occasion de prouver que la région a atteint sa majorité »* fit

Claude Saunier. Jean Hamelin mit donc aux voix « *la convocation de l'EPR en session extraordinaire dans un délai rapide :* » ce fut l'unanimité, exprimée à mains levées.

PREMIER RESPONSABLE : LE PROFIT

Alors que Jean Hamelin avait proposé de siéger sans désemparer jusque vers 13 h sur l'unique sujet de la marée noire, celui-ci ne vint donc à l'ordre du jour qu'en fin de matinée alors que la liste des orateurs inscrits étaient longue.

Après une introduction du président du jour, où ne manquait pas le lyrisme, Henry Bénard commença par rappeler la réunion de la Commission déléguée le 29 mars et l'entrevue d'une délégation chez le Premier ministre le 18 mai : « *on ne peut dire que rien n'ait été fait* ».

Au nom de la commission des finances, Charles Miossec demanda pour septembre un rapport sur le *centre anti-pollution* et lança l'idée d'une « *banque de l'information pour la pollution, de portée mondiale qui serait implantée en Bretagne* (à Brest réclama Marie Jacq) *mais dont l'étude préparatoire devrait être prise en charge par la communauté européenne* ».

L'intervention attendue d'Alphonse Arzel fit mouche « *le premier responsable c'est le profit* » s'écria-t-il aux applaudissements de toute la gauche de la salle et d'une partie du reste. Et de dénoncer l'inefficacité du Plan Polmar, le refus de mettre le feu à l'épave « *on ne comprend toujours pas aujourd'hui pourquoi on ne l'a pas fait !* ». Enfin de conclure : « *même après 100 jours, le CR a eu raison de se réunir ; notre crainte est, en effet, que d'ici peu l'on oublie ; il nous faut lutter contre la résignation, mettre l'accent sur la détermination* ».

« *C'est bien le procès du profit qu'il faut faire*, reprit Charles Josselin qui s'étonna de l'absence de Marc Bécam : *il est venu au CES. Cherche-t-on à réduire le rôle du CR ? on a parlé de l'action de la commission déléguée, mais elle n'est pas le CR, l'opposition de plus n'y est pas représentée* ». Il rendit ensuite hommage au rapport Martray et soutint Alphonse Arzel : « *il faut, en effet, entretenir l'évènement dans la mémoire des Bretons* ».

Après le rappel par Joseph Yvon de son intervention au Sénat et par le préfet des mesures en cours ou annonçées, la séance fut arrêtée pour reprendre à 15 heures avec Marie Jacq et Louis Le Roux. Mais ce fut tout, les autres inscrits n'eurent plus à intervenir et la *proposition de résolution* préparée par Henry Bénard ne put être adoptée.

OCCUPATION DE LA SALLE

En effet, tandis que Louis Le Roux s'interrogeait sur la portée des débats « *alors que les mesures promises par le gouvernement étaient à la frappe* », une délégation de la SPLI, quelques 25 femmes conduites par deux ou trois hommes avec mégaphone, s'infiltra dans la salle, près des rangs des conseillers.

Malgré l'intervention de Francis Joly, conseiller technique du secrétariat des présidents, ils continuèrent de s'avancer en demandant la parole. Face à leur détermination, Jean Hamelin annonça ; « *une suspension de séance et je demande au préfet de faire évacuer la salle* ». Ce dernier point tomba dans l'oubli.

Tandis que le Bureau sortait avec certains conseillers, l'opposition se déclarait *prête à écouter les travailleurs* ». Mais après une brève délibération avec le préfet dans le hall d'entrée, le Bureau reprenait place à la tribune et Jean Hamelin annonçait « *la décision qui venait d'être prise de clore la session extraordinaire* ».

Le Bureau s'étant de nouveau retiré, de vives interpellations s'élevèrent dans la salle. Michel Phlipponeau bondit à la place du président en « invitant des délégués de la SPLI à occuper les sièges abandonnés par le bureau ». Il se fit reprendre par les siens et la tribune resta libre.

Louis Le Pensec organisait l'échange lorsque François Le Douarec s'en prit à Yves Dollo : « *vous êtes un fasciste, plus que je ne le pensais* ». « *J'exige des excuses publiques* » réclama l'invectivé. Un moment on crut au coup de poing ; là encore Francis Joly s'interposa, et Louis Le Roux estima « *vous exagérez* ». Pour Claude Saunier, c'était « *une provocation délibérée pour refuser le dialogue avec les travailleurs* » — et Marie Jacq ne comprenait pas qu'on puisse mettre « *en équivalence une suspension de séance et les problèmes de la SPLI* ».

PROCES D'INTENTIONS

Séparément deux motions furent alors rédigées l'une par l'opposition, l'autre par le Bureau.

« *Communistes, socialistes et UDB élèvent une vigoureuse protestation contre la décision de clore la session extraordinaire... Refusant de recevoir une délégation, la majorité du C.R. refuse ainsi de poursuivre le débat sur les véritables responsabilités en ce qui concerne la marée noire, et de poser les vrais problèmes en matière de chômage* ».

« *Le bureau du CR s'indigne contre l'action préméditée d'un groupe qui, en envahissant la salle des séances, a interrompu les travaux de l'assemblée. Il attire l'attention de l'opinion publique bretonne sur la gravité de ces événements qui remettent en cause le fonctionnement normal de la démocratie* ».

En conférence de presse, le Bureau fit quelques commentaires ; Guy Guermeur : « *c'est très grave, nous avons eu le spectacle du chahut, du ridicule* ». Henry Bénard : « *le travail de nombreuses heures est bafoué ; il ne sera pas souhaitable de renouveler l'expérience d'une session extraordinaire !* « Pierre Le Treut : « *l'incident a démontré que les locaux tels qu'ils sont ici ne se prêtent pas à une assemblée normale* ».

Néanmoins donc le 3 juillet, tout *en confirmant sa réprobation des incidents* », le Bureau du C.R. « *a décidé une session extraordinaire* » le 18 septembre ; les locaux de la préfecture de St-Brieuc permettront sans doute de mieux contrôler l'accès à la salle des séances.

CONTRE LE CUMUL DES MANDATS

Pourquoi pratiquement fusionner session extraordinaire et session ordinaire ? Le principal argument avancé le fut par le préfet. Dès la réunion du CES à St-Malo, il l'avait présenté pour expliquer les délais : « *Le seul vrai problème pour cette réunion a été celui de la date. Tant que ne sera pas revu le cumul des mandats, ce problème restera quasiment insoluble* ».

Quelques jours auparavant, le 14 juin, au cours de sa conférence de presse, le président de la République avait précisément abordé le sujet : « *Le gouvernement doit proposer au Parlement un texte sur la limitation du cumul des mandats* ».

Au CR, le préfet Olivier Philip insista encore : « *Tenir des réunions devient de plus en plus difficile* ». Nommé à Lyon, il aura quant à lui terminé sa mission en Bretagne ; tant au CES qu'au CR des hommages élogieux et sincères lui ont été rendus. Il a été remplacé le 9 juillet par Jean Périer qui obtient ainsi son premier poste de préfet de région.

Si la marée noire a été quelque peu escamotée, la première réunion extraordinaire aura du moins été l'occasion de faire apparaître des questions de précédure donc de remettre en cause l'actuelle régionalisation.

L'ordre du jour de la deuxième réunion extraordinaire sera introduit par deux rapports de la mission régionale. L'un sur « *l'évolution économique et sociale en 1977* » souligne les faits marquants de cette évolution. Pour rendre le document plus attrayant, toutes les statistiques ont été reportées en annexes et en tête de chaque secteur d'activité, un résumé encadré dégage les évolutions caractéristiques. Cet effort « pédagogique » de la Mission régionale le mérite bien d'être souligné.

Le deuxième document donne la *situation de l'emploi* à la fin du premier semestre 1978, selon les chiffres disponibles au 15 août, donc le plus actualisés possible.

AIDE-TOI...

Aussitôt close cette deuxième session extraordinaire des 5 et 18 septembre, s'ouvrira la session extraordinaire d'automne de l'EPR.

Nous reviendrons sur les principaux dossiers à l'ordre du jour dans notre prochaine chronique. Contentons-nous ici d'un rapide tour d'horizon.

Comme la loi en fait obligation, le préfet présentera *le bilan d'exécution du VII^e^ Plan en 1977* en ce qui concerne les *équipements publics*. Cet « exercice » apparaît toujours assez fastidieux ; il permet pourtant de connaître le montant des investissements correspondant aux subventions et donne souvent des informations physiques sur les réalisations.

Le préfet demande d'autre part l'avis de l'EPR sur une nouvelle *clé de répartition des crédits d'études d'aménagement et d'urbanisme* alloués par l'Etat ; elle serait à 80 % alignée sur la population totale des départements, à 10 % sur le nombre de communes du littoral (obligées de réaliser leur P.O.S., Plan d'occupation des sols), à 10 % sur un troisième critère tenant compte de *l'effort consenti par chaque département* ».

PRÉVOIR DÉJÀ LE BUDGET DE 1980

Comme l'an passé (c'était alors la première fois), les *orientations du budget de la région en 1979* seront précisées dès cette session d'automne. Préparé par le même « groupe ad hoc » (C.R.-C.E.S.-Mission), le rapport aboutit à proposer une fiscalité de 40 francs par habitant contre 35 F au dernier budget, alors que la loi de finances pour 1978 avait porté le plafond à 45 F (1).

Cette augmentation modérée de la pression fiscale permet de préserver un « *volant de sécurité* » pour l'avenir. A partir de 1980 en

effet se poseront des problèmes difficiles : les charges d'emprunts ne seront plus compensées par le remboursement des avances faites aux Télécommunications, l'emprunt promis au syndicat mixte Brest-Iroise pour la cale de radoub n° 3 apparaîtra dès 1979, enfin l'accélération de la consommation des crédits inscrits sur les budgets antérieurs va entraîner une mobilisation plus rapide des emprunts.

*
* *

Sur la base de 40 F les ressources propres atteindraient 124 millions ; les dépenses obligatoires en absorberont 51, les politiques nouvelles (notamment les ports, le tourisme rural, l'hospitalisation) 14,5 et la poursuite des politiques régionales 106 soit au total de 171,5 millions.

Pour compléter il faudrait 47,5 millions d'emprunts ; le préfet pour sa part suggère pourtant de ne pas dépasser 35 millions ! Il faudra donc définir des priorités.

DES CHOIX DÉLICATS

En septembre, des choix seront également à faire pour répartir les 4,7 millions qui restent disponibles ; en effet les demandes de subventions atteignent 10,7 millions.

C'est ce dossier des *politiques régionales* que nous servons notamment pour le mois prochain.

*
* *

Un dossier se présente particulièrement délicat, celui de *l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne*. Comme nous l'avons rappelé (2), il s'agit non du principe mais du choix d'un site parmi les cinq retenus sur le littoral breton : Erdeven, Tréguennec, Plogoff, Ploumoguer, Guimaec.

Pour chaque site le préfet présente la structure géographique et économique de la région, la zone d'impact locale et régionale, la fréquentation touristique. Il joint au dossier les *études préliminaires* de l'E.D.F. (Electricité de France), les *études écologiques* du C.O.B. (Centre océanologique de Bretagne) et de l'Université de Brest, les *études halieutiques* de l'ISTPM (Institut scientifique et technique des pêches maritimes).

En attendant la centrale nucléaire bretonne, l'énergie arrivera de la future centrale de Flamanville. Depuis le premier juillet et jusqu'au 10 octobre le dossier du tracé des lignes haute-tension est à la disposition du public dans les préfectures et mairies concernées, de Flamanville à Domloup près de Rennes.

Fin juin, trois membres de l'EPR Michel Cointat, Claude Champaud et Jean Rouyer ont annoncé au Club de la presse la création d'une *section Bretagne de la SFEN* (Société française d'énergie nucléaire). L'objectif est *« d'éviter la pollution de l'information, la pollution des esprits et de bien poser le problème en termes d'aménagement du territoire pour régions excentrées »*. Ils ne manqueront pas de faire valoir leurs arguments au cours des débats.

DIRE ET REDIRE

Tous les dossiers et les débats des sessions de septembre seront une source de réflexions pour ceux qui répondront à l'invitation du président de la République, lancée lors du XV[e] anniversaire de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), le 14 février dernier : *« Je réunirai à la fin de l'année 1978, une conférence nationale de l'aménagement du territoire ouverte à tous ceux qui, dans leur région, dans leur commune, dans leur entreprise, souhaitent faire des propositions concrètes et souhaitent participer à la mise en œuvre de cette politique. La nouvelle politique d'aménagement du territoire a besoin, en effet, du concours des Français. Elle concerne directement leurs conditions de vie quotidienne, leur niveau de vie, leur cadre de vie. » (4).*

Curieuse phrase, alors que depuis quinze ans cette pratique aurait dû être normale pour la DATAR ! Ou bien n'a-t-elle jamais voulu entendre les *« propositions de ceux qui souhaitent participer »*, car ces propositions n'ont pas manqué ! Il faudra les redire une nouvelle fois !

La venue du nouveau délégué André Chadeau le 6 juillet à Rennes a surtout été ponctuée de redites, elle aussi ; ce qui a déçu des « auditeurs » tant chez les élus que chez les socio-professionnels, commissions déléguées du C.R. et du C.E.S. ayant eu leurs contacts de façon bien distincte.

RAYMOND LETERTRE.

---

(1) *Armor Magazine* n° 97, février 1978, page 8.
(2) *Armor*, n° 102-103, juillet, août 1978, page 1 2 .
(3) Jean Rouyer venait cependant d'annoncer sa démission du C.E.S. en signe de solidarité avec Henri Ducassou. Celui-ci a été condamné le 15 juin pour avoir « profité », sur un marché de construction au port de pêche de Lorient, de son poste de président de Chambre de commerce et d'Industrie du Morbihan ; mais il a fait appel, soutenu par le bureau de la Chambre régionale de commerce et d'industrie dont Jean Rouyer était président, avant de démissionner aussi de ce poste, pour la même raison.
(4) Cette *conférence nationale* se tiendra les 6 et 7 décembre à Vichy. Elle sera précédée d'une *consultation nationale*. Lancée dans la seconde quinzaine de septembre, celle-ci prendra une double forme : *un questionnaire* (numéro spécial de la « lettre de la DATAR », diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires) et *un sondage*.

TRICENTENAIRE D'UN GENOCIDE

Il est question de célébrations officielles à l'occasion du 300e anniversaire de la Paix de Nimègue (17 septembre 1678). Ce traité mettait fin à la guerre d'agression déclenchée par Louis XIV, en 1672, contre les Pays-Bas. Cette guerre coûteuse n'apporta pas au Roi-Soleil ce qu'il en espérait : porter la frontière du royaume capétien jusqu'aux bouches du Rhin, c'est-à-dire l'annexion de toute la Belgique et d'une partie de la Hollande actuelles, mais la Paix de Nimègue livra aux Français plusieurs places fortes flamandes, dont Cambrai et Valenciennes, et surtout elle avalisa la sanglante conquête de la Franche-Comté.

Commencée en 1636, la conquête française dans ce pays se heurta à une résistance acharnée des Comtois qui, comme leurs voisins suisses, entendaient conserver les franchises que leur avait concédées le Saint-Empire.

Ce fut une lutte atroce. Sur 400 000 habitants, on estime que 300 000 Comtois furent exterminés. La Paix de Nimègue officialisa l'annexion française. Louis XIV régnait sur des cimetières, où les Comtois s'étaient fait enterrer face contre terre, pour que même leurs yeux morts ne voient pas leur pays asservi.

Contre une célébration qui glorifierait un génocide, les Franc-Comtois protestent. Voici l'appel de l'une de leurs sociétés : « Pour que les 300 000 victimes de la conquête ne soient pas oubliées, pour que ne soit pas perdu le message qu'elles nous ont laissé et que demeure le sens de leur sacrifice,
pour que leur martyre ne soit pas exploité par les héritiers de leur massacre,
pour que la Franche-Comté cesse d'être bafouée et humiliée, rejoignez le SOUVENIR COMTOIS ».
Michel BENOIT — 15 avenue Henri Grenat — 39000 LONS-LE-SAUNIER.

Une aide précieuse pour vous loger



selon vos besoins et vos possibilités

Information Logement
vous conseille GRATUITEMENT et OBJECTIVEMENT

sur les **logements neufs** à vendre dans la région nantaise
les **terrains** isolés ou en lotissement
les **maisons** et **appartements** anciens en Loire-Atlantique

Tous vos problèmes juridiques, fiscaux et financiers seront également abordés au cours d'un entretien personnalisé

CADRES BRETONS : une enrichissante rencontre à Vitré

La traditionnelle rencontre d'été des cadres bretons aura connu une particulière réussite cette année. D'abord par l'ambiance : il faut croire qu'elle fut bonne puisque Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture et maire de Vitré, resta avec ses hôtes du matin au soir. Ensuite par l'intérêt.

Le programme était, en effet, riche et bien équilibré : le matin, après un exposé intéressant du ministre sur la place de l'agro-alimentaire dans l'économie bretonne, visite de l'exploitation familiale du président de la COPAVIT, René Loury, qui sut avec réalisme évoquer les problèmes des producteurs, puis celle des remarquables installations techniques des abattoirs de la SVA animés par Louis et Jean Rozé : un extraordinaire exemple de traitement rationel de la viande. Gastronomie ensuite à Cornillé, au château de la Bicheptière. Culture ensuite au château des Rochers : après avoir visité les salles pleines du souvenir de Mme de Sévigné et de sa famille, les cadres se régalèrent du concert de musique moyenâgeuse donné par le trio *Ars Antiqua*.

Le matin, Pierre Méhaignerie, qui a promis de créer 1 000 bourses annuelles pour faciliter la promotion des jeunes agriculteurs, avait souligné que « sans tomber dans le productivisme, il s'avérait nécessaire d'atteindre un haut niveau de compétivité et de technologie ». Le midi, le président de l'association, l'infatigable Joseph Le Pavec le rejoignait, déclarant : « il s'agit, avant tout, d'assurer des emplois aux milliers de jeunes qui, dans le pays, débouchent chaque année sur le marché du travail ». L'association des cadres bretons peut y aider mais elle a, pour cela, besoin du « concours des élus pour lui permettre de poursuivre son action en faveur de la Bretagne ».

Après cette journée vitréenne qui aura été un des sommets de l'action de son association, Joseph Le Pavec avait raison de souligner la nécessaire coordination entre les cadres de l'extérieur et les responsables de l'intérieur.

EDOUARD LECLERC PREND LE CONTROLE DES ABATTOIRS GILLES

On savait que la société des abattoirs Gilles à Collinée connaissait des ennuis financiers : un syndic, Me Noël, avait été nommé et avait présenté un plan de redressement qui avait été homologué par le tribunal de commerce de Rennes.
Plusieurs solutions furent envisagées, plusieurs intervenants aussi. Des intérêts se sont affrontés et des manœuvres ont inquiété... L'affaire risquait de s'enliser.
Malgré les obstacles accumulés, le GALEC (groupement d'achat des centres Leclerc) a permis un règlement assurément positif. En effet, avec 51 % du capital, il prend le contrôle de la société dont André Gille (20 %), à la compétence professionnelle reconnue, demeure le directeur. Les autres participants sont des SICA, des coopératives, des groupements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.
Règlement positif car la puissance des centres Leclerc est telle qu'à eux seuls ils garantissent la rentabilité de l'opération : 330 centres, 1 200 milliards de CA en 1978 (2 000 milliards prévus pour 1979), dont 240 milliards pour la viande. Or, Gilles c'est 40 milliards.
Nous reviendrons plus longuement sur tout cela car c'est une véritable révolution que cette entrée de la distribution dans un domaine jusqu'alors très fermé : elle peut ouvrir une ère nouvelle dans la conception du commerce moderne. Et c'est bien pourquoi certaines « puissances » ne facilitent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, les projets d'Edouard Leclerc. Mais celui-ci est un battant ; c'est dans le combat qu'il donne le meilleur de lui-même : « Tout est à repenser dans les circuits de commercialisation, nous a-t-il déclaré ; nous le faisons depuis longtemps mais l'étape nouvelle que nous entreprenons aura des répercussions considérables car nous avons des idées précises. Nous ne voulons plus que les bêtes soient élevées et abattues en Bretagne pour être traitées ailleurs : nous allons le faire sur place. A côté des abattoirs, nous allons réaliser un complexe ultra-moderne de transformation qui va créer de nombreux emplois et enrichir l'économie régionale, particulièrement le Mené. De là vont partir directement des produits élaborés jusqu'alors hors de Bretagne.

Cela nous permettra, en outre, non seulement de faire la carte des prix mais, en même temps, celle de la qualité, du haut de gamme. Il y en a que ça inquiète ! Ils ont bien raison car, l'expérience aidant, je n'ai pas l'intention de m'en tenir au secteur de la viande. D'autres suivront ».

Modifications au port autonome de Nantes-Saint-Nazaire

Pour gagner en efficacité et obtenir une meilleure unification des services portuaires de Nantes à Saint-Nazaire, le port autonome a décidé une organisation plus fonctionnelle : les deux directions sectorielles exploitation et travaux neufs de Nantes et de Saint-Nazaire dont les titulaires étaient respectivement Jacques Fischer et Bernard Jullien, disparaissent pour être remplacées par une direction de l'exploitation. Cette nouvelle organisation est basée sur une séparation entre, d'une part les prévisions, les études et plus généralement le long ou moyen terme, et d'autre part la marche journalière du port, c'est-à-dire le court terme. La direction de la prospective, confiée à J. Fischer, est ainsi chargée des études, aussi bien économiques et financières que techniques, des problèmes tarifaires, des prévisions, de l'aménagement des zones industrialo-portuaires, des travaux neufs d'infrastructure, du commercial. La direction de l'exploitation, confiée à B. Jullien, dont la résidence reste à Saint-Nazaire, sera chargée de l'exploitation journalière du port, avec ses problèmes de placement des navires à quai, de police du plan d'eau, de gestion des terre-pleins portuaires et de l'outillage, d'entretien des différents ouvrages portuaires, infrastructure et superstructure. La direction des accès, avec M. Brossard, reste pratiquement inchangée. Quelques modifications interviennent aussi au niveau du secrétariat général qui, à la suite du départ en retraite de Charles Simon, est pris en charge par Michel Paquet.

BRETAGNE-ANJOU

LA NANTAISE ET L'ANGEVINE réunies

SIEGE SOCIAL :
Nantes, place Graslin
Tél. 71.89.13

SIEGE ADMINISTRATIF :
Saint-Sébastien-sur-Loire
Tel. 34.00.54

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE ET A COTISATIONS FIXES

Au service des assurés depuis 1819

PORC :
une crise qui fait mal...



PAR SEBASTIEN COUEPEL

Alors que le prix du lait suit une évolution lente, sans doute, mais certaine, le prix du porc, lui, subit les aléas du marché de l'offre et de la demande et l'on pourrait même dire subissait car, depuis quelques années, les fameux M.C.M. (montants compensatoires monétaires) interviennent également dans l'établissement du prix payé aux producteurs.

Toutes les statistiques depuis plus de vingt ans prouvent que le cycle du porc est de trois ans. Des cours élevés favorisent le développement des élevages. Cette intensification engendre à terme une surproduction déséquilibrant l'offre par rapport à la demande et provoquant ainsi la chute des cours. D'où la crise qui conduit certains éleveurs à décapiter leur cheptel, entraînant ainsi à terme une certaine pénurie sur le marché qui à son tour favorise la remontée des cours.

DES FACTEURS DETERMINANTS DANS LA RENTABILITE DE L'ELEVAGE

Ce cycle est bien connu de la profession qui a toujours encouragé les investissements quand les cours étaient au plus bas, afin d'être prêts à se faire une trésorerie au moment où les cours seraient élevés. Cette attitude pourrait aisément se vérifier dans notre région. Cependant, cette rigueur mathématique n'a pas été aussi nette depuis 1973, année exceptionnelle au niveau du revenu pour la production porcine. Bien que la productivité ait augmenté, bien que les éleveurs deviennent de plus en plus compétents, un certain nombre de facteurs interviennent davantage maintenant qu'autrefois directement ou indirectement dans la rentabilité d'un élevage.

Le prix de l'aliment. Il a connu des hausses très importantes liées à la flambée des cours du soja ;

L'état sanitaire du cheptel. Notre région a connu et connaît encore une forte concentration d'élevage qui a provoqué l'apparition de maladies nouvelles inconnues jusque-là, dont certaines, comme la gastro entérite, maladie d'Anjesky, ont fait de véritables ravages au niveau de la rentabilité des élevages.

Le coût de la construction. De 1973 à 1978, le prix du porc logé a pratiquement doublé, entraînant des amortissements de plus en plus importants, difficilement supportables, notamment chez les jeunes en fonction de la marge dégagée.

Les montants compensatoires monétaires, liés à la valeur de notre monnaie. Pendant toute la période où la production communautaire était déficitaire, les M.C.M. ont joué en défaveur des producteurs français. Les prix ont été anormalement bas et n'ont pas permis aux éleveurs de mettre de côté pour aborder la crise que nous connaissons.

LA COLERE GRONDE CHEZ LES PRODUCTEURS

Toutes ces raisons expliquent pourquoi la colère gronde chez les producteurs de porc qui ne comprennent pas l'indifférence apparente des responsables au niveau gouvernemental. Car elle n'est qu'apparente. En effet, dans les négociations de Bruxelles, notre ministre de l'Agriculture, Pierre Méhaignerie, appuyé par le premier ministre, a montré une fermeté qui lui a valu les résultats que les plus optimistes n'osaient même pas espérer. Par la suite, un certain nombre de mesures ont été prises pour tenter de faire remonter les cours. Malgré toutes ces tentatives, les cours demeurent endessous du prix de revient et continuent de mettre en sérieuses difficultés nombre d'éleveurs dont l'activité principale repose sur la production porcine.

Personnellement, à plusieurs reprises, j'ai tiré la sonnette d'alarme. Non pas pour dramatiser à dessein, mais tout simplement parce que je vis peut-être de plus près certaines situations et que j'ai été marqué par le découragement de certains jeunes qu'on avait pourtant encouragé à s'orienter dans cette branche.

L'AGRICULTURE, C'EST NOTRE PETROLE

Alors, où est la solution ? Diminution de la production ? Nous sommes déficitaires en France et les productions hors-sol sont indispensables dans notre région au maintien non seulement d'une activité agricole, mais d'une activité tout court.

Nouveaux débouchés à l'extérieur de la communauté ? Oui, il faut souhaiter que les « commerciaux » encouragés par les pouvoirs publics se battent pour conquérir de nouveaux marchés.

Création d'une interprofession ? Pour ne pas voir leurs produits vendus à vil prix, les producteurs devront sans doute avoir une meilleure connaissance des possibilités de commercialisation.

Comme on le voit, il n'y a pas de solution miracle. En attendant, il est indispensable que les caisses de crédit donnent de l'oxygène pour aider à passer la crise. De même qu'il est indispensable et urgent de prendre, au niveau gouvernemental toutes les mesures qui s'imposent afin que, d'une part, il n'y ait plus d'importation des pays tiers et que, d'autre part, les producteurs français soient placés dans la même situation de concurrence que leurs partenaires du Marché commun.

Il serait dommage pour l'économie de notre région et de notre pays que le dynamisme dont ont fait preuve les éleveurs réunis au sein de groupements de producteurs ne soit pas récompensé à un moment où l'on affirme partout que « l'agriculture, c'est notre pétrole ».

SEBASTIEN COUEPEL
Député-maire d'Andel

La recherche et l'économie bretonne

Les journées nationales des Associations pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche auront lieu à Rennes les 5 et 6 octobre à l'initiative de l'EURIB. Universitaires et industriels y collaboreront. A l'ordre du jour : problèmes d'industrialisation de la Bretagne, valorisation des protéines animales, la surgélation, distribution, électronique (et mécanique) : comment passer de la sous-traitance aux fabrications propres par l'innovation ? perspectives économiques de l'acquaculture et des exploitations littorales, aménagement du milieu naturel, échecs et réussites dans la décentralisation vers la province de centres de recherche parisiens, retombées de l'innovation sur l'industrialisation d'une région.

éconotes... éconotes... éconotes... éconotes... éco

FOIRES INTERNATIONALES

Dates des deux foires internationales de Bretagne en 1979 : Nantes du 13 au 23 avril, Rennes du 29 avril au 6 mai.

RENNES : NOUVEAUX EMPLOIS DANS LE TERTIAIRE

André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a annoncé l'implantation à Rennes de 1 000 emplois dans le tertiaire d'ici à 3 ou 4 ans : 500 à 600 par la Banque de France (services informatiques), 200 à Bruz avec la décentralisation du bureau inter-armées de codification des matériels, 100 avec un institut de lait, 100 par la Transpac (transmissions).

RECHERCHES MINIÈRES DANS LES CÔTES-DU-NORD

Elf-Aquitaine a sollicité l'octroi d'un permis de recherches de mines de plomb, zinc, cuivre, argent et substances connexes.

UN LEADER MONDIAL A QUIMPER

Marc Becam et la municipalité de Quimper viennent de remporter un succès économique important : l'emportant devant de nombreuses candidatures, la capitale de la Cornouaille a été choisie pour l'implantation de la première unité européenne de production de l'entreprise américaine Fleetguard I.N.C. (groupe Cummins), leader mondial des filtres pour diésel. Quimper sera son GQG pour l'Europe où son réseau compte plus de 300 distributeurs. 200 emplois seront créés dès 1980 ; l'effectif pourrait être doublé dans les cinq ans.

LA PROGRESSION DE LA FOIRE DE RENNES

Alors que Nantes a les problèmes dont nous avons parlé, la foire internationale de Rennes connaît une santé florissante et une progression régulière. Ses animateurs, le docteur Porée et Gérard Godfroy, viennent de publier l'éloquant bilan de la foire 1978 : 307 615 visiteurs contrôlés, soit une progression par rapport à 1977 de 11,87 %, 1 311 exposants, dont 806 venant d'autres régions de l'hexagone et 353 étrangers représentant 35 pays. 24 % des visiteurs ont moins de 25 ans, 39 de 25 à 40 ans, 31 de 40 à 60 ans ; 48,8 % sont des agriculteurs, 17,8 % des employés, 14,2 des cadres moyens. 42 % viennent là pour s'informer, 30 pour se distraire, 14 pour acheter, 14 pour travailler.

UNE ZONE HÔTELIÈRE A LOUDÉAC

Le docteur Pierre Etienne est infatigable. Toujours dans l'optique agro-alimentaire, le maire de Loudéac travaille, avec sa municipalité et la C.C.I., à un projet de zone hôtelière et commerciale qui ferait de sa cité une véritable plate-forme pour les affaires et le tourisme en Bretagne centrale, tout en créant de nouveaux emplois. Il ne reste plus qu'à préciser le choix des terrains.

Nouveaux locaux au C.M.B. d'Ille-et-Vilaine

Depuis deux mois, les services de la Direction régionale du C.M.B. en Ille-et-Vilaine sont installés dans un nouvel immeuble construit sur la zone de Chantepie, près de Rennes. Cet immeuble abrite également le siège social de la Fédération Bretonne du Crédit Mutuel dont le siège administratif, qui regroupe la Direction régionale et les Services centraux du C.M.B., est implanté près de Brest au Relecq-Kerhuon.

Ce nouvel immeuble, particulièrement fonctionnel est conçu en bureaux paysagers. Non loin de là, toujours à Chantepie, est aussi installé l'un des deux centres de traitement informatique du Crédit Mutuel de Bretagne.

Notons qu'un nouveau directeur régional vient d'être nommé en Ille-et-Vilaine : il s'agit d'Antoine Billot qui occupait précédemment des fonctions identiques dans le Morbihan. Il est remplacé, dans ce département, par Yves Le Quéré qui avait auparavant la responsabilité des prêts aux collectivités au siège central du C.M.B.



cobrecaf

COMPAGNIE BRETONNE
DE CARGOS FRIGORIFIQUES

Quai du Moros • 29183 CONCARNEAU
Tél. (98) 97.08.30 • Télex : 940 130 • Adr. télégr. : COBRECAF

TRANSPORTS MARITIMES FRIGORIFIQUES
PECHE THONIERE



Au pays des tracteurs David Brown

Désireuse de faire connaître davantage en Bretagne les produits de sa société, surtout ses tracteurs, « David Brown case » a invité récemment une centaine d'agriculteurs et distributeurs bretons à faire un voyage touristique et d'informations à travers la verte Angleterre.

Saint-Malo, Portsmouth à bord du « *Penn ar Bed* », de la compagnie « Brittany Ferries ». Visite de Bath et de ses thermes romains, Tewkesbury, Huddersfield et... le clou du voyage la visite de l'usine de production des tracteurs « David Brown » située à Meltham, près d'Halifax, dans le nord de l'Angleterre. Une énorme usine employant 4 000 personnes. 110 tracteurs en sortent chaque jour non sans avoir subi 168 contrôles, pas un de moins. Boîtes, pignons etc..., pratiquement toutes les pièces sont réalisées sur place. « *Du sérieux* » pourrait dire David Brown, le fondateur de cette fabrique qui taillait, ici même, il y a un siècle, des engrenages.

Londres ensuite, foire d'Ardingly, Brighton, Portsmouth et retour sur le « *Prince of Brittany* »... Ce fut un voyage agréable et instructif.



En juin 1979, à Nantes, le premier salon de la mer et de la pêche

Pourquoi Nantes pour une manifestation de cette ampleur ? Cinq raisons essentielles plaident en faveur de ce choix :

— Nantes est la métropole centrale sur la façade atlantique, au cœur d'une région qui réalise les deux-tiers de la pêche française en volume.

— Nantes se trouve dans un contexte agro-alimentaire favorable.

— Nantes abrite l'Institut des Pêches qui apporte à la manifestation des arguments techniques au niveau de la conserverie, des techniques du froid.

— Nantes est équipée pour recevoir d'importants rassemblements avec son parc de la Beaujoire.

— Nantes est une ville d'accueil avec une capacité hôtelière très satisfaisante.

Le vignoble signera-t-il un contrat de pays ?

Le vignoble nantais passera-t-il un contrat de pays ? Et si oui, quelle zone géographique sera ce « pays » ? Telle est la double question sur laquelle ont été invités à faire connaître leur sentiment les maires des cinq cantons du groupement des maires de la région sud-est de Loire-Atlantique, à Vertou. Cette réunion aurait pu être décisive en un sens : c'est-à-dire qu'une majorité négative aurait aussitôt fait cesser les études menées depuis plus de six mois en ce sens. Mais les maires, invités à faire savoir par un vote seulement indicatif (puisque c'est aux conseils municipaux de prendre les décisions) s'ils étaient d'accord pour la poursuite de la mise sur pied d'un contrat de pays, ont répondu oui. Seule la commune de Basse-Goulaine s'est abstenue, se sentant peu concernée par le projet en raison de son importance et de sa situation proche de Nantes. Ces deux éléments pourraient aussi s'appliquer à Vertou : la question est posée mais son maire a fait savoir que sa commune souhaiterait être associée à un éventuel « pays » du vignoble.

Le Belem est à vendre

L'Association pour la Sauvegarde et la Conservation des Anciens Navires Français voudrait réaliser un rêve : rendre à l'hexagone un trois-mâts en parfait état : le *Belem*, lancé à Nantes le 10 juin 1896, actuellement à Venise sous le nom de *Giorgio Cini*. Mais, pour réaliser ce rêve, elle doit recueillir une importante somme d'argent. Si d'importantes subventions gouvernementales sont d'ores et déjà acquises, elles sont loin de couvrir l'ensemble du prix d'achat et de la fin des travaux de restauration. Aussi l'Association lance-t-elle une soucription publique et recherche-t-elle quelques quatre millions de francs pour réussir cette opération de sauvetage. Tous ceux qui désirent y participer sont invités à se joindre à l'ASCANF, 39, rue Marceau, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 87.48.26.

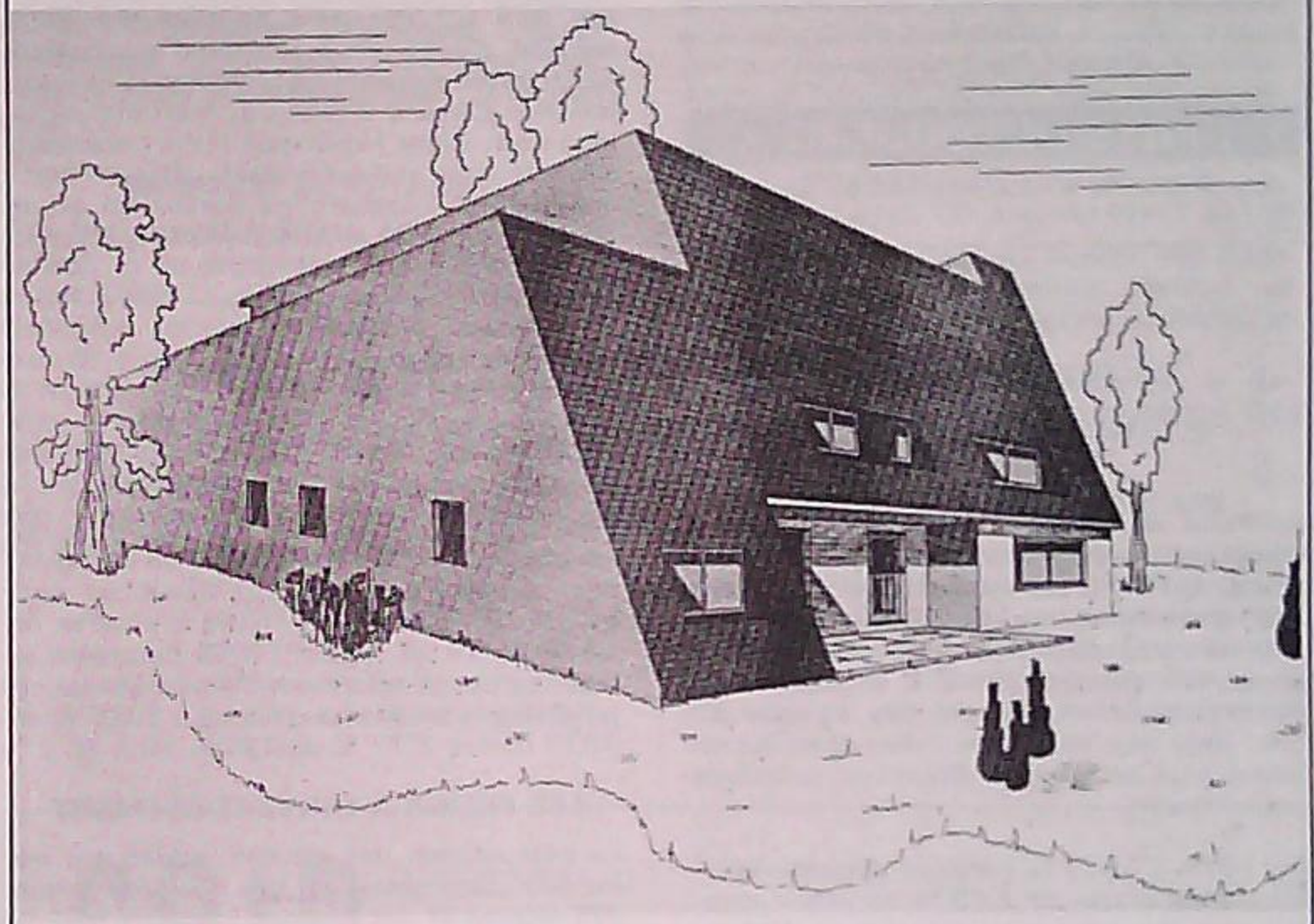
* LE CODELA fait de sa lettre d'information n° 19 une attrayante brochure en couleurs qui s'intitule très justement « Réussir et mieux vivre *au midi de la Bretagne, entre la Loire et la Vilaine* ».

CONSTRUCTIONS JD

81, avenue de la Libération
44000 RÉZÉ
Tél. 75 90 16

Vous offrent

- UN TRAVAIL DE QUALITÉ
- DES PLANS PERSONNELS
- DES CONSTRUCTIONS SUR TOUT LE DEPARTEMENT
- UN SERVICE DE COMMERCIAUX COMPETENTS



Plans entièrement sur mesures
Classiques ou contemporains

Mieux que toute affirmation publicitaire
nous vous ouvrons nos chantiers
Prendre rendez-vous

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE RÉABONNEMENT

à découper ou à recopier
et à nous retourner
7, rue Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE - CEDEX

M. . . . . .

Profession . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR magazine » et verse 62,40 F (ordinaire) ou 200 F (soutien) par :

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* *Rayer les mentions inutiles.*

GUIDE TOURISTIQUE DU

PAYS DE LOUDÉAC

Envoi contre 6 F pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 Lamballe. CCP 2319.14 P Nantes

Progression des dépôts bancaires en 1977 : le Crédit Mutuel au premier rang

Depuis plusieurs mois, tout le monde semble s'accorder à dire combien le système actuel d'encadrement du crédit est inadapté mais aussi injuste parce qu'il pénalise les établissements bancaires les plus dynamiques.

Les statistiques fournies par la Banque de France sur l'évolution de l'épargne l'an dernier peuvent précisément servir de références, parmi d'autres, lorsque l'on veut comparer le degré de dynamisme des établissements bancaires.

Il est donc très intéressant de noter que le Crédit Mutuel, avec une progression de 21,69 % du montant des dépôts confiés aux caisses locales, arrive très nettement en tête des divers établissements.

Cette progression est due, sans doute, en partie au succès du Livret bleu dont chacun sait qu'il est rémunéré au taux maximum autorisé, c'est-à-dire 6,5 % net d'impôt, alors que tous les autres établissements, à l'exception des Caisses d'Epargne, n'offrent qu'un taux brut. Cette explication n'est cependant pas suffisante et il est évident que, si un nombre toujours croissant de personnes et de familles s'adresse au Crédit Mutuel, c'est en raison de la grande diversité, s'ajoutant à des taux le plus souvent avantageux, de la gamme de services qu'il propose ; une gamme qui répond tout aussi bien aux besoins des familles que des professionnels — et en premier lieu des agriculteurs — et même des collectivités.

Le tableau que voici permet de comparer le pourcentage de progression des dépôts collectés par le Crédit Mutuel à celui des autres grands secteurs du monde bancaire en 1977. Précisons que, durant les premiers mois de cette année, l'évolution est du même ordre que l'an passé.

Etablissements Bancaires et Financiers	Taux de progression
Crédit Mutuel	**21,69 %**
Banques	14,71 %
Crédit Agricole	17,56 %
Caisses d'Epargne	16,90 %
C.C.P.	12,10 %

En ce qui concerne le seul Crédit Mutuel de Bretagne, la progression des dépôts atteint 21,3 %. Actuellement, le C.M.B. gère, par l'intermédiaire des Caisses locales, 760 milliards d'A.F. de dépôts.

(P.I.).

Pour les P.M.E., la régression de la capacité d'autofinancement compromet les investissements

Le Panel de l'Institut français des experts comptables a été consulté, à la fin mai, sur l'évolution de la capacité d'autofinancement des entreprises, de 1976 à 1977. Les experts comptables, membres du Panel, ont observé la situation de 230 entreprises de petite et moyenne dimension. Ils ont constaté que, *dans leur ensemble, celles-ci ne secrétaient plus de moyens financiers suffisants pour investir.*

De 1976 à 1977 *la capacité d'autofinancement s'est accrue de 2,69 %, en valeur absolue, pour la totalité des entreprises de l'échantillon.* C'est-à-dire que l'évolution a été très nettement inférieure à la hausse des prix. Pour la même période, les chiffres d'affaires ont augmenté, en moyenne, de 15,03 %. Par contre, les bénéfices ont diminué de 10,44 %.

Dans l'industrie où les chiffres d'affaires ont cru de 17,36 % mais les bénéfices chuté de 38,61 %, l'évolution de *la capacité d'autofinancement a été très en-dessous de la moyenne générale : 0,60 %. Le secteur tertiaire* (commerce et services) au contraire, a connu *une hausse de la capacité d'autofinancement de 9,45 %* pour un accroissement des chiffres d'affaires de 15,84 % et une amélioration des bénéfices de 9,01 %.

EN BRETAGNE : 17,09 %

En Bretagne et dans l'ouest l'évolution du chiffre d'affaires a été comparable à la moyenne générale avec une augmentation de 17,09 %. L'analyse, en valeur relative, des bénéfices par rapport au chiffre d'affaires fait apparaître, pour les entreprises de la région, une baisse importante. Les bénéfices sont passés de 0,33 % du chiffre d'affaires en 1976 à —0,17 % en 1977. De même le pourcentage d'autofinancement par rapport au chiffre d'affaires a diminué : 2,03 % en 1977 contre 2,77 % en 1976.

LES FREINS A L'INVESTISSEMENT

La détérioration des marges, expliquent les experts comptables, *est dûe à la progression des salaires et des charges* (dans les PME la main-d'œuvre est payée au SMIC) auxquels les chefs d'entreprise ont dû faire face *sans pouvoir la répercuter dans les prix de vente* en raison du blocage des prix et de la concurrence. *Mais les résultats se sont également trouvés amoindris par l'alourdissement des frais financiers.*

L'insuffisance de capitaux propres des PME se traduit par une faiblesse de la structure financière de ces entreprises. Pour réaliser les investissements initialement prévus ou compenser le crédit aux fournisseurs, les chefs d'entreprise ont dû faire plus largement appel au crédit à court terme. Ils doivent supporter la cherté du crédit pour les emprunts en cours. De nouveaux investissements semblent compromis.

La libéralisation des prix a redonné espoir à un certain nombre de dirigeants de PME, signalent les experts comptables. Mais pour relancer les investissements il faudrait que les mesures d'aides fiscales s'accompagnent d'une action sur le crédit.

La situation de l'emploi : du mieux et du pis

L'Etablissement Public Régional vient de publier une analyse de la situation de l'emploi à la fin du 1er semestre 1978 pour la région administrative. On y retrouve mêlés éléments positifs et négatifs. Notons que :

La moyenne mensuelle des demandes d'emploi enregistrées au cours des sept premiers mois de l'année 1978 s'établit à 8 440 au lieu de 8 155 l'année précédente soit donc un accroissement relatif de 3,5 %.

Le marché est loin d'être « statique » ; ainsi de janvier à juillet 1978 le nombre des demandes d'emplois non satisfaites a diminué de 2 446 alors que sur cette même période 59 077 demandes nouvelles ont été enregistrées par les services de l'A.N.P.E.

L'accroissement des demandes d'emploi non satisfaites de juillet 1977 à juillet 1978 résulte de nouveau essentiellement *des demandes féminines.* Entre ces deux dates le nombre de demandeurs hommes a augmenté de 11,0 % tandis que celui des femmes augmentait de 15,8 %. A fin juillet 1978, 58,3 % des demandeurs d'emploi non satisfaits étaient de sexe féminin.

L'impact des mesures du « pacte national pour l'emploi » a été particulièrement sensible en Bretagne. Ainsi, alors que les objectifs fixés pour la région portaient sur le placement d'environ 25 600 jeunes, ce sont au total 30 550 jeunes soit un dépassement d'environ 20 % des objectifs initiaux, qui ont été concernés. A elle seule la Bretagne représentait 5,2 % du total national alors que, à titre de comparaison, le poids de la région dans les effectifs A.S.S.E.D.I.C. nationaux n'est que de 3,5 %.

entreprises

LA S.N.I.A.S. INSTALLE A NANTES SES FABRICATIONS DE MATÉRIAUX NOUVEAUX

La société nationale des industries aérospatiales vient d'installer à Nantes l'ensemble de ses fabrications de matériaux nouveaux. Ces matériaux, baptisés « structures composites », permettent la réalisation de pièces offrant un gain de poids de l'ordre de 20 à 30%, ce qui est évidemment très avantageux dans le domaine aéronautique, ainsi qu'une résistance bien supérieure à celle des structures métalliques classiques. L'usine de Nantes-Bouguenais a été choisie compte tenu de l'importance de son équipement et de l'expérience acquise depuis plus de 20 ans dans le domaine du collage et des stratifiés.

TABUR MARINE

Pour reprendre l'expansion de Tabur-marine (Vannes), Marcel Tabur a trouvé un partenaire de poids : le baron Bich, créateur des stylos Bic, des rasoirs jetables, et patron de nombreuses sociétés. Un jeune polytechnicien (26 ans), Pierre Prieux, va devenir P.D.G.

ÉLECTRONIQUE

La SOREP (M. Dadou) a ouvert un atelier d'électronique professionnelle sur la zone industrielle de Châteaubourg.

VEHICULES INDUSTRIELS

Déjà concessionnaire VOLVO à Loudéac, le garage GOUJON POIDS LOURDS vient d'ouvrir une nouvelle concession à Saint-Brieuc-Plérin sur un terrain d'un hectare, les installations couvertes représentant une surface de 1 200 m² dont 750 m² pour l'atelier, 300 m² pour le magasin de pièces détachées et 150 m² de bureaux. Elle est dirigée par Prosper GOUJON assisté de M. DAVY, chef des ventes, et M. GANNE, chef d'atelier.

TELEPHONE ELECTRONIQUE

Une usine-relais de Châteaubourg accueille la SOREP, société rennaise d'électronique professionnelle, fondée par Guy Tadou, ex-directeur de SGS/ATES de Rennes. On y fabriquera des téléphones électroniques pour l'armée et les télécommunications. Trente emplois sont prévus.

REORGANISATION A LA FOIRE DE NANTES

La Foire internationale de Nantes est loin de connaître la réussite de celle de Rennes ; son caractère « international » est relatif et son impact sur l'économie régionale discuté. En en prenant le contrôle (2 600 actions sur 4 500), avec l'accord de la municipalité, la Chambre de commerce espère lui insufler un sang nouveau et le dynamisme qui lui manquait.

LES PETITS BLEUS

LPB DÉMÉNAGEMENTS

17, rue Mathurin-Brissonneau
44100 NANTES - Tél. 71.66.56

PLATS CUISINÉS

William Saurin (Paris) et Patigel (Lorient) vont implanter une nouvelle unité spécialisée dans les plats cuisinés et la pâtisserie industrielle sur la zone industrielle de Landévant. Prévisions : 60 emplois à l'origine, 120 en 1980, 180 ensuite.

PIÈCES INDUSTRIELLES

Spécialisée dans la fabrication de petites pièces en acier, inoxydable ou réfractaire, et en alliages spéciaux, Microsteel a ouvert une fonderie à Crévin.

RÈGLEMENTS JUDICIAIRES

JEB-Bretagne à Fougères : 60 personnes. Compagnie bretonne (confection) à Châteaubriant : 170 personnes. Le Cocguen (caisses d'emballage) à Plouezec : 22 personnes. Atlas (matière plastique) à Issé : 419 personnes.

LE BOUM DE GITANE

La firme nantaise Gitane, filiale du groupe Renault et 3e producteur français de bicyclettes (168 000 unités), se réjouit évidemment des succès de Bernard Hinault : la marque a profité de la popularité de celui-ci. Mais, outre les effets sur le marché intérieur, ce sont ceux qu'ils auront sur les pays étrangers qui intéresse Gitane : elle va jouer à fond la carte de l'exportation. Des progressions sont déjà enregistrées en Allemagne et aux Etats-Unis.

VIANDE

Créée par MM. Barbey et Yannou, la société Morcy (175 tonnes de viande traitées en fin 1977) s'installe sur la zone industrielle n° 2 de Briec-de-l'Odet.

PRESSE

La situation dans le Trégor

Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué la naissance dans la région de Lannion d'un hebdomadaire : *La Dépêche trégoroise*, créé à l'initiative de Jean-Pierre Coudurier, P.D.G. du quotidien *Le Télégramme*. Le nouveau-venu concurrence à l'évidence *Le Trégor*, hebdomadaire né de la fusion de deux très vieux titres locaux : *Le Journal de Lannion* (devenu *L'Echo de Lannion*) et *Lannion républicain*. Les gérants du *Trégor*, Christian Anger et Edouard Mauger, nous ont fait savoir que leur hebdomadaire, malgré l'apparition de *La Dépêche*, a continué à progresser régulièrement. Soulignons à ce sujet que la diffusion totale du *Trégor* qui était de 6 000 exemplaires lors de la fusion est passée aujourd'hui à 17 000 exemplaires, dont environ 6 200 abonnés. Christian Anger et Edouard Mauger nous ont, par ailleurs, précisé que leur imprimerie, l'IMPRAM, contrairement à ce que nous laissions entendre, ne connaissait pas de difficultés particulières.

• L'hebdomadaire d'Yves Rocher, *les Informations*, dirigé par Gaston Renaud va étendre sa diffusion aux régions de Redon et de Ploërmel.

• Après plusieurs mois d'existence, *la Gazette de Vitré*, hebdomadaire fondé par Gérard Chauvel, cesse sa parution.

SEREFAX A SAINT-HERBLAIN

L'imprimeur Riccobono prépare pour le réseau de fac-similé Serefax (dont font partie une dizaine de journaux parisiens) un centre d'impression à Saint-Herblain. Opérationnel incessamment, il permettra d'améliorer la diffusion de ces journaux en Bretagne et dans l'Ouest.

CPIO

Compagnie des Produits Industriels de l'Ouest

Caoutchouc — Plastique

Moulage - Injection - Extrusion - Adhérisation

Naturels Styrène-butadiène Viton Polyisoprène Polybutadiène Nitrile Polychloroprène Hypalon Terpolymères Polyéthylène Polyacétals Polypropylène Polyamides Polystyrène Polyuréthanes ABS

Zone Industrielle de Nantes-Carquefou Boîte Postale 1226
44023 NANTES CEDEX Tél. (40) 49.10.18 Télex CPIO 710 890

tro breiz

★ Du 5 au 7 mai 1979, à *Nantes,* congrès national des sociétés philatélistes ★ 2e festival de la chanson à *Rennes* du 30 janvier au 4 février *Muscadet* et *gros plant :* la récolte 1977 mieux vendue que le millésime du siècle (1976) ★ 25 000 collecteurs de naissins de coquilles St-Jacques ont été posés en baie de *St-Brieuc* ★ La Bretagne est la 2e région dé l'hexagone pour les *colonies de vacances :* 480 colonies et 260 centres pour 110 000 enfants, 356 centres de loisirs sans hébergement pour 150 000 ★ Du 17 au 20 octobre, à l'ENITIAA de *Nantes,* journées françaises du froid ★ *Châteaubriant :* du 8 au 11 septembre, foire de Béré ★ Une usine de traitement des ordures ménagères pour le pays vannetais va être construite en 1979 au *Prat* ★ Du 6 au 11 juin à *Nantes,* Salon de la mer et de la pêche.

ATTEINTE A UN SYMBOLE

La statue d'Alain Barbe-Torte a été mutilée. Cette nouvelle s'est répandue très rapidement dans les milieux bretons de Nantes et, dès le lendemain de cet évènement, le Centre Nantais de Culture Celtique transmettait à la presse un communiqué dont nous avons publié l'essentiel dans notre précédent numéro.

LA VICTOIRE D'ALAIN BARBE-TORTE : CELLE DE LA CIVILISATION

Cette statue représentait un symbole aux yeux des Nantais et je rappellerai à ce propos quelques mots prononcés le 12 juin 1937 par M. Ribrac, adjoint au maire de Nantes, à l'occasion de l'inauguration de la plaque commémorant le millénaire de la reconstruction de Nantes par Alain Barbe-Torte :

« Je voudrais simplement vous demander de méditer un instant sur ce que doit représenter pour nous, Nantais, la victoire du Pré Saint-Aignan. Ne nous laissons pas impressionner par la longue monotonie de cette suite de combats qui, depuis le règne de Conan Mériadec, livre tour à tour notre ville à l'empereur de Ravenne, au comte de Vannes, au comte du Mans, à l'empereur Carolingien. Il ne s'agit pas ici d'une de ces vicissitudes renouvelées plus de dix fois par siècle. Il n'y a rien de commun entre ces luttes féodales et la farouche reconquête que mena le comte de Carhaix à travers la Bretagne ravagée, vidée de ses habitants par les pirates du Nord. La victoire d'Alain Barbe-Torte apparaît comme la victoire de la civilisation d'alors et de l'effort ordonné des hommes, sur l'instinct de destruction et de rapine qu'exaltaient la richesse et la douceur de notre pays ».

ODILE PELLÉ

TRAVAIL TEMPORAIRE

Le marché de l'intérim connaît un important développement

Au cours de ces dix dernières années, les entreprises ont eu recours plus intensément à des contrats de travail de types particuliers, essentiellement à caractère provisoire (embauche sur les contrats de courtes durées, travail à temps partiel, prêts de main-d'œuvre, sous-traitance, régie...). Le travail temporaire (1) a connu également un développement important. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette tendance :

• Les employeurs devaient adapter très rapidement leurs effectifs aux impératifs de la production pour répondre aux fluctuations conjoncturelles affectant leurs marchés.

• Les profondes transformations que subissait notre économie, exigeaient un accroissement de la mobilité des emplois.

• Aujourd'hui, qu'elles résultent d'une évolution technologique ou d'une nouvelle répartition internationale du travail, les restructurations industrielles en cours nécessitent, de la part des entreprises, une plus grande capacité d'adaptation de leur niveau d'emploi.

Dans l'ensemble, l'appel à ces types d'emplois vise essentiellement à limiter les contraintes des entreprises en matière de gestion du personnel.

LE MARCHE DE L'INTERIM EN LOIRE-ATLANTIQUE

En Loire-Atlantique où le développement de cette activité a conquis une réelle importance économique. Ce caractère tient, non seulement au volume d'emploi que représente cette main-d'œuvre, mais aussi au rôle important qu'elle joue dans la production.

• *La masse salariale déclarée à l'URSSAF, a atteint un montant global de l'ordre de 90 millions de francs, en 1976.* Comparé aux autres activités industrielles, le travail intérimaire correspond donc à une branche de 3 500 personnes, soit l'équivalent des industries du bois en Loire-Atlantique.

• Globalement, l'emploi temporaire représente 1,2 % de la population salariée du département.

C'est un taux relativement élevé pour la région, mais qui reste modeste au regard de certaines situations exceptionnelles. En effet, dans les Bouches-du-Rhône, la part du travail intérimaire a dépassé 5 % de la population salariée, lors de l'aménagement du complexe de FOS.

L'examen de la structure du marché fait apparaître la répartition géographique de l'activité : 90 % des contrats réalisés par des agences de Loire-Atlantique sont conclus avec des entreprises implantées dans le département. Mais l'importance des recours à l'intérim varie également en fonction des secteurs économiques. Les indutries de transformation représentent 48,7 % des missions, le bâtiment et les travaux publics 16,8 %, les commerces, banques et services 23,5 %. Au niveau des branches, les utilisateurs les plus importants sont les industries de la construction mécanique (8,2 % des contrats), les industries agricoles et alimentaires (7,7 %) et les transports (7,1 % des missions), les commerces de gros (7,1 %). Enfin la construction navale et aéronautique représente 6,9 % des missions, tandis que la construction électrique en occupe (6,8 %).

En ce qui concerne les types d'emplois, on constate que les ouvriers spécialisés sont les personnels les plus demandés (19,7 % des contrats) avec les manœuvres (15,6 %) et les sténodactylos (10 %), viennent ensuite les ouvriers qualifiés de la soudure et de la serrurerie et les autres ouvriers qualifiés avec respectivement 8,9 % et 7,2 % des contrats.

UN ROLE ECONOMIQUE IMPORTANT

Le développement de ce marché de l'intérim trouve généralement son origine dans les activités du tertiaire. En France, celles-ci représentent encore 25 % des missions réalisées mais seulement 20 % des durées des contrats conclus. Ces proportions sont légèrement inférieures dans la Loire-Atlantique (respectivement 23,5 % et 16,7 %). De plus, c'est dans ce secteur que l'intérim répond le mieux à sa fonction traditionnelle : faire face à une situation imprévisible notamment en permettant le remplacement de travailleurs permanents absents.

D'après une étude réalisée par PATRICK BERTHAU, de l'échelon régional de l'emploi et du travail de Nantes.

(1) Voir le début de ce dossier dans *Armor-Magazine* n° 102-103.

Marche pour l'unité de la Bretagne

TOUS A NANTES

les 14 et 15 Octobre

L'action de l'A.N.P.E. en Bretagne et Pays de Loire

Etablissement public national créé par ordonnance du 13 juillet 1967, l'Agence Nationale pour l'Emploi a commencé dès 1968 son implantation en Bretagne et Pays de la Loire. Elle compte aujourd'hui dans ces deux régions 45 agences locales ou antennes, et la densification de son réseau devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Service appelé à participer activement à la mise en œuvre de la politique de l'emploi définie par les Pouvoirs Publics et singulièrement en faveur des jeunes, ses missions s'articulent autour de trois thèmes principaux :

• l'accueil, la prise en charge et le placement de toute personne à la recherche d'un emploi, qu'il s'agisse d'un premier emploi, d'un nouvel emploi ou d'un meilleur emploi ; pour ce faire, l'Agence prospecte les offres auprès des entreprises (offres d'emploi ou de stages), et les propose aux demandeurs qui s'adressent à ses services ;

• l'information sur les professions, filières de formation, etc et le conseil professionnel, qui concerne les personnes auxquelles se pose un problème d'orientation ou de reconversion ;

• la garantie des droits sociaux aux demandeurs d'emploi et leur accès à certaines aides prévues pour faciliter leur insertion ou réinsertion professionnelle (aide à la mobilité notamment).

Au cours de l'année écoulée (1977) l'ensemble des services de Bretagne et Pays de la Loire ont :

— reçu 279 628 demandes d'emploi
— traité 99 291 offres d'emploi
— réalisé 50 683 placements
— dirigé 13 307 jeunes vers des stages de formation ou des stages pratiques
— adressé 23 541 candidatures à la F.P.A.
— dispensé 17 037 conseils professionnels
— et 120 472 informations individuelles.

Malgré un accroissement considérable de ses charges de travail au cours des dernières années, l'A.N.P.E. poursuit la recherche de toutes les améliorations susceptibles d'accroître l'efficacité de ses interventions afin de mieux remplir son rôle de service public de l'emploi. En ce sens, elle a notamment développé les libres-services d'offre d'emploi dans la plupart des agences, et, en collaboration avec les P.T.T., elle affiche désormais les offres qu'elle détient dans les bureaux de postes des chefs-lieux de canton. Ceci, joint aux nombreuses permanences qu'elle assure dans les mairies des communes rurales, lui permet de rapprocher ses services de ceux auxquels elle a pour mission d'être utile.

VOUS SOUHAITEZ

— Connaître les offres d'emploi disponibles
— Une information sur les stages de formation
— Un conseil professionnel
— Connaître les emplois à l'étranger
— Trouver un stage pratique en entreprise

— Diffuser une offre d'emploi sur la Région
— Recruter du personnel d'encadrement
— Embaucher des collaborateurs pour l'étranger
— Bénéficier des stages de mise à niveau
— Recruter un travailleur handicapé
— Accueillir des jeunes en stage pratique

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES AGENCES LOCALES OU ANTENNES DE

ANPE — AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

ILLE-ET-VILAINE

RENNES NORD, 50, rue Paul Bert, 35031
RENNES SUD, 103, avenue de Crimée, 35100
RENNES OUEST, 26, boulevard de Verdun, 35013, B.P. 3202
SAINT-MALO, 2, rue de l'Astrolabe, B.P. 138, 35401
FOUGÈRES, 64, rue de Vitré, 35300
REDON, Cité Administrative, Place du Général de Gaulle, 35600
VITRÉ, 4, boulevard des Rochers, 35500

CÔTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC, 52, boulevard Waldeck Rousseau, B.P. 561, 22009
GUINGAMP, 4, rue des Capucins, B.P. 46, 22201
LANNION, 3, rue de la Poterie, B.P. 327, Résidence du Centre, 22304
DINAN, 13, rue Haute-Voie, B.P. 47, 22102
LOUDÉAC, 24, rue Notre-Dame, B.P. 115, 22600

FINISTÈRE

BREST, 1, rue de l'Observatoire, B.P. 807, 29279
MORLAIX, 14, rue du Mur, B.P. 48, 29210
QUIMPER, 60, quai de l'Odet, B.P. 132, 29104
CARHAIX, 12, rue Brizeux, B.P. 223, 29270
DOUARNENEZ, 34, rue Anatole France, B.P. 24, 29173

MORBIHAN

LORIENT, 3, rue Jean Le Coutaller, B.P. 431, 56322
LORIENT (Annexe), 2, rue de l'Enclos du Port, 56100
VANNES, 10, rue du Capitaine Jude, 56000
PONTIVY, 2, boulevard Viollard, B.P. 65, 56300
PLOËRMEL, 26, place de l'Hôtel de Ville, B.P. 72, 56800

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES, 12, avenue Carnot, 44046
NANTES (cadres), 12, rue de Strasbourg, 44041
RÉZÉ, Centre Social, Allée de Touraine, 44400
CHATEAUBRIANT, 25, rue Denieul et Gastineau, B.P. 100, 44110
SAINT-NAZAIRE I, 51, rue Aristide Briand, B.P. 266, 44606
LA BAULE, 221, avenue de Lattre de Tassigny, 44501
PORNIC, 13, place du Marché, B.P. 60, 44210

Le « Tro-Breiz » d'Eric Tabarly

Eric Tabarly suscite toujours le même engouement auprès des amoureux de la voile. On a pu le constater au cours du cycle de conférences qu'il a données en juillet à Fouesnant, Lorient, Saint-Malo, Perros-Guirec, Morlaix, Brest et Bénodet, où il a fait infailliblement salle comble. Son nouveau film *« Pacifique Sud »* a été tourné par une équipe de TF 1 sous la direction de Christian Brincourt pendant la traversée Los-Angeles-Sydney : des prises de vue superbes, l'atmosphère virile d'une équipe solide. Le débat avec le public : on y découvre un Tabarly souriant prêt à satisfaire les curiosités des néophytes comme des « fans ».

En fait, ce n'est pas tout à fait le solitaire bourru que l'on dit, ce capitaine de corvette qui a pratiquement accroché à son palmarès tous les classiques de la voile.



Eric Tabarly (au centre) à l'école de voile de Perros-Guirec, entouré de Pierre Yoncourt et de notre collaboratrice Eliane Deshayes.

Gilles Le Baud vainqueur de la 9e course de l'Aurore

Les Bretons se sont particulièrement illustrés dans la 9e édition de la course en solitaire de l'Aurore.

Gilles Gahinet, vainqueur en 1977, remporta sur son prototype, deux victoires d'étapes ; Patrick Eliès, avec son proto Berret, fut leader pendant trois étapes ; mais c'est Gilles Le Baud sur son Kelt, également proto Berret, qui remporta la victoire finale à Port-Haliguen, renouvelant son exploit de 1973 sur proto-Harlé. Rappelons que nous avons publié une interview de lui dans *Armor* d'avril.

Longue de près de 1 300 miles, la 9e course en solitaire de l'Aurore, qui mena les participants de Perros-Guirec à Kinsale en Irlande, Laredo en Espagne, et Pornichet La Baule, devait être indécise, un vent capricieux ayant opéré la sélection à une centaine de miles seulement de l'arrivée.

A noter la prépondérance des « protos » qui fait de cette course en solitaire de plus en plus une course de spécialistes.

Le second à franchir la ligne d'arrivée fut Bruno Peyron (La Baule), puis Vidal, Morvan, Ponroy, Gahinet et Patrick Eliès qui porta presque jusqu'au terme de la course la victoire des Briochins.

Le tourisme à l'heure de l'*Amoco-Cadiz*

PAR ALPHONSE BOULBAIN

En d'autres temps, le lecteur voyant ce titre aurait été alléché par cette annonce exotique. Il aurait cherché à deviner en quel lieu de Basse-Bretagne se déroulait cette fiesta panaméenne.

Hélas ! la réalité a été plus sinistre. *Amoco-Cadiz* est un nom qui restera dans la mémoire des Bretons. On se souviendra de ce pétrolier géant incapable de maîtriser sa route, n'ayant qu'un seul cap : *le profit* déversant à petits flots sa cargaison nauséabonde sur une partie du littoral béni des Dieux des Côtes-du-Nord et du Finistère.

Ce naufrage a bien mérité le nom de *catastrophe*. Il a influencé et perturbé le déroulement de la saison touristique en Bretagne.

L'heure des comptes n'est pas encore venue mais on peut d'ores et déjà faire le point. Juin et juillet ont été franchement mauvais. La saison n'a vraiment démarré qu'au début d'août. Elle ne sera pas à marquer d'une croix blanche dans les annales du tourisme breton.

Sans doute a-t-on connu une affluence exceptionnelle au mois d'août lorsque le soleil a tenu à venir panser nos plaies. Mais, de même qu'*une hirondelle ne fait pas le printemps*, un bon mois d'août ne fait pas une saison.

Malgré les efforts louables déployés par les communes avec le concours de l'Etat pour rendre les plages propres dans le nord-ouest de la Bretagne, il n'est pas question de rattraper le retard de la pré-saison. Par un curieux amalgame l'ensemble de la région a été pénalisé à tort puisque la « pollution » n'atteignait qu'une partie délimitée du littoral.

Ce drame met en lumière la nécessité d'organiser la propagande et la publicité touristiques sur des bases plus modernes. Il n'y a pas de place à l'improvisation dans ce domaine. C'est une affaire de professionnels et de moyens.

Lorsque l'on connaît l'importance du *poids économique du tourisme* dans une région comme la nôtre (il était de l'ordre de 2,6 millions de francs en 1977) on se rend à l'évidence que l'on ne *sauvera* pas la saison 1979 avec de beaux discours ou de fallacieuses promesses.

Parlons clair : « *Il faudra y mettre le paquet* » pour que le flux habituel des touristes — dont beaucoup sont des amoureux de la Bretagne — retrouve l'an prochain nos accueillants rivages.

ALPHONSE BOULBAIN
Président de l'Union départementale
des O.I. et S.I. des Côtes-du-Nord
Représentant les activités touristiques
au Comité Economique et Social
de Bretagne

Un quatrième menhir classé à Saint-Brevin.

Après le menhir de la Roche-des-Prés, dit aussi « Pierre de Gargantua », celui du Plessi-Gamat et celui de la Pierre-de-Coiche, un quatrième menhir vient d'être classé monument historique : le menhir de la « Pierre attelée », situé dans la colonie du même nom à l'Ermitage. Les « inventeurs » le décrivaient ainsi en 1883 : sa hauteur au-dessus du sol est de 2,90 m mais il est très profondément enfoui dans le sable ; sa largeur est de 1,40 m et son épaisseur de 1 m ; il est en grès quartzeux.

Le C.M.B. dans les courses nautiques

Exprimant d'une manière originale son dynamisme, le C.M.B. avait décidé de parrainer cet été un équipage féminin qui, sur un bateau baptisé « CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE », a participé à deux grandes courses la GAN-FIGARO et surtout la course LORIENT-LES AÇORES. C'était d'ailleurs la première fois qu'un équipage féminin participait à une course trans-océanique.

Pourquoi le C.M.B. avait-il choisi ce parrainage ? Sans doute pour exprimer son dynamisme, comme on l'a dit, mais aussi tout simplement parce que ces jeunes femmes, membres du Club Nautique de Lorient ne trouvaient personne pour les aider à mener à bien leur initiative, par manque de notoriété. Une notoriété que ces deux grandes courses leur ont procurée.



JEAN LAGARDE : Quels moyens pour sauver le littoral ?

Le Conservatoire du littoral créé en juillet 1976 a acquis à ce jour 5000 hectares de terrains fragiles sur les côtes de France. Jean Lagarde, maire de Lorient, a fait part de ses réflexions à notre confrère *Le Monde*. Il a notamment déclaré : « 5000 hectares, c'est la moitié de la surface de Belle-Ile ; 5000 hectares, c'est à peine 10 % du littoral finistérien ; c'est par contre beaucoup moins que la surface qui, chaque année, disparaît en raison de l'envahissement de l'urbanisation, notamment de l'urbanisation diffuse et anarchique.

Aussi, la question que je me pose est de savoir si le Conservatoire du littoral dans ses formes actuelles n'est pas un outil dangereux parce qu'il nous donne bonne conscience : ne fait-on pas enfin quelque chose ?

A mon sens, il est nécessaire de situer précisément le rapport qu'il y a entre les objectifs à atteindre — le sauvetage du littoral de notre pays — et les moyens mis en œuvre, en l'occurence ceux du Conservatoire.

On constate alors à l'évidence que la volonté politique n'existe pas. Dans les conditions actuelles, notre littoral est condamné, le terme n'est pas exagéré, et le Conservatoire n'aura, hélas ! servi qu'à préserver ce que l'on peut déjà appeler des « musées », c'est-à-dire de petits espaces littoraux vierges d'urbanisation et témoignages de ce qu'était autrefois un littoral riche, varié, remarquable... Mais il faut prévoir la mise en place de moyens réglementaires permettant, au moins pendant un temps suffisant, la protection de notre littoral sans que la collectivité soit contrainte systématiquement d'acheter tous les secteurs à préserver sous peine de les voir dégradés. A cet égard, l'interdiction de toute construction entre la mer et la ligne de crête, en dehors des zones urbaines ou à proximité des villages côtiers où une urbanisation en profondeur est possible, est une mesure indispensable à adopter ».



Le littoral breton : le mur de l'Atlantique... l'ancien et le nouveau.

Palmarès régional des villes et villages fleuris

PREMIÈRE CATÉGORIE (moins de 300 habitants) : 1. Saint-Gilles-Vieux-Marché ; 2. Cogles ; 3. Caden.

DEUXIÈME CATÉGORIE (entre 301 et 1000 habitants) : 1. Rannée ; 2. Plouguenast ; 3. Saint-Jean-Brévelay ; 4. Locquénolé.

TROISIÈME CATÉGORIE (entre 1001 et 5000 habitants) : 1. Guerlesquin ; 2. Saint-Cast ; 3. Larmor-Plage ; 4. Rosporden ; 5. Chartres-de-Bretagne.

QUATRIÈME CATÉGORIE (entre 5001 et 20000 habitants) : 1. Lannion ; 2. Fouesnant ; 3. Cesson-Sévigné ; 4. Redon ; 5. Pontivy.

CINQUIÈME CATÉGORIE (plus de 20000 habitants) : 1. Quimper ; 2. Vannes ; 3. Morlaix ; 4. Lorient.

HORS CONCOURS : Dinan, Moncontour, Carantec, Brest, Rochefort-en-Terre, Trans, La Gacilly, Rennes.

150 000 F pour redorer l'image de la Bretagne

La vague de solidarité suscitée par la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* ne s'est pas éteinte comme on aurait pu le craindre avec les feux de l'été.

Le Groupe des Assurances Nationales G.A.N. a tenu à participer à l'opération en faveur de la promotion du tourisme en Bretagne en affectant un crédit de 150000 F au bénéfice de la Fédération Bretonne de SI et OT. C'est au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville de Perros-Guirec que M. Ezvan, directeur du G.A.N., remettait à Alphonse Boulbain, président de la Fédération, ce chèque, dont Pierre Yoncourt, président de l'O.T. de la Côte de Granit Rose et catalyseur de l'opération, devait préciser l'utilisation : un film documentaire sur la Bretagne, destiné à faire savoir que notre pays a retrouvé tous ses attraits. Ce film devrait être diffusé sur les chaînes de télévision régionales et dans les salles de cinéma tant françaises qu'étrangères.

Au Pellerin, une zone verte de vacances... avant la centrale nucléaire.

Entre le 13 juillet et le 16 août, le Comité de défense de l'environnement du Pellerin et de Cheix, mettait à la disposition de la population et des touristes un site de vacances, à 20 km au sud-ouest de Nantes, sur les communes de Cheix-en-Retz et du Pellerin, entre le canal de la Martinière et la rivière de l'Acheneau. C'est la coupure verte entre ces métropoles industrielles que sont à l'ouest Paimbœuf et Saint-Nazaire et à l'est Nantes. L'idée d'un tel site de vacances est de démontrer aux populations ainsi qu'aux pouvoirs publics la nécessité de cette coupure verte et non d'une centrale nucléaire. Le comité d'organisation y assurait diverses réalisations et animations : découverte de la région, pêche à la ligne, randonnées pédestres, cyclisme, canoë-kayak, barques, bals, festoù-noz, garderies d'enfants, découvertes des énergies douces. le camping, mi-sauvage, mi-organisé, était gratuit.

banque de bretagne

Des hommes compétents pour vous aider à résoudre vos problèmes

90 AGENCES EN BRETAGNE
ET EN REGION PARISIENNE

Plus de 2000 guichets correspondants en France où vous pouvez effectuer vos prélèvements hebdomadaires

Village de Douar Rû



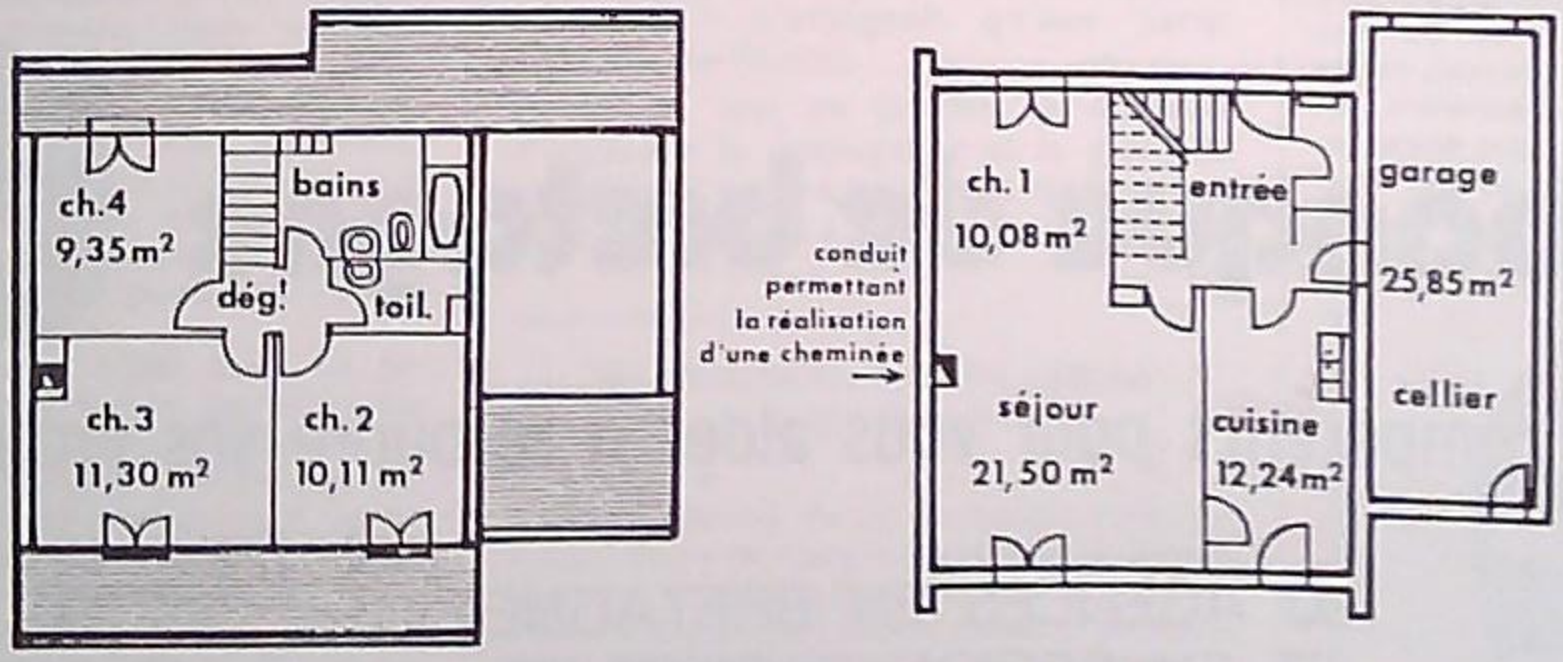
Un nouvel art de vivre à PONTIVY

(route de Mur-de-Bretagne)

245 000 Fr Prix ferme et non révisable pour une maison de 5 PIECES.

(aménagements extérieurs compris : clôtures, pelouses, etc...).

- FINANCEMENT particulièrement avantageux par Prêt Aidé d'accession à la Propriété (PAP) représentant 70 % du prix de vente, (jusqu'à 80 % dans certains cas). Ce prêt ouvre droit à l'aide personnalisée au logement (APL).
- ARCHITECTURE: Maisons ESPACE, agrées par le C.N.B.S. Construction traditionnelle. 4, 5, 6 pièces. Matériaux et finition de qualité. Grès cérame dans les cuisines. Papier lavable: cuisines, s. de b., w. c. Aiguilleté: chambres et dégagement étage. Tapisseries sur l'ensemble des murs des pièces habitables et les plafonds des chambres de l'étage. Conduit de cheminée dans le séjour. Chauffage gaz. Maisons de grandes dimensions. Exemple: 5pièces « 94,9 m² habitables, et 25,8 m² d'annexes.
- SITUATION exceptionnelle, à proximité immédiate de la ville.



RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

PONTIVY : à notre magasin : 99 r. du Gal de Gaulle. Le lundi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30 et étude de Me Le Strat, Notaires associés, 10 r. de Luneville. Tel : 25.41.55.

LORIENT : Sté d'H.L.M. de Bretagne, 6 r. Maurice Thorez. Tel : 37.14.12 de 13h30 à 17h30.

SPECIAL PONTIVY

« Centre-Bretagne Expansion »

La 17e foire-exposition

par Michel MASSON maire de PONTIVY



DÉS après la guerre, la municipalité de M. Lambert s'est préoccupée de remettre sur pied une manifestation commerciale dont l'importance n'a fait que grandir. Les circonstances matérielles de l'époque et les ennuis causés par les entreprises chargées de l'organisation ont tout de suite amené les membres de la municipalité et du conseil municipal à penser qu'il fallait partir sur d'autres bases.

DES DÉBUTS DIFFICILES

C'est ainsi que, dès 1954, un comité municipal était formé qui prenait en charge l'organisation de la Foire-Exposition de Pontivy.

Les débuts furent difficiles en raison du manque de matériel, du manque d'expérience, mais la bonne volonté était générale et le désir de réussir étant profondément ancré au cœur de chacun, les foires se développèrent rapidement et bientôt la place Aristide Briand devenue trop petite devait être abandonnée. C'est en 1970 que la dernière foire eut lieu sous les marronniers.

1972 : LE PARC DE KEROPERT

En 1971, une nouvelle municipalité prenait les choses en main et, en accord avec le comité de la foire qui restait inchangé, il était décidé de transporter la manifestation en un autre lieu à l'extérieur du cœur de la ville, à Keropert.

Le parc de Kéropert vit donc la première foire en 1972 et chaque année des aménagements nouveaux permettent de donner satisfaction aux nombreux exposants qui, fidèles et amicaux, s'inscrivent à l'avance. Plusieurs hectares vont ainsi se trouver comporter des infrastructures et des équipements qui permetteront de faire encore mieux la prochaine fois...

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- et tous produits en béton moulé -

Anciens Établissements

PASCO Frères

société I.F.P.M.E.C.

Zone Industrielle — **PONTIVY**

Téléphone : 25.05.74

1978 : LE SUCCÈS ASSURÉ

Mais, dès cette année 1978, chacun trouvera la place et la commodité de réaliser ses affaires et à ce jour l'afflux des demandes nous autorise à dire que la 17e Foire-Expo de Pontivy sera un succès. Les concours départementaux agricoles qui feront corps avec la foire commerciale ne manqueront pas de drainer vers Pontivy un monde agricole dont la qualité n'est plus à discuter.

Tous les responsables de la vie économique du Centre Bretagne se réjouiront de la bonne marche d'une manifestation qui n'est faite dans l'intérêt d'aucun en particulier mais organisée par une ville et des bénévoles pour le bien de tous.

C'est ce qui a fait la valeur et la force de notre foire depuis 1954 et les résultats jusqu'ici obtenus sont le gage certain des succès et des progrès de l'avenir.

MICHEL MASSON
Commissaire général
Maire de Pontivy



AGRICULTEURS... la cecab

commercialise

votre production végétale, céréales, pommes de terre, légumes de conserve...
votre production animale : porcs, bovins, œufs...

vous approvisionne

aux meilleures conditions engrais, amendements, aliments, produits de traitement, outillage...

organise

avec vous en groupement de producteurs l'élevage de porcs, taurillons, veaux de boucherie, pondeuses, poulettes, légumes...

CECAB - Kerlurec THEIX - Tél. 54.05.50
CECAB PONTIVY - Tél. 25.14.98 et 25.11.63 - 40, rue Gal de Gaulle

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER INTERFLORA

G. MONGIN
FLEURS NATURELLES
Art Floral

42, rue Nationale **PONTIVY**
☎ 25.02.39

Société des Produits Chimiques de Pontivy

Engrais - Produits Phytosanitaires
Semences - Produits pour Jardin

29, Rue de Rivoli PONTIVY
Tél. 25.08.37 - 25.04.64 - 25.06.28

Mécanique de précision
Tour - Fraisage Ajustage - Rectification

Tôlerie - Chaudronnerie - Constructions métalliques

Ets Alain HOUDMON

Avenue Parmentier - KERIMAUX
Tél. (97) 25.42.68 - 56300 PONTIVY
Installation prochaine Z.I.

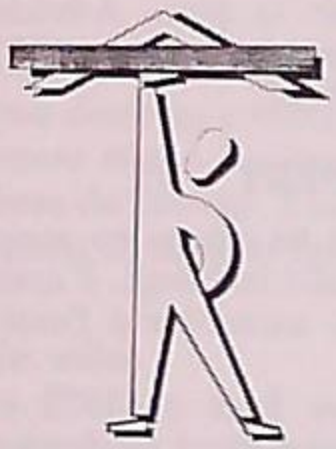


TOUS LES REVÊTEMENTS DU SOL

Carrelage - Marbre - Cheminées
Escalier sur Voûte Sarrazine

LE SAUX - MOISAN

7, Rue A. DE MUN - **56300 PONTIVY**
Tél. (97) 25.13.61



ENTREPRISE DE COUVERTURE
Zinguerie - Étanchéité

Guy LE NILLON

Rue Roger le Cunff
56300 PONTIVY
Téléphone : 25.07.05

Électricité Générale

Gilbert
SCOLAN

18, Rue de Porlorino
56300 Pontivy
Tél. 25.40.34

Dépannage et Entretien

Chauffage
Mazout et Gaz
toutes marques

PARFUMERIE **CADEAUX**

DECQ - MARCHAL

41, rue Nationale

56300 PONTIVY - Tél. 25.06.27

Pontivy, horizon 1979

La parution de ce nouveau « *cahier spécial Pontivy* » vient à point pour marquer la foire exposition 1978 qui se déroulera du mercredi 27 septembre au lundi 2 octobre. Une foire importante pour le Pays qui réserve une large part au secteur agricole particulièrement bien représenté.

Mais ce « *spécial Pontivy* », c'est également l'occasion pour Michel Masson, maire, de nous entretenir de l'activité de sa commune, des problèmes qu'il rencontre et de ses projets.

Pontivy est, depuis longtemps, une cité exemplaire dans le Centre-Bretagne : malgré les difficultés, elle entend bien demeurer un des plus beaux fleurons de la Bretagne...



Hier... la place du Martray *ciné-photo Guy Blat*

Armor-Magazine : l'économie de Pontivy a considérablement prospéré ces dernières années. Pouvez-vous nous brosser un rapide tableau de son activité ?

Michel Masson : Après une période de dix années de progrès constants et considérables, l'activité économique de Pontivy s'est trouvée brusquement interrompue en 1974 par suite de la crise économique générale. Alors que plusieurs implantations d'industries étaient envisagées à l'époque, la région de Pontivy s'est trouvée en face de problèmes difficiles à résoudre. En effet, la main-d'œuvre est relativement abondante dans la région, notamment féminine, mais les industries qui sont susceptibles de s'installer emploient peu de main-d'œuvre. Dans l'agro-alimentaire, par exemple, les progrès des procédés électroniques font que l'homme devient de moins en moins indispensable. Cependant, nous avons fondé de grands espoirs en 1976 lorsque des industries venant de l'extérieur ont pensé s'implanter dans la région. A l'heure actuelle, les propositions qui nous sont faites sont de nature à nous laisser penser que les implantations seront plus tardives que prévu. Une grande usine, LINPAC, d'origine anglaise, qui devait s'installer sur la zone industrielle de Noyal-Pontivy, est obligée, en raison des circonstances économiques du marché commun, de retarder la construction de ses locaux.

UNE NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE DE 22 HECTARES

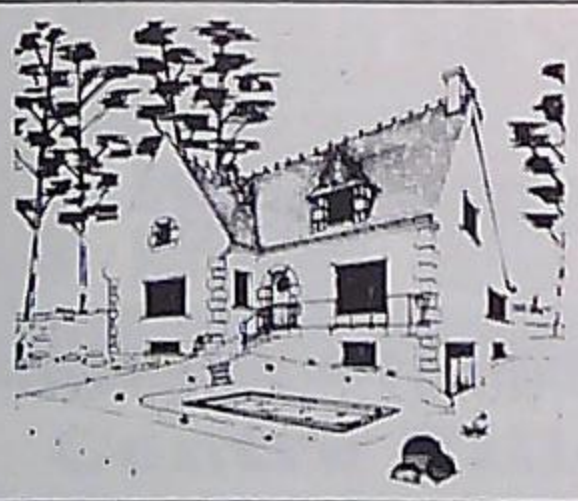
A.M. : Les implantations industrielles à Pontivy se heurtent d'autre part à un autre problème, celui du manque de terrain ?

MM. : Effectivement, la commune de Pontivy ne dispose plus actuellement d'espaces sur les zones industrielles. Les zones que nous avions faites après les années 60 sont maintenant remplies, représentant environ 42 hectares, 3000 salariés. Nous sommes obligés d'envisager l'extansion de ces zones sur d'autres communes. Pour ce faire, il a fallu attendre que le P.O.S. de la commune du Sourn soit accepté par son conseil municipal et par l'Equipement. Ceci est en train de se faire, la mise en place définitive est en cours. Nous aurons donc une Z.I. qui démarrera je crois, avant la fin de l'année sur un espace de l'ordre de 22 hectares. Nous avons déjà l'espoir de voir s'y implanter un certain nombre d'industries. Les problèmes d'implantations industrielles sont conditionnés par des embranchements ferroviaires et par des terrains qui soient facilement industrialisables. Nous sommes à ce propos en étude depuis plusieurs années avec la SEMAEB de Rennes qui est chargée par le syndicat d'expansion économique de la région de Pontivy de procéder à une étude technique sur ces zones. Cette étude devrait aboutir à une enquête d'utilité publique. Des résultats réels pourraient intervenir dans les mois prochains.

EMPLOI : PERSPECTIVES DELICATES

A.M. : Quelles sont les perspectives de l'emploi à Pontivy ?

M.M. : A l'heure actuelle, elles sont assez délicates puisque l'entreprise « Jacques-Gimm », le gros employeur de Pontivy, envisage de débaucher 80 salariés. Dans son domaine, les menuiseries industrielles, la crise de la vente est particulièrement aiguë car les crédits sont limités sur les gros chantiers qui sont ses principaux clients. Mais elle envisage sa mutation dans une autre forme de fabrication et nous espérons qu'elle pourra dans l'avenir embaucher de nouveau. Le problème à Pontivy est que les ouvriers non spécialisés ont du mal à trouver des emplois dans d'autres industries puisqu'il y en a très peu dans la région. Bien entendu, les entreprises comme Onno ou les autres usines agro-alimentaires emploient beaucoup de personnes, mais il semble qu'elles soient



CONSTRUCTIONS
Ty-Pondi
15 rue de Rivoli B.P. 138
56300 PONTIVY
Tél. 97 25.06.13

balac



Une maison vraiment traditionnelle.

La Ville-au-Vent - ST-GUYOMARD - Tél. 22.47.79
13, rue Mal Foch - LORIENT - Tél. 21.69.94
44, rue Jean Moulin - PONTIVY - Tél. 25.31.38

Nous exposons à la Foire de Pontivy

bon pour être documenté
nom :
adr. :

Pontivy news



Y. Jeffray

Route de Lorient

(97) 25.41.70

25.07.08 après 19 h.

PONTIVY

17ème FOIRE EXPOSITION

"CENTRE BRETAGNE EXPANSION"

27 Septembre au **2** Octobre 1978

COMMERCIALE – ARTISANALE – AGRICOLE

Concours agricoles départemental

Secrétariat : Mairie de Pontivy – Tél. 25.00.33 - 25.04.90

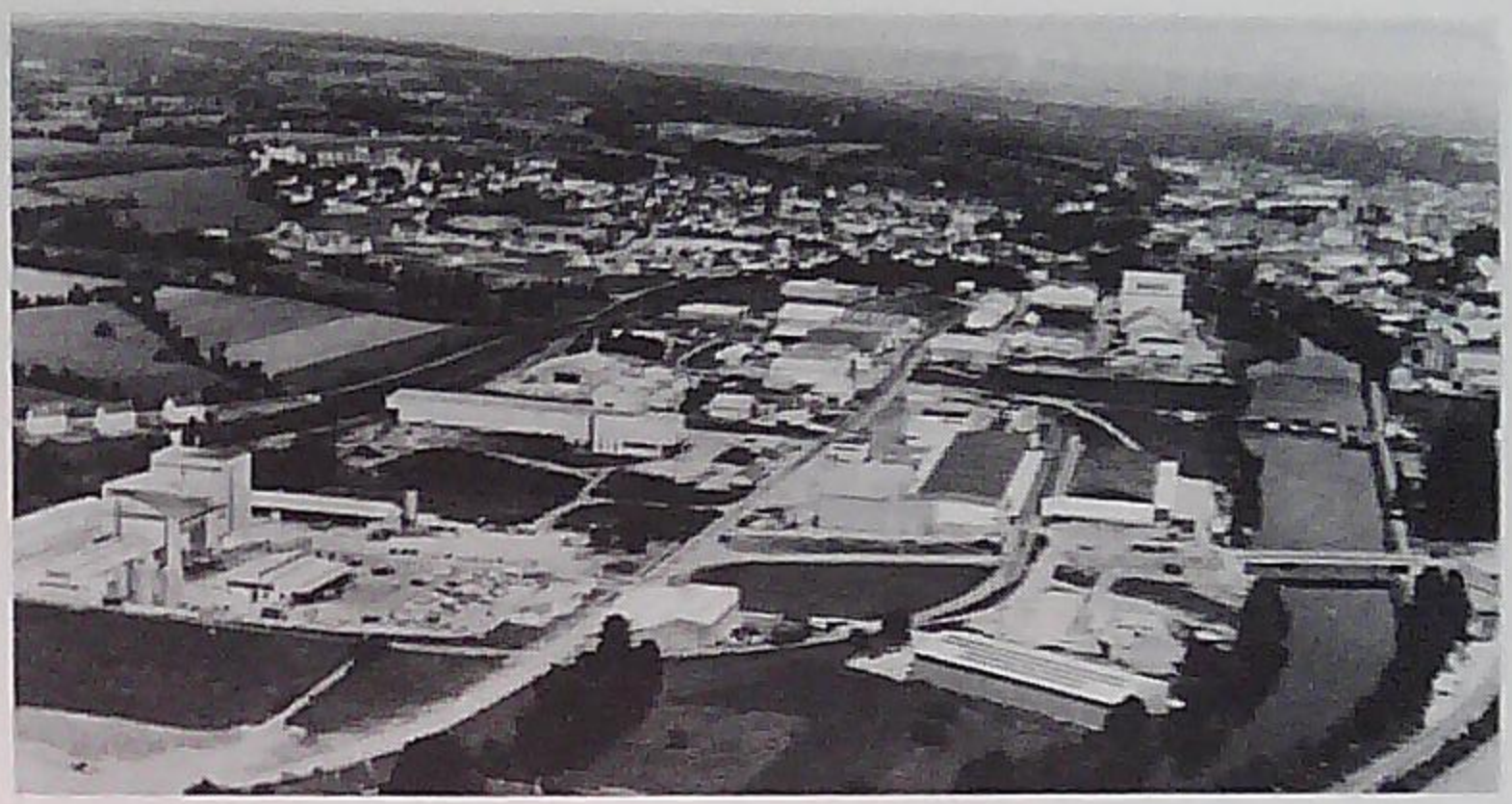
Carrosserie
Tôlerie
Peinture

Pierre TUAUDEN

Zone Industrielle 56300 PONTIVY

Tél. 25.09.10
25.17.19

Réparations
Poids Lourds
et Voitures



Vue aérienne de la zone industrielle — *Ciné-photo Guy Blat*

rendues à leur capacité maximum.

Toutes les industries en amont ou en aval de l'agro-alimentaire seront les bienvenues à Pontivy. L'usine Préval avait envisagé pendant un certain temps de construire une fromagerie, mais cela reste encore à l'état de projet. Nous avions également espéré l'implantation d'une conserverie de produits légumiers, mais elle s'est faite en dehors de Pontivy. Nous sommes évidemment très sensibles à ce que les gens puissent rester au pays ; ceci est possible dans la mesure où les industries peuvent utiliser la formation reçue par les jeunes employés. Le rôle de la municipalité est, hélas, très réduit à ce niveau puisque l'initiative des installations ne nous appartient pas.

LA RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

A.M. : Quels sont vos projets en ce qui concerne l'urbanisme de la ville ?

M.M. : Nous venons de recevoir notre P.O.S. tel qu'il est admis par l'administration de l'équipement, le préfet et le ministère. Il n'est pas satisfaisant à notre avis puisqu'il n'admet pas les propositions que nous avions faites en octobre 1976. Il vient de faire l'objet d'une enquête publique. Nous avions prévu, par exemple, autour de Pontivy, des zones constructibles dans un avenir à court terme. Maintenant, elles sont prévues à long terme. Cela risque de provoquer une spéculation sur toutes les zones comprises en urbanisation possible. Or, notre position n'est pas, évidemment, en faveur de ce phénomène. Connaissant les besoins de la ville (nous avons actuellement 250 demandes de logements en instance), la municipalité devrait avoir la possibilité de construire des lotissements à prix coûtants. Nous sommes obligés maintenant d'attendre le rapport du commissaire enquêteur. Je pense que le P.O.S. deviendra définitif au mois d'octobre.

D'autre part, nous venons d'adhérer à l'ARIM pour mener une opération de rénovation de l'habitat ancien qui redonnera vie au centre-ville. Il y a plus de 300 logements abandonnés dans le centre ! En même temps, nous allons créer des rues piétonnières : tout cet ensemble donnera un nouveau cachet à la ville.

TOURISME ET ANIMATION CULTURELLE

A.M. : Avec le château de Rohan, vous avez un environnement particulièrement propice aux actions d'animation socio-culturelle ?

M.M. : Oui, nous avons la chance d'avoir ici un château autour duquel une

Ets PINABEL

Bières PELFORTH -
KANTERBRAU -

CIDRE
COMBUSTIBLES

56300 PONTIVY

Zone Industrielle

Tél. 25 01.74
25.10.90

centre distributeur
E.LECLERC

LA VRAIE DISTRIBUTION

Centre Ville, rue Nationale - 56300 PONTIVY

Plus de 5000 ménages nous ont fait confiance
pour réaliser leur appartement ou leur pavillon.

L'HABITATION FAMILIALE LORIENT BREST
LE FOYER D'ARMOR

sont des sociétés coopératives sans but lucratif contrôlées par l'État.

21, rue JULES LEGRAND, LORIENT - Tél: 64-59-96

LE PARC DU RESTO
PONTIVY



2me TRANCHE DE 36 PAVILLONS
EN COURS DE CONSTRUCTION

Permanence à la mairie
le 1er samedi de chaque mois

Avec notre coopérative, vous bénéficierez :
- De bonnes conditions de prix et de qualité
- Des prêts de l'État à taux réduits
- De l'exonération de l'impôt foncier sur 15 ans



Concessionnaire des

- BIÈRES KRONENBOURG
- CIDRE
- EAUX MINÉRALES
- CIDRE BOUCHÉ (Chistr Pondi)

ÉTABLISSEMENTS

J. CORBEL

Zone Industrielle
56300 PONTIVY

Tél. 25.01.23
25.01.24
(non groupés)

certaine animation peut être menée. Nous avons en outre une remarquable bibliothèque, une salle des fêtes très bien équipée dans laquelle des activités multiples peuvent se dérouler. En ce qui concerne la bibliothèque, elle remplit vraiment bien son rôle et elle se complète d'une salle d'exposition où il y a possibilité d'installer un auditorium.

A.M. : Pontivy est également une ville où le touriste s'arrête volontiers ?

M.M. : En effet, nous avons à Pontivy un grand nombre de visiteurs de passage. Mais, lié à cette question, il faut évoquer ici le problème de l'aérodrome. On ne peut à l'heure actuelle y atterrir qu'avec de petits avions. Cependant, je pense que l'on arrivera à prolonger suffisamment la piste pour permettre l'atterrissage d'avions bimoteur. Ceci permettrait aux industriels du Centre-Bretagne d'avoir un point de départ pour des avions personnels. Ce n'est pas un problème facile à régler, l'aérodrome se trouvant au centre d'une région agricole de haute qualité...

Ceci dit, nous avons à Pontivy un syndicat d'initiative municipal depuis 1977, c'est-à-dire que la ville prend en charge son fonctionnement. Je pense que l'Office de tourisme est un organisme nécessaire à la vie communale et commerciale. Il faut reconnaître que ce n'est pas facile de le gérer ; nous nous heurtons à un certain nombre de problèmes puisque pour le moment, nous sommes obligés d'assumer son fonctionnement sur le budget municipal.

LA FOIRE AGRICOLE : UN IMPACT IMPORTANT

A.M. : Comment se présente la foire-exposition 1978 ?

M.M. : La foire de Pontivy, qui a été reformée après la guerre, a bien rempli son rôle puisque maintenant, pour une ville de 15 000 habitants, on arrive à une moyenne de 30 000 visiteurs et plus de 220 exposants. Nous avons d'ailleurs reçu de nombreux encouragements des exposants comme des acheteurs. Nous savons que c'est une action potentielle valable. C'est une foire municipale au profit de la collectivité où l'économie locale tient une place importante.

Elle est orientée principalement sur le secteur agricole de telle sorte que les concours départementaux ont lieu en même temps que la foire à Pontivy. Cette année encore, elle aura un impact important puisque nous réservons la moitié de l'espace pour l'exposition du bétail et de l'activité agricole. Du 27 septembre au 2 octobre, on y trouvera des expositions diverses avec une journée artisanale, commerciale, agricole... La grande journée sera certainement celle du dimanche 1er octobre où se déroulera une fête folklorique avec de nombreux groupes bretons. Nous comptons également sur la participation de nos villes jumelles anglaises et allemandes, et nous profiterons de la foire pour organiser la journée du jumelage des pompiers (français, anglais et allemands dans le cadre du conseil des communes d'Europe).

Je crois pouvoir dire que la foire est une opération à la fois commerciale et touristique, susceptible d'attirer l'attention sur le Pays de Pontivy, mais, surtout, pouvant avoir des influences économiques à long terme.

Interview recueillie par
NADINE COURDIER



ciné-photo Guy Blat

Une vieille rue de Pontivy

La tradition des foires d'antan perpétuée

par JO LE TINIER

On a très souvent discuté quant à l'opportunité... et surtout de l'intérêt qu'une Foire-Exposition, pouvait... présenter. Poser la question... c'est essayer d'y répondre... Peut-on parler à ce sujet de résurgence d'anciennes foires, drainant vers les lieux où elles se déroulaient, des foules nombreuses, bigarrées et d'un pittoresque certain... Des foules venant parfois de fort loin... avides de nouveaux contacts, d'un besoin de cotoyer d'autres gens... hors des contacts habituels et journaliers... Peut-être aussi animées d'un désir de connaître, de voir, de s'instruire. Avec bien entendu, ce goût de commercialiser, de vendre ou d'acheter remontant aux époques les plus reculées.

De tout temps, les meilleures affaires se traitaient sur le champ de foire, le marché... ou dans tout autre endroit où l'on était certain de se retrouver à date fixe... Et cela en toute liberté, sans contraintes aucunes. Discuter longtemps, avec âpreté bien souvent, poser le problème de l'acheteur vis-à-vis du vendeur ou inversement... pour arriver à se mieux comprendre et à la conclusion heureuse d'une affaire donnant satisfaction aux deux parties en présence. Tel était autrefois le principe... Il me semble que rien n'a changé... que les choses demeurent, ce qu'elles furent. Aussi, sans verser un pleur, sur un passé révolu... Chaque pays pouvant trouver une référence dans ses anciennes foires... avec leurs us et coutumes, leurs particularités et leurs façons de faire.

Qu'il me soit permis de rappeler brièvement celles qui se déroulaient dans la région pontivyenne... et dont la XVII[e] édition, dans une formule adaptée à notre époque, n'est peut-être — du moins on peut le penser — qu'une sorte de continuité. La vieille chronique, mentionnant l'une de ces anciennes foires, nous l'apprend et un arrêt de 1463, sous Louis XI, l'exalte en ces termes suivants : « *Foire authentique, des plus renommées, où il abonde plus de gens et de marchands qu'en d'autres endroits du Duché...* ».



ciné-photo Guy Blat

De tout temps, les meilleures affaires se traitent sur le marché...

Cette manifestation qui suivait les grandes Plaids de Noyal... devait se dérouler provisoirement (du moins on le suppose à Sainte-Noyale). Elle était très célèbre dans la région... étant liée aux grands jours de la justice seigneuriale lorsque ceux-ci furent transférés à Pontivy, elle les y suivit.

En 1906, avant la fin du règne de Henri IV, le transfert était achevé. Ce fut la « *Foire de la Houssaye* », qui se tenait le 8 septembre. Mais cent ans après ce déplacement, elle s'éteignit définitivement. Les 1[er] mars, 20 juin, 22 octobre se déroulaient les grandes foires foraines. A cette kermesse économique... Bretons de Basse-Bretagne, Bretons du Pays Gallo, cotoyaient des visiteurs venant d'autres province et même parfois de l'étranger... Vendeurs ou acheteurs de chevaux... on voulait voir simplement... se documenter pour faire des comparaisons, ce malgré la longueur et l'incertitude de routes, de chemins peu sûrs.

Or ces grandes foires n'étaient pas uniquement consacrées au commerce des produits agricoles. On y trouvait également en priorité, draperies, rouenneries, toiles, toutes sortes de tissus... sans parler d'objets de fabrication artisanale, mais bien locale.

En mai et en septembre se tiennent « *Les Foires des moutons* »... « *Au pays des moutons blancs* », il ne pouvait en être autrement. On y vendaient également des chèvres. Par la suite, nous retrouvons, celle qui se déroulait à la Saint Philippe (1[er] mai)... Celle dite des morts (le 2 novembre), de la Saint Thomas (21 décembre) « *Foire de Kulon Gonian* », dont il est fait mention, dans plusieurs récits ou légendes du pays de Pontivy.

Enfin notons, pour mémoire l'importante « *Foire de la Brolade* ». Toutes ont eu une célibrité, qui a largement dépassée les limites de la Bretagne... et dont l'écho prolongé, persistait encore au début du siècle. Certaines d'entre elles brassaient environ un million d'affaires, à une époque « ou un sou était un sou ».

Le vaste plateau de « Keropert » n'étant pas tellement éloigné du lieu où voici quelques centaines d'années se déroulait, celle de « La Houssaye ». Nous pouvons penser que la XVII[e] foire exposition, avec tout ce qu'elle comporte de moderne et de nouveauté... s'en veut la suite logique... et pourquoi pas historique ? Cette manifestation à l'échelle de notre région, ne visant pas trop haut pour essayer de viser juste ; ne voulant pas multiplier, pour ne pas être dans l'obligation de soustraire, tel, pourrait être, un slogan de départ... Additionnons les chiffres, ils sont vérité et finalement contrôlables. Près de 30 000 visiteurs en 1976... cela malgré des conditions atmosphériques désastreuses. Recettes 418 128 contre 329 920 en *1974* et 236 000 en *1972*. En 1976, il a été monté 267 stands couverts de 3 m × 3 m. La surface en air libre occupée était de 14 430 m². Cela sur un premier plateau ou se déroule la foire : 22 000 m² ; un second plateau ou se déroulent les concours agricoles : 15 000 m², soit en totalité : 37 000 m². Notons cependant, que les concours agricoles n'occupent pas la totalité du second plateau, du moins pour le moment... mais certes, d'intéressantes perspectives quant à l'avenir.

CHEMINÉES

TANGUY

granit et pierres du GARD

STIVAL - PONTIVY

Tél. 25.10.62

Pour 1978, les travaux suivants seront réalisés : Bardage du hangar... construction par les services municipaux techniques de la ville de locaux pour les sapeurs pompiers, les gardiens de nuit, les ouvriers chargés de l'entretien de la foire. Agrandissement du commissariat général, dans le sens de la longueur, permettant d'avoir dans un même ensemble : le commissariat. la sonorisation, les cabines téléphoniques pour les exposants et un local pour l'installation définitive de tous les compteurs électriques de la foire.

D'autres projets seront réalisés pour 1979... Pontivy (avec son accord), se substituant à Vannes. En attendant de revenir en 1981 à la formule de « *Foire Biennale* »... formule heureuse... qui donne entière satisfaction, à nos deux villes. Tout cela malgré le lourd handicap créé en 1976 par l'incendie qui détruisit, une partie des locaux et des intallations existants... à quelques semaines de l'ouverture.

Ainsi, Pontivy sans vouloir empiéter sur les domaines voisins, entend rester cette capitale fief des Rohan ; perpétuant la tradition des foires d'antan. Et ce dans un cadre qui est le sien. « Ville au cœur de la Bretagne intérieure » si riche en tout et parfois si méconnue. Cette foire se veut un point de ralliement, créant un courant d'affaires utile et bénéfique entre vendeurs et acheteurs. Artisanat, commerce, industrie, agriculture y seront largement représentés. Il ne saurait en être autrement dans un pays fidèle à son passé, mettant ce passé au rythme du présent... Pontivy n'oubliant pas qu'elle fut ville des tisserands, tanneurs, fileurs de laine, cloutiers et autres petites entreprises que le modernisme a fait évoluer et parfois disparaître. Il est bon que cette foire soit artisanale... dans un pays ou l'artisan est toujours à l'honneur.

La tradition se perpétuant avec bonheur, cette foire, sera également commerciale. N'est-il pas vrai : « Que ville qui commence... prospère ». L'industrie y trouvera une place de choix, part la présentation et la diversité d'un matériel qui se veut toujours à la pointe du progrès. Le tout encadré, de manifestations agricoles, ou l'élite du monde rural, apanage de notre région, se retrouvera avec un esprit de compétition extrêmement valable et sympathique. Tant il est vrai que de sa prospérité, est subordonnée en grande partie... celle d'une ville ou d'un pays. Tout ayant été mis en œuvre pour sa réussite, telle se présentera la XVII[e] foire exposition de Pontivy IV du Centre Bretagne.

JO LE TINIER
Président du Comité de Foire Exposition de Pontivy.



ciné-photo Guy Blat



La place Aristide Briand

gan assurances

Groupe des Assurances Nationales

Michel MASSON

Agent général - Licencié en Droit D.E.S.

59, rue Nationale 56300 PONTIVY

Téléphone 25.02.10

HITS MUSIC

DISCOTHÈQUE



Jacky JAFFREDO
disques
cassettes
95, rue Gal. de Gaulle
56300 PONTIVY
Tél. 25.22.01

« ART BRETON »

MAISON FONDÉE EN 1904

SPECIALITE DE MEUBLES
BRETONS - RUSTIQUES
LITERIE - SALONS

LE PODER

133 et 135, rue Nationale - 56300 PONTIVY
Tél. (97) 25.05.48

NIGHT-CLUB
BAR · DISCOTHEQUE

LA BERGERIE



56 · NAIZIN
tél : 38.33.65

Bar ouvert tous les jours, de 16 heures à 20 heures
Discothèque à partir de 22 heures, sauf le Mardi

Hotel Bar du PORHOET

★ ★ NN

Télévision — Ascenseur

41, rue du Général de Gaulle
(face à la salle des Congrès)

56300 PONTIVY ● Tél. 25.34.88

Programme de la FOIRE-EXPO 1978 à KEROPERT

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

Journée inaugurale (14 h à 19 h)

— *A 15 h* — Inauguration officielle par Michel LAUDREN président de la Chambre de Commerce de LORIENT et du MORBIHAN.

Visite de la Foire.

— *A 17 h* — Sous le hall : vin d'honneur offert par le Comité.

— *De 14 h à 16 h* — Matinée enfantine avec attractions diverses dans l'enceinte de la Foire.

Dans la Foire attractions diverses :

— Jeux au Podium Ouest-France et actions commerciales.
— Auberge Bretonne, café crêpes avec musique bretonne.

JEUDI 28 SEPTEMBRE

Journée Commerciale (10 h à 19 h).

— Dans l'après-midi les Anciens seront reçu sous le hall central par le Comité avec le concours de la Kerlen-Pondi.

Dans la Foire attractions diverses :

— Jeux au Podium Ouest-France et actions commerciales.
— Auberge bretonne, café crêpes avec Musique bretonne.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Journée commerciale (10 h à 19 h) *et Réception des Comités des Foires de l'Ouest.*

— *A 10 h 15* — Réception des Comités des Foires de l'Ouest dans la Foire.

— *A 11 h 30* — Vin d'honneur dans la Tour du Château des Rohan avec visite de l'Exposition de Figurines.

— *A 13 h* — Banquet des Foires de l'Ouest à l'auberge bretonne de la Kerlenn à GUERN.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Grande Journée Européenne, Artisanale, Agricole et Commerciale (10 h 19 h).

Les délégations anglaises et allemandes sont reçues dans l'enceinte de la Foire, suivant leur arrivée :

Une délégation anglaise de TAVISTOCK avec ses pompiers et ses policemen.

Faire construire?
Pour acheter ou rénover,
Nous pouvons vous prêter à partir de 8,10 %

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE

Nous vous aidons à mieux vous loger.

Société Anonyme de Crédit Immobilier
DE BRETAGNE-SUD

34, RUE JULES-LEGRAND **LORIENT** - Tél. : 21.22.52

Transports
Voyages
Excursions

Le Beller

1, quai du Couvent
PONTIVY - Tél. 25.04.52

RELATION RAPIDE
PONTIVY - JOSSELIN - PLOERMEL - RENNES
Sauf Dimanches et Jours Fériés

HORAIRES LE MATIN

PONTIVY	DÉPART	6 h 20	ARRIVÉE	13 h 30
Ste-BRIGITTE		6 h 30		13 h 20
PONT-HAMON		6 h 35		13 h 15
JOSSELIN		6 h 55		13 h 00
PLOERMEL		7 h 10		12 h 45
RENNES	ARRIVÉE	8 h 15	DÉPART	11 h 50

Correspondance S. N. C. F.
Départ RENNES : 8 h 34 Arrivée RENNES : 11 h 32
Arrivée PARIS : 11 h 38 Départ PARIS : 8 h 15

HORAIRES L'APRÈS-MIDI

PONTIVY	DÉPART	14 h 10	ARRIVÉE	23 h 55
Ste-BRIGITTE		14 h 20		23 h 45
PONT-HAMON		14 h 25		23 h 40
JOSSELIN		14 h 45		23 h 30
PLOERMEL		15 h 00		23 h 15
RENNES	ARRIVÉE	16 h 05	DÉPART	22 h 15

Correspondance S. N. C. F.
Départ RENNES : 16 h 29 Arrivée RENNES : 22 h 03
Arrivée PARIS : 19 h 40 Départ PARIS : 19 h 05

VÊTEMENTS
J. Eludut
34, RUE NATIONALE
25.05.32 PONTIVY

chauffage - carrelage
pontivyens

Route de Lorient

Cuisines aménagées
Carrelage Faïence
Accessoires Salle de Bains
LUPI CRISTAL

Une gamme exceptionnelle de granits
Un choix illimité de modèles

vous sont proposés
par le 1er fabricant morbihannais
de monuments funéraires

s.a.r.l. Jh. LE FOLGOC et Fils

Usine - Exposition - Bureaux
Kerroch - 56310 GUERN - Tél. 25.21.20

LA PRÉSERVATRICE

Cabinet HEURTEBIS

AGENCE GÉNÉRALE

DURBAIN Mandataire

TOUTES ASSURANCES

1, place LEPERDIT

Tél. (97) 25.40.66 56300 PONTIVY

Programme de la Foire (fin)

Une délégation allemande de WESSELING avec ses pompiers.

— *A 11 h* — La Chambre des Métiers du MORBIHAN, ses représentants et ses membres actifs seront reçues par le Comité dans la Foire et seront invités à un vin d'honneur.

Pendant ces réceptions, dans l'enceinte voisine spécialement aménagée se dérouleront les concours départementaux agricoles.

Les animaux arriveront dans le début de la matinée et les jurys procéderonts aux différentes opérations de classement.

Dans la Foire attractions diverses :

— Jeux au Podium Ouest-France et actions commerciales.
— Auberge bretonne, café crèpes avec musique bretonne.

Le soir à la salle des fêtes de Pontivy soirée de variétés avec un programme de 1er choix avec Alain SOUCHON, etc...

DIMANCHE 1er OCTOBRE

(De 10 h à 19 h)

— *Grande journée folklorique*

— Aubades par les groupes dans les rues de la ville.

— *A 11 h* — Dans l'enceinte des concours agricoles visites des personnalités officielles.

— *Après-midi* — grand défilé folklorique dans les rues de la ville avec de nombreux groupes et musiques qui se produiront ensuite dans l'enceinte de la foire.

Aux concours agricoles départementaux présentation des animaux primés.

— *A partir de 18 h 30* — A la Salle des Fêtes grand fest-noz avec des groupes de musiciens bretons réputés.

Dans la Foire attractions diverses :

— Jeux au Podium Ouest-France et actions commerciales

— Auberge bretonne, café crèpes avec musique bretonne.

LUNDI 2 OCTOBRE

Journée commerciale de clôture de (10 h à 19 h)

Dans la Foire attractions diverses :

— Jeux au Podium Ouest-France et actions commerciales

— Auberge bretonne, café crèpes avec musique bretonne.

Entreprise de Couverture

Marcel AUDRAN

37, avenue Général Leclerc

56300 PONTIVY

Tél. 25.15.91

Meubles J. LE MAREC

Médaille d'argent 1975
Médaille d'or 1976 1977

CHOIX IMPORTANT - PRIX INTÉRESSANTS

9, rue Lorois

Tél. (97) 25.05.05 **56300 PONTIVY**

POUR TOUS VOS INTERIEURS

13, Rue Delessert
56300 PONTIVY
Tél. 25.33.36

"L'Idée-Décors"

Bernard RIOUX

TAPISSIER-PEINTRE

décoration
ameublement
muraux
(boiseries - plafonds sols)



Optique

Surdité

B. DEMAY

36, rue Nationale

Tél. 25 04 03

56300 PONTIVY

A.C.E.M.O.

pour tout ce qui concerne

- le broyage - le mélange
- la distribution automatique

par nouveau mélangeur-doseur d'aliments liquides

- l'alimentation des porcs et autres
- stockage et manutention céréales
- Clôtures électriques

LESTITUT - PONTIVY - Tél. 25.05.30

Etude de Me RIHOURY
Notaire à PONTIVY
Tél. 25.23.72

PONTIVY - BELLE MAISON
6 p p., neuve, quartier calme
Fonds **Hôtel-Restaurant**
Maisons paysannes

Bijouterie

JEAN GUEMENE

25, rue Nationale

PONTIVY Téléphone 25.06.14

Montres : *ZENITH - MONDIA - ETERNA*

AGP ASSURANCES GROUPE DE PARIS

AGP Assurances du Groupe de Paris

La PATERNELLE

H. de RENEVILLE

103, Rue Nationale

Tél. 25.00.85

PONTIVY

L'économie de Pontivy, métropole rurale de la Bretagne centrale

Par M. ONNO

PONTIVY MANQUE D'ESPACE INDUSTRIEL

Entre beaucoup d'autres choses, une foire sert à faire le point sur la situation économique de la région où elle se tient. Au travers d'analyses démographiques et économiques constamment tenues à jour, la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan suit attentivement l'évolution des différents pôles d'activités du département : rien d'étonnant à cela, elle ne fait là que son métier.

Là où commence la surprise, c'est de constater que, depuis le dernier « Point sur l'évolution du Pays de Pontivy », qui date de mars 1977, il ne s'est pratiquement rien passé de bien important sur le plan industriel dans la région pontivyenne.

Oh, je sais, cela ne fait après tout que 18 mois, et il n'y a pas de miracle en économie, surtout par les temps qui courent... Mais enfin tout de même, voyons de quoi il retourne dans le pays de Pontivy, tant sur le plan de la démographie que sur ceux de l'économie et de l'aménagement.

L'ÉVOLUTION DU PAYS DE PONTIVY SUR LE PLAN DE LA DÉMOGRAPHIE

L'évolution récente du Pays de Pontivy au cours des quinze dernières années se caractérise par un recul de la population totale (— 1 197 habitants), imputable à la fois aux seuls cantons ruraux et à la seule période 1962-1968. Alors qu'en 1962 le Pays de Pontivy représentait 12,9 % de la population morbihannaise, il n'en représentait plus que 12,3 % en 1968 et 11,9 % en 1975.

On se trouve en présence d'un certain rééquilibrage de la démographie lié à un processus d'urbanisation essentiellement fondé sur Pontivy et Locminé, qui, entre 1962 et 1975, ont vu leur population croître respectivement de 20,8 % et 39 %. Mais cette « consolidation » s'opère moins vite que dans l'ensemble du département, d'où une certaine perte de substance du Pays de Pontivy par rapport à lui.



Un dernier mot sur le développement démographique de Pontivy : entre 1968 et 1975, la population de la commune de Pontivy a augmenté de 10,2 %, exactement au même rythme que celle de Vannes (+ 10,3 %).

∴

L'ÉVOLUTION DU PAYS DE PONTIVY SUR LE PLAN DE L'ÉCONOMIE

• En ce qui concerne l'emploi, il résulte de l'enquête annuelle lancée par la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan dans les établissements de six salariés et plus du Morbihan qu'en 1977 les effectifs employés dans le Pays de Pontivy ont augmenté de 3 %, ce qui le place en troisième position dans le département, derrière les Pays de Redon et de Ploërmel, mais devant ceux de Vannes, Gourin et Lorient.

• En ce qui concerne les entreprises nouvelles, on ne peut que déplorer le retard apporté par la société anglaise Linpac Plastic, numéro deux mondial dans la confection de cartons d'emballage, à la réalisation de son projet d'implantation sur la zone industrielle de Noyal-Pontivy : cet investissement de 30 millions de francs, susceptible de créer 80 emplois sous trois ans et 200 à plus long terme, est toujours en suspens. Dieu sait pourtant si les élus de la région de Pontivy, les Pouvoirs publics, l'Association Ouest Atlantique et la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan n'ont pas ménagé leur peine pour susciter la création de cette usine... On nous assure aux dernières nouvelles que les travaux commenceront à l'automne prochain.

Un bonne nouvelle, en revanche, vient de parvenir : il s'agit du développement, sur le territoire de Saint-Gérand, de la Société Glon, qui projette de créer une nouvelle unité, de dimension régionale, de fabrication d'aliments pour le bétail. Qu'il me soit permis de saluer ici cette grande et vieille société pontivyenne qui témoigne du fait que le plus sûr moyen de se développer pour la Bretagne réside encore dans ses propres entreprises : au lieu de tabler sur d'hypothétiques décentralisations, elle doit d'abord compter sur ses propres forces.

Et puisque nous en sommes au chapitre des bonnes nouvelles, j'ai le grand plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine des nouveaux locaux de la Délégation territoriale de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, qu'anime M. Jean Rousseau, dans un immeuble tout neuf situé rue E.-Souvestre, en plein cœur de Pontivy, à deux pas de la rue du Pont.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, je puis vous dire que la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan va incessamment recruter un assistant technique au commerce, qui résidera à Pontivy et sera par conséquent on ne peut plus proche de tous les commerçants et prestataires de services du Pays de Pontivy.

Ainsi la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan affirme-t-elle dans les actes ce qu'elle a toujours été, à savoir la Chambre de commerce et d'industrie de tout le département.

L'ÉVOLUTION DU PAYS DE PONTIVY SUR LE PLAN DE L'AMÉNAGEMENT

Les deux facteurs nouveaux qui paraissent devoir être pris en compte au cours de ces dernières années dans le domaine de l'aménagement du Pays de Pontivy sont d'une part la disparition en 1974 de l'Association pour le développement économique de la région Pontivy-Loudéac-Mûr de Bretagne (ADER), d'autre part l'abandon des travaux du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de l'aire Centre-Bretagne.

Pontivy pendant ce temps n'est pas restée inactive. L'un des points les plus importants qu'elle ait marqués est sans conteste le renforcement de son appareil commercial, surtout dans le domaine du meuble et de l'électroménager, sans oublier l'ouverture d'un hypermarché de 4 203 m² de surface de ventes et de sa galerie marchande, ainsi que la transformation d'un magasin populaire de centre-ville. On ne manquera pas d'être impressionné par l'affirmation ainsi donnée de la vocation tertiaire de Pontivy sur toute sa

ENTREPRISE DE GRANIT BRETON

(Carrière de l'échantillon)

PIERRE DE TAILLE
DE CONSTRUCTION

CHEMINEES EN GRANIT

Joël KERVINIO

13, rue Balzac — Tél. 25.35.06 — 56300 PONTIVY

ACCESSION A LA PROPRIETE

Société interprofessionnelle du logement de Bretagne-Sud

30, cours de Chazelles — LORIENT — Tél. 64.25.80

Société Filiale du Comité Interprofessionnel du Logement de Bretagne-Sud (C.I.L.B.S.)

S.I.L.B.S.
Constructeur social offrant un service complet de promoteur-constructeur aux salariés.

SERVICES RENDUS
— Formalités administratives
— Etude personnalisée du financement
• Prêt principal
• Prêts complémentaires dont prêt CIL

PROCHAINEMENT AU SOURN
1) Construction de 23 pavillons type 5 pièces plain-pied, avec terrain de 380 à 770 m²



2) Construction personnalisée
Sur 5 parcelles de terrain de 588 m² à 718 m²
Construction de maisons individuelles (modèles d'architecture proposés dans notre catalogue, adaptés en fonction de vos goûts et de vos besoins)

Bon à découper et à expédier à la S.I.L.B.S., 30 cours de Chazelles - B.P. 194, 56104 Lorient Cedex

NOM ..... Prénom .....
Adresse .....
.....

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, votre documentation sur :
— Construction de 23 pavillons ☐
— Construction personnalisée ☐

PICMIE

TOUTE LA MODE JEUNE

(Moins Chère !) ! ...

38, Rue du Fil

PONTIVY

Tél. 25.41.64

Carrosserie
Tôlerie
Peinture

A. KERBELLEC

rue BIZET
56300 PONTIVY
Tél. 25.02.92

RHONE - POULENC

DÉPOSITAIRE

RHODARGRI

TOUS PRODUITS POUR LA DÉFENSE DES GRANDES ET PETITES CULTURES

A.-M. LE STRAT

17, rue Albert-de-Mun (Kerfourchette)
56 - **PONTIVY** - Tél. **25.00.03**

BAR :-: TABAC

Restaurant du Douric

M. et Mme GUILLOT

ROUTE DE LOUDÉAC 56300 **PONTIVY**
Téléph. (97) 25.14 86

Service à partir de 11 heures

Machines à coudre suédoises
HUSQVARNA garantie 10 ans
Lubrifiées à vie

Ets BOURLIEUX

157, rue de Larmor
Tél. 21.08.34 - **LORIENT**

24, rue de la Libération
Tél. 51.70.05 - **BUBRY**

PONTIVY MUSIC

Des professionnels de la musique vous conseillent

pour votre Discothèque
vos Appareils Stéréo
vos Pianos (Playel, Gavaud, Schimmel, Kawaï, Zimmermann...)
vos Guitares (Suzuki, Yamaha)
vos Orgues (Hammon, Kawaï, Concorde)
vos Batteries (Asba, Yamaha)
vos Accordéons

Une seule adresse :

8, rue Cainain - PONTIVY - Tél. 25.31.07

PIANOS : *Nouvelle formule de vente en Location-Vente*

Toujours sûres de plaire...

les belles cuisines **fischer**

Rendez-nous visite...

ets fischer s.a.

fabrique de cuisines fonctionnelles

Z.I. - 56300 NOYAL PONTIVY - Téléphone (97) 38.34.22

Pour vos ENCADREMENTS *et vos* CADEAUX

ATELIER - GALERIE

Jean-Paul LE BONHOMME

31, rue du Pont **56300 PONTIVY** **Tél. 25.29.96**

région, et de sa volonté de jouer en centre-Bretagne un rôle spécifique de « métropole rurale » et de relais urbain privilégié sur l'axe nord-sud entre Saint-Brieuc et Lorient.

Il n'en demeure pas moins que le problème de « l'espace vital » à trouver pour le développement de Pontivy demeure entier, étant donné l'exiguïté et le caractère accidenté du site communal proprement dit : les élus et les techniciens qui depuis de longs mois se penchent sur le Plan d'occupation des sols (P.O.S.) en cours d'élaboration en savent quelque chose, d'autant plus que beaucoup de terrains encore libres sont d'un grand intérêt agricole, ce qui ne fait qu'accroitre la difficulté des choix.

Une chose est sûre : Pontivy manque cruellement de terrains industriels. Les 50 ha de la zone industrielle du Sourn sont pratiquement occupés en totalité et les 30 ha de la zone d'aménagement concerté à vocation industrielle de Trehonin ne peuvent, non plus que les 20 ha de la zone industrielle de Noyal-Pontivy, résoudre à eux seuls le problème. Il est vrai que ce dernier n'est pas simple, étant donné les prix atteints par la terre dans la région de Pontivy.

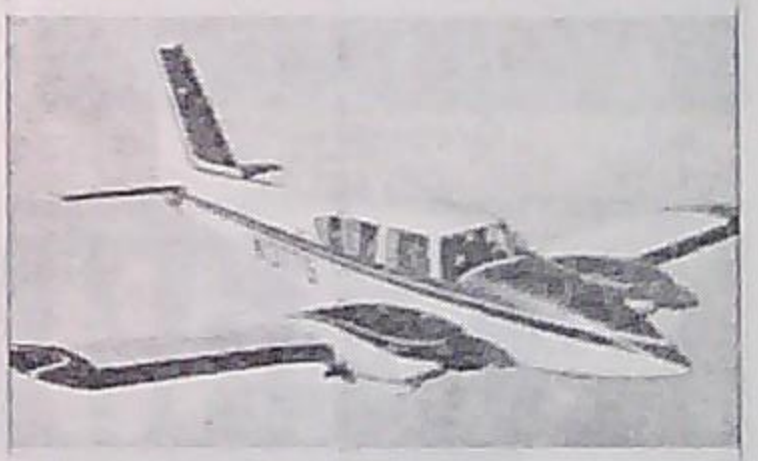
QUELQUES PROPOSITIONS D'ACTION

Face à ce diagnostic de relative stagnation que l'on se trouve amené à poser, quels remèdes proposer ?

Dans le domaine de l'aménagement, améliorer les liaisons routières de Pontivy avec Lorient et Rennes : Pontivy a tout avantage à renforcer les liens déjà très étroits qui l'unissent à Lorient et Rennes en mettant tout en œuvre pour obtenir la modernisation des tronçons de la RN 168 Baud-Pontivy dans le cadre de l'aménagement de l'axe Saint-Brieuc-Lorient, et du CD 764 Pontivy-Josselin, de manière à obtenir de bonnes liaisons avec les deux grands centres urbains autour desquels gravite l'économie pontivyenne.

Enfin, la réalisation de la déviation Est de Pontivy, qui fait partie intégrante de l'itinéraire Lorient-Saint-Brieuc inscrit à l'échelon national au schéma directeur des routes,

AIR BRETAGNE



ECOLE DE PILOTAGE
BAPTEME DE L'AIR
EXCURSION
PHOTOGRAPHIE AERIENNE

Aérodromes de
PONTIVY : (97) 25.40.93
QUIBERON : (97) 50.17.41

" Au Duc de Rohan "

Pâtisserie - Confiserie
Glaces - Salon de Thé

J. THOMAY

18. Rue Nationale
Tél. 25.04.26 — PONTIVY
Centre Commercial Concorde
Tél. 25.48.68

Ets P. Le Forestier

Produits d'entretien industriels

Accessoires Auto

Dépositaire
Miroiteries de l'Ouest

Avenue des Cités Unies **56300 PONTIVY**

Téléphone 25.06.79

E. B. E. I.

ENTREPRISE BRETONNE
d'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

LE BOTMEL
S.A.

Route de Mûr-de-Bretagne

56300 PONTIVY

Tél. (97) 25.31.93

Droguiste conseil

Magasins Tanguy

DROGUERIE

Produits d'entretien - Produits chimiques
Peintures CORONA - RIPOLIN
Papiers peints Tissus muraux
Corniche - Rosaces

50, rue Nationale - 56300 PONTIVY - Tél. 25.11.59

DIÉTÉTIQUE
SANTÉ PLANTES
PARFUMERIE

PONDI NATUR

Bernard HENO

17, rue du Pont
PONTIVY :-: **Tél. 25.35.48**

HOTEL **
RESTAURANT **

Martin

LOGIS DE FRANCE

1, rue Leperdit **56300 PONTIVY**

Téléphone : (97) 25.02.04 et 25.12.04

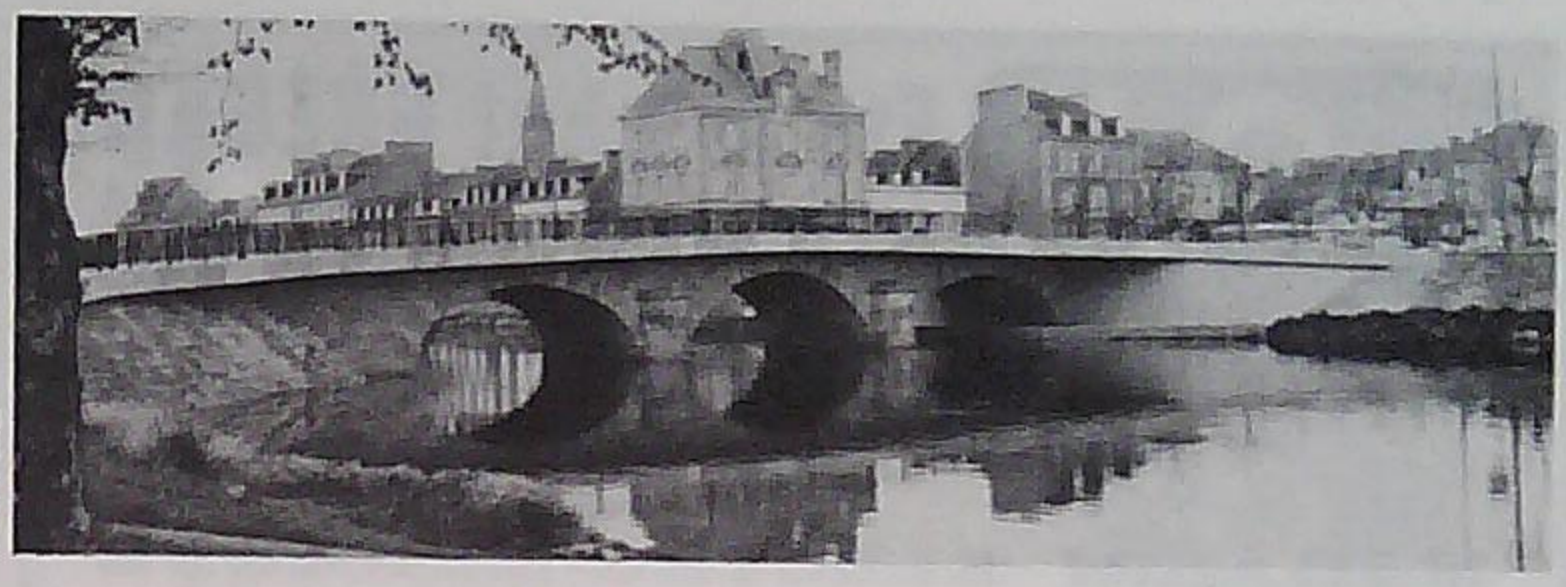
O.L.D.A.
39, rue Capitaine Lefort
38, rue de Larmor
56100 LORIENT

AUSTIN
MINI
INNOCENTI
TRIUMPH
PRINCESS



Téléphone (97) 21.23.15

Leyland **Occasions toutes marques**



studio Blat

devient pour l'agglomération un problème absolument vital étant donné les caractéristiques de l'actuelle RN 168 et le trafic qu'elle supporte, notamment du fait de la présence conjuguée de la zone industrielle et de l'hypermarché.

Dans le domaine de l'économie, rechercher en commun une politique vigoureuse de promotion industrielle de la région de Pontivy : afin de mettre toutes les chances de son côté en matière d'implantation de nouvelles industries, la région pontivyenne se doit de réserver à cette fin des espaces répondant aux exigences requises, au premier rang desquelles figure la proximité de la voie ferrée.

C'est la raison pour laquelle la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, dans l'avis qu'elle a donné à la Direction départementale de l'Equipement sur le Plan d'occupation des sols de Pontivy en date du 28 avril 1976, insistait sur la nécessité de voir se constituer rapidement un groupe de travail qui étudierait le problème de la réservation de terrains à usage industriel, tout spécialement le long de la voie ferrée sur les communes de Pontivy, Noyal-Pontivy nord, Saint-Thuriau et Le Sourn Zone Blavet.

La Compagnie consulaire n'a pas manqué de rappeler cette exigence le 25 février 1977 lors de la réunion de travail concernant l'examen du projet de Plan d'occupation des sols du Sourn.

Au cours de cette séance, elle a insité auprès des administrations compétentes pour que le décret d'autorisation d'extension de la Zone d'aménagement concerté de Tréhonin portant sur 13 ha embranchables à la voie ferrée et réservés à des activités industrielles soit pris par la préfecture de région dans les meilleurs délais.

En tout état de cause, il apparait impensable de procéder comme on le fait à l'heure actuelle à de telles investigations commune par commune, tant il est vrai que l'agglomération pontivyenne forme un tout ainsi que le prouve d'ailleurs l'existence du Syndicat d'expansion économique de la région de Pontivy : c'est dans le cadre de cette instance qu'il faut élaborer une politique globale de réserves foncières, qui apparaît comme la seule solution valable en ce domaine.

Ces quelques axes de réflexion proposés aux responsables politiques et économiques de la région de Pontivy ne prétendent pas à l'exhaustivité. Ils n'ont d'autre ambition que de mettre l'accent sur l'urgence qu'il y a à tout mettre en œuvre pour conforter Pontivy dans son rang de métropole rurale de la Bretagne centrale.

M. ONNO
Vice-président de la
Chambre de Commerce et d'Industrie
du Morbihan



studio Blat

Le Château de Rohan

PLANTIVY

PÉPINIÈRES Robert RISCLES

Paysagiste - Jardin - Conseil

Toutes références à la disposition du client.

Route de Baud, Lestitut
56300 PONTIVY

PEINTURE - VITRERIE
REVÊTEMENTS MURAUX
PAPIER PEINT

Bernard GUILLOUX
Lande du Net
56300 NOYAL-PONTIVY

Domicile : 19, rue Léon Launay, PONTIVY

TÉL. (97) 25.32.37



LUBRIFIANTS **HAFA**

Tous les lubrifiants pour automobile et industrie

DEPOT BRETAGNE
desservant les départements bretons

67, rue Albert de Mun - PONTIVY - Téléphone 25.25.11

Ets Michel GUEGAN

Tél. 60.01.69 **LOCMINÉ**

pour vous servir, pour vous conseiller...

MAGASIN RADIO - HI-FI

Télévision - Disques
22, rue du Fil

MAGASIN ELECTRO-MENAGER

Lustrerie - Tables - Supports pour TV et Hi-Fi
2, rue de Châteaubriand

Pour être dépanné rapidement au prix le plus juste, achetez chez un spécialiste

à LOCMINÉ
(4 dépanneurs pour vous satisfaire)

Ce coupon vous donne droit à 100 frs DE REMISE pour 1000 frs d'ACHATS et 200 f. pour 2000 f. D'ACHATS du 18-9 au 7-10 1978

Bauknecht service

Gérard GUILLAUME

ELECTRICIEN

INSTALLATIONS
— DOMESTIQUES
— INDUSTRIELLES

CHAUFFAGE
— INTÉGRÉ
— ACCUMULATION

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
ELECTRO-MENAGER

L'Echantillon - MALGUENAC
56300 PONTIVY – **Tél. 25.13.72**

LE BATIMENT PONTIVIEN

43, quai d'Arcole - 56300 PONTIVY - B.P. 55
Tél. (97) 25.12.38

Entreprise Générale
Maçonnerie - Béton armé - Bâtiment - Génie - Civil

Etude de Me CHAPEL
Notaire à PONTIVY Téléphone 25.31.50

A VENDRE

- **Bâtiments de ferme** avec terrains alentour à **Seglien, Cléguérec, Saint-Thuriau, Le Sourn, Pluméliau.**
- **Maison avec jardin** à **Kerostin** en Pontivy, à **St-Thuriau, Noyal-Pontivy, Croixanvec**
- A 7 km de Pontivy **très belle maison** avec terrain de 4 ha.
- **Terrains à bâtir** à **Pontivy** et alentours.

PARCS - JARDINS

étude, création, entretien, transformation, clôtures plastiques

J.-M. RIO
paysagiste

21, rue de Bretagne (Kerostin) - PONTIVY - Tél. 25.28.79

A PONTIVY
56300

L'Hôtel - Restaurant
"ROBIC"
B.P. 66 - Tél. 25.11.80

au cœur de la Bretagne

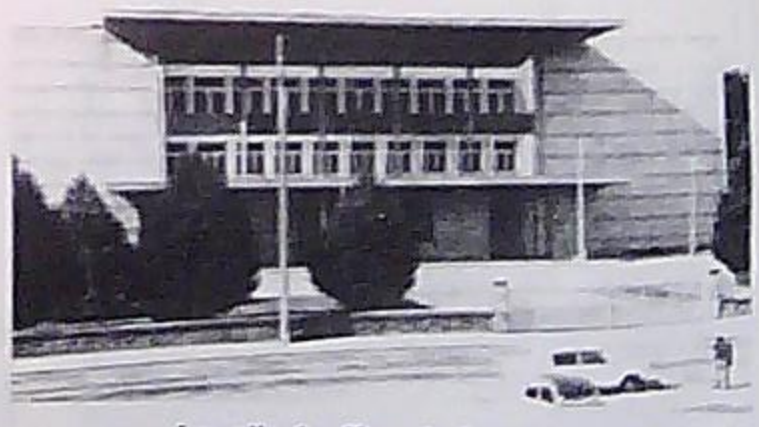


PINGOUIN-STEMM

Laines - Tapis PINGOUIN
Chaussettes et Collants STEMM

Mme et Mlle Nicolas

22, rue Nationale - 56300 PONTIVY - Tél. 25.02.42



La salle des fêtes de Pontivy, le point de ralliement des congrès bretons

Première charcuterie-salaisonnerie bretonne



Un assortissement des spécialités ONNO

ONNO-Bretagne croit en la qualité des produits

AU cœur de la Bretagne, en plein centre de l'élevage porcin, (la Maison) ONNO, première charcuterie-salaisonnerie bretonne, se situe parmi les 10 premières entreprises françaises de la profession.

L'usine de Pontivy, l'une des plus modernes de charcuterie-salaison s'étend sur 13 000 m² de surface développée et produit plus de 10 000 tonnes de charcuterie par an. Monsieur Onno, fondateur et Président Directeur Général, a voulu que les installations répondent aux normes les plus strictes d'hygiène et de sécurité pour la satisfaction de son personnel et de sa clientèle. Les ateliers de fabrication sont climatisés, ce qui permet de travailler la viande dans les meilleures conditions de froid ; la préparation et l'expédition des commandes sont facilitées par un système ingénieux d'aiguillage automatique.

Sa croissance rapide et continue, la société ONNO la doit à :

— la qualité et la fraîcheur parfaites des produits : l'abattoir intégré, la sélection des meilleurs porcs de la région, les conditions d'hygiène et de froid de l'usine, en sont les meilleurs garants.

— la préoccupation constante des goûts et besoins du client : (département marketing).

— la politique d'innovation continuelle (service recherche et développement produits nouveaux).

— les livraisons quotidiennes dans toute la France grâce à un réseau complet de distribution. A Paris, Lille, Metz, Marseille, des dépôts facilitent la livraison rapide des produits.

Une filiale, la Société « Les Produits du Terroir » a été créée à Paris près du marché d'intérêt national de Rungis, pour faciliter les contacts avec les acheteurs de la capitale.

La renommée des produits ONNO s'étend hors des frontières. A Paris, un service exportation fait connaître et apprécier la marque ONNO-Bretagne dans de nombreux pays, tant en Allemagne et en Grande-Bretagne que dans les pays d'outre mer.

L'usine ONNO à Pontivy



Une seconde usine à Saint-Méen Le Grand

Pour répondre à la demande du marché, un nouveau plan d'expansion est mis en œuvre. Une nouvelle unité de production est créée à Saint-Méen le Grand sur un axe routier important à 40 km de Rennes. L'usine sera opérationnelle en 1978 et disposera d'une capacité annuelle de production de 2 500 tonnes. M. Onno a voulu que cette étape soit novatrice ; ainsi l'un des objectifs fixé à Saint-Méen sera le développement en Bretagne d'une production de saucissons secs.

ONNO-Bretagne contribue efficacement à l'excellente réputation des produits bretons, tout d'abord par la part de marché que couvre l'entreprise et, ensuite, par l'image qu'en donnent ses produits, produits inédits et de qualité. Une gamme étendue de spécialités élaborées dans le respect de la gastronomie charcutière est proposée au consommateur :

— la noix de Bretagne au poivre.

— les spécialités de pâtés : terrine de Bretagne, terrine aux herbes fines, terrine de campagne au poivre vert, terrine aux foies de volailles, terrine de lapin...

— les charcuteries de campagne : saucisses fraîches, saucisses fumées, rillettes pur porc, jambon sec, andouilles de Vire et Guémené.

La qualité et le sérieux des produits ONNO lui ont valu l'attribution de la marque « Qualité Bretagne » et du « Label Rouge » contrôlé par « Qualité France ». Le « Label Rouge » homologué par les pouvoirs publics et décerné par le Ministère de l'Agriculture, garantit par un contrôle rigoureux une qualité constante des produits qu'il distingue des fabrications courantes.

Compte-tenu de son image et de sa vocation, ONNO-Bretagne a choisi le Label Rouge pour :

— Son jambon cuit.

— Sa terrine de Bretagne (pâté de campagne Breton).

— Ses saucissons cuits.

— Ses andouillettes.

— Son pâté de jambon.

ONNO-Bretagne, une entreprise dynamique qui croit en la qualité des produits. Sa réussite est à la mesure des efforts constants faits pour satisfaire le consommateur.



Le square Lenglier, l'église St-Joseph



Autrefois, sur la place Egalité...



Une rue rénovée en 1978

PONTIVY - MOTOS



21, rue du Caire Téléphone (97) 25.08.87

Location

— grues mobiles de 5 à 50 tonnes
— camions - utilitaires légers
— matériels pour :
• travaux publics
• bâtiments
• agriculture
• collectivités.



Pontivy Manutention

Levage

— industrie - bâtiment - T.P.
— matériels lourds - volumineux
— transport - mise en place

Zone industrielle B.P. 228 (97) 25.45.55 56300 PONTIVY

BREIZ C.T.S.
9, rue du Pont
56300 PONTIVY
Tél. : 25.47.35
Spécialiste du Chauffage
GAZ-ÉLECTRIQUE
RÉGULATION
Spécialiste du Sanitaire

Nous offrons le financement TOTAL, 100 % de votre installation

3, 5, 6 ans

Prix spéciaux durant la foire

Le petit train de Mûr-de-Bretagne

Aux portes de l'Argoat, Mûr-de-Bretagne mérite bien la halte prolongée que vante tous les prospectus touristiques. Au-delà des curiosités que renferme la ville, les bois et les landes, les crêtes et les gorges du paysage alentours retiennent tout autant le visiteur. C'est un autre aspect de la Bretagne qu'il découvre ici. Mais depuis le début de l'été, un nouvel élément est venu renforcer l'attrait touristique du pays. Le *« petit train de Mûr »*, comme il est devenu courant de l'appeler. C'est le 2 juillet dernier que le petit train a été inauguré et qu'il fonctionne depuis pour le plus grand plaisir de tous.

UNE HEURE DE TRAJET

Par la ligne de l'ancien réseau breton, supprimé en 1968, le *« Réseau Guerlédan »* traverse le plus beau paysage au cœur de la Bretagne. En partant de la gare de Mûr, rénovée et rajeunie pour l'occasion, le paysage pastoral se déroule devant vous jusqu'au magnifique lac de Guerlédan. Au total, un parcourt de 5 km, en une heure jusqu'à Caurel. A une moyenne de 15 km/h maximum, vous avez tout le loisir de découvrir les magnifiques points de vue qui s'offrent à vos yeux. Le train grimpe les versants des collines laissant entrevoir une vue surplombant le lac et la forêt de Quénécan. Avant d'arriver à destination, le petit train traverse encore la plus grosse butte de la ligne, et toujours grimpant, court à travers les genêts et les ajoncs, passe sur un pont pour arriver ainsi à Caurel.

Le « Réseau Guerlédan » est le seul chemin de fer miniature (à voie étroite, 1/2 échelle) du monde et également le plus long de France. Depuis la mise en service du réseau, les voitures de passagers sont remorquées par une locomotive à vapeur et un diesel. Pour l'année prochaine, 5 locomotives à vapeur sont attendues. Celles-ci, construites spécialement pour le réseau sont les réductions 1/2 échelle des locomotives réputées du monde. En 1979, des départs toute la journée sont également prévus. Pour l'instant, le petit train tire le signal du départ toutes les heures chaque après-midi jusqu'à 17 h. D'autres améliorations sont envisagées quant aux voitures de passagers de façon à ce qu'elles se rapprochent plus encore de leurs aïeules, mais aussi quant à l'accueil des voyageurs : des cartes postales, photos, documentation, seront à leur disposition afin qu'ils conservent une trace de leur voyage.

Mais cette première saison aura été un succès encourageant pour le petit train de Mûr. Devant la gare, le parking retrouve sa vie agitée. Rien ne manque, même les retardataires qui accourent précipitamment ! Jusqu'au 15 septembre, le petit train fonctionnera encore tous les jours mais après cette date vous ne pourrez en profiter que le week-end jusqu'à la fin du mois.



Le petit train prêt à prendre le départ



La gare de Mûr rajeunie grâce au petit train

Un Aliment de qualité **Un service technique compétent**

Vous qui voulez rentabiliser votre élevage

Faites appel à :

MOULIN ST-JACQUES s.a.

Aliments du Bétail

Poulhibet 22530 MUR-DE-BRETAGNE

Téléphone 28.51.26

Bernard Hinault au sommet

SPORTS

Tout a été dit ou presque sur Bernard Hinault après qu'il eût brillamment remporter le Tour de France. Propulsé brutalement au rang d'idole des foules, il recueille maintenant le lot habituel de toute popularité. Sa vie, ses habitudes, sa famille, ses joies, ses peines... on doit tout connaître du champion. Ces « revers » du succès, Bernard les accepte avec gentillesse et bonne humeur. « *Parfois, c'est touchant* » reconnaît-il. Mais il prend quand même ses distances : « *Du 15 novembre au 15 janvier, je ne reçois personne : je vais vivre une vie normale!* » Une vie normale pour Bernard, c'est celle qu'il mène pendant ses rares moments de liberté entre sa femme et son fils, tel que nous l'avions découvert au mois de juin dernier, avant le Tour : occupé à bricoler dans son garage et soucieux de la santé de ses oiseaux. « *Nous vivons toujours de la même façon avec ma famille. Il y a bien quelques sacrifices à accepter mais nous nous sommes mis d'accord sur ce point. Evidemment, notre vie est complètement déréglée par rapport à certaines autres, mais nous essayons le plus possible de concilier vie de famille et métier* », nous avait-il déclaré au cours de cet entretien exclusif. Dans la maison qu'il fait construire à Quessoy, il retrouvera périodiquement le calme qui l'aidera à préparer de futurs combats... et il entretiendra son rêve de toujours : être fermier. Un rêve qui pourra peut-être devenir réalité quand les ans aidant, il renoncera aux pédales...

En attendant la tranquillité, Bernard a dû se plier au rythme fou des critériums après Tour. C'est d'ailleurs avant le départ



Photo D. Lequitte

AVEC LOUISON BOBET

Photo Jean-Pierre Corbel



de l'un d'eux, à Josselin, que devait avoir lieu le deuxième rendez-vous d'*Armor-Magazine* avec Hinault. Un rendez-vous exceptionnel puisqu'une autre grande vedette du cyclisme était présente : Louison Bobet. C'est dans la propriété d'Henri Le Net que les deux « Grands » bretons se sont rencontrés, et c'est bien volontiers qu'ils ont accepté de poser en exclusivité pour *Armor*. Seuls, ils ne l'étaient certes pas car nous avons retrouvé autour d'eux Cyrille Guimard, les équipiers de Bernard, des amis et aussi son cousin René. On l'a dit bien des fois déjà : c'est sans doute sa grande capacité de récupération, la maîtrise de soi (et bien d'autres qualités encore !) qui fait que Bernard Hinault a l'étoffe d'un grand champion... tel un Eddy Merckx. Une comparaison que n'ont pas manqué de faire tous les commentateurs sportifs. « *A la fin du tour, a-t-il déclaré, je n'étais pas défoncé. Presque tout le monde a eu des ennuis de bronches. Pourtant, je descends les cols en maillot : une habitude. Ça tient peut-être au climat qu'on a chez nous* ».

Un nouveau Merckx, peut-être, mais avant tout : Bernard Hinault, simple, toujours lui-même à travers sa gloire, sûr de lui, bref, « bien dans sa peau ». Ce que d'aucuns lui prédisaient : la grosse tête, il ne l'a pas encore et il ne l'aura sans doute jamais car ce n'est pas dans son caractère. S'il est devenu l'idole des foules, il est surtout la coqueluche des jeunes. Chacun veut posséder une dédicace du champion, c'est à qui l'approchera le plus près. On le voit bien sur notre photo de couverture ! « *Les autographes, ça ne me gêne pas. J'ai rencontré un jour un gosse qui avait un album extraordinaire et m'a montré des photos que je n'avais jamais vues!* ».

La gloire est éphémère, dit-on... souhaitons que, pour Bernard, elle se montre un peu plus tendre et que l'on parle encore longtemps du « Breton d'Yffiniac », un garçon racé qui fait honneur à son pays.



S.B.D.A. concessionnaire RENAULT et petite gamme SAVIEM

- VENTES VEHICULES NEUFS
- VENTES VEHICULES D'OCCASIONS
- SERVICE APRES-VENTE

1, rue Monge (zone industrielle) - SAINT-BRIEUC - Tél. 33.66.28

Nouveau-né : le Sauvignon

Le dernier-né de la plaisance nantaise est venu au monde avec les vacances : le « Sauvignon », réalisé dans les ateliers des chantiers Aubin, constructions nautiques à Trentemoult, dans la banlieue de Nantes. Le « Sauvignon » appartient à une lignée où fait figure de chef de file le « Muscadet », un produit célèbre que les Chantiers Aubin ont sorti à des centaines d'exemplaires et qui fait toujours carrière. En même temps que dernier-né, le « Sauvignon » est un nouveau cru pour Aubin qui a toujours tiré du vignoble français ses propres appellations. La série s'était enrichie en 1977 du « Cabernet », bateau de croisière et du « Baco », unité de petite croisière.

Une expérience d'animation culturelle au CMB

Des expositions se succèdent sans interruption tout au long de l'année, dans les locaux du Siège Administratif du C.M.B., au Relecq-Kerhuon, aux portes de Brest. A notre connaissance, le C.M.B. est la seule entreprise à ouvrir ainsi ses portes, en permanence, à des expositions et à assurer dans ses locaux une constante animation artistique et culturelle. C'est une manière comme une autre de s'ouvrir vers l'extérieur, en introduisant dans un lieu consacré au travail, diverses formes d'art ou d'expression. C'est aussi une expérience qui ne laisse personne indifférent même si toutes les expositions n'ont pas le même succès, en particulier auprès du personnel.



Ainsi, outre les conférences (sur l'aquaculture, l'archéologie,...), plusieurs expositions, très variées, ont été organisées à rythme soutenu au cours des derniers mois : sur la marine, avec de magnifiques maquettes prêtées par la D.C.A.N. et le Musée de la Marine ; sur la villa romaine en Armorique, avec la collaboration de la Direction des Antiquités Historiques ; sur les anciennes icônes de Russie, avec des documents empruntés à l'U.N.E.S.C.O ; sur l'art nègre avec des objets aimablement prêtés par le Musée de Rennes et des documents appartenant également à l'U.N.E.S.C.O ; sur la peinture enfin, avec des œuvres des meilleurs artistes de Bretagne.

Durant l'été enfin, les murs du C.M.B. ont accueilli une exposition très complète et, même si cela peut sembler paradoxal, très vivante sur « le vieux Quimper ». Plus de 200 photos et cartes postales anciennes y faisait revivre la période de 1850 à 1945.

Costumes, métiers disparus, coutumes de l'époque, ateliers des peintres céramistes, vieilles ruelles, portes anciennes, vieux monuments étaient les principaux thèmes de cette exposition qui, par son unité, constituait un véritable tableau en même temps qu'une passionnante rétrospective.

Toutes ces photos et cartes avaient pu être rassemblées grâce à la collaboration des Services d'Archives du Département du Finistère.

Actuellement, ce sont deux peintres finistériens, M. GODEC et Tanguy TOLILA-CROISSANT, qui présentent leurs œuvres dans les locaux du C.M.B. où sont également exposées des toiles de M. BOUIS.

Pollution à la radio

Armor-Magazine *n'a pas de mauvaises manières. Chacun le sait et tout le monde est content. Cela lui permet quelques libertés dans le domaine de l'information. Et si un jour on fait plaisir (un peu trop) à quelqu'un, il est d'autres jours moins glorieux. C'est cela la victoire de la liberté d'opinions.*

Nous nous sommes toujours posés (moi le premier) en défenseur de la radio régionale. Il y a là, en effet, une possibilité réelle de l'expression du peuple breton, une ouverture vers un langage concret et commun, une accession à la promotion culturelle d'un pays qui ne demande qu'à exploser... Or, il semble que tout n'aille pas pour le mieux dans le meilleur des mondes radiophoniquement régionaux. Pour preuve, c'est la mise hors antenne de Michel Haniche, la difficulté de certaines émissions « structurées », le questionnement sur leur avenir de la plupart des animateurs de la station, et le côté sombre de certains responsables de l'antenne...

On a aimé et détesté Michel Haniche à Radio-Armorique. *Son émission* « Points de suspension » *faisait grincer des dents. Mais on ne savait pas toujours lesquelles. Aujourd'hui on est informé. Pour avoir voulu faire connaître la position libre de gens venant « parler d'action de soutien en faveur des prisonniers politiques bretons », Michel Haniche s'est trouvé « censuré »... Lui, qui se croyait libre, comme d'autres animateurs d'ailleurs, n'a pu supporter cela et s'est sabordé dans une excellente émission dernière de* « Points de suspension » *(on trouvera le texte intégral de l'émission dans un numéro collectif : « La Pomme Verte », « Le Chapeaurond rouge », La Vilaine », Office Social et Culturel Rennais, 6, cours des Alliés, Rennes).*

On aimait ou on détestait « Topo » *de Christian Rolland et Alain Gallet pour son choix musical, son « laisser-aller » d'animation, son ton propre et qui séduisait bien des jeunes. On y laissait libre-cours à l'instinct, à l'écologie, à certaines formes de littérature, aux actions et aux presses marginales... On aimait ou on détestait telle émission...*

Bientôt (peut-être) une radio de service sévira sur 94 Mh, une sorte de FIB sans intêret. Il ne sera plus alors question d'aimer ou de détester. Il sera tout simplement trop tard.

ANDRÉ-GEORGES HAMON

Affluence aux stages de breton

L'affluence des participants continue à marquer les stages de langue bretonne organisés tant à Brest qu'à Rennes, Lorient et combien d'autres centres encore, aussi bien dans de modestes bourgades que dans nos villes universitaires. Qui peut douter désormais qu'un grand élan existe et s'étend chaque année davantage, non seulement dans la jeunesse des lycées, collèges et facultés, mais dans les milieux les plus divers de la population? Les stagiaires sont, en effet, aussi bien de jeunes ouvriers et des employés prenant sur leur temps de congé, des personnes de professions libérales, — et de tous âges, — que des étudiants et des enseignants. Les animateurs de « *Skol ar Merher* » peuvent en parler par expérience, pour avoir contribué depuis trois années à une quinzaine de sessions dans leur centre de l'école Sanquer, à Brest. Le quatrième stage 78 de leur « *Skol* » se tiendra dans ces mêmes locaux, du 4 au 8 septembre.

association des écrivains bretons
unvaniezh skrivagnerien vreizh

• *Jean Rieux* et *Lice Nédélec*, tous deux membres de l'association, ont édité sous le titre « Par le fer, le feu et le diable » un récit de la vie de Gilles de Rais et de celle de La Fontenelle (Ed. Survivance du Passé, 4, rue Ferrand, Lorient).

• La revue « *Imbourc'h* » consacre son n° 98 aux souvenirs, en breton, de notre ami *Hervé Lanndiern* : « Dreist d'ar Gorventenn ».

• On vient de tourner à l'hôtel de la Mer, à Locquirec, un film intitulé « Les moyens du bord », d'après un roman de *Michel Mohrt*.

• Notre ami, le *colonel Rémy*, a fait une déposition émouvante au procès d'un ancien résistant, le colonel Beaufils.

• *René Pichavant* vient de publier un savoureux album sur le parler (français bretonnisé) de Douarnenez : « Le Douarneniste comme on cause », abondamment illustré de photographies anciennes et de dessins humoristiques. Il est diffusé par « Breizh ».

• *Yvon Mauffret*, membre sociétaire, a reçu le prix « Lire en Bretagne » pour l'ensemble de son œuvre. Nos chaleureuses félicitations pour cette distinction méritée.

• *Roger Laouénan* s'est vu confier la direction de l'hebdomadaire « La Dépêche trégoroise ». Il vient d'autre part de publier aux éditions du Cercle d'Or un très beau roman « Le dernier Breton ».

• *Garlonn*, qui s'exprime avec le même talent par le pinceau que par la plume, a vu une de ses toiles « Le pays qui a faim », exposée au Grand Palais, au Salon Comparaisons. Elle présente ses œuvres à Kertalg, en Moëlan-sur-Mer, jusqu'au 5 septembre.

• *Gaïk Conan* elle aussi poète et peintre, expose ses toiles pendant le mois d'août au château de Pontivy.

• *Henri Queffélec* nous a livré ses souvenirs dans un ouvrage très attachant que viennent de publier les éditions Stock : « Un Breton bien tranquille ».

Roparz Hemon, l'homme et l'œuvre

Un des plus grands écrivains bretons modernes, sinon le plus grand, est mort à Dublin, à l'âge de 77 ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Né le 18 novembre 1900 à Brest, où son père était ingénieur naval, Louis-Paul NEMO fit ses études au lycée de la ville puis à l'Université de Leeds en Angleterre et à la Sorbonne, avant d'être nommé professeur d'anglais au lycée de Brest en 1925. C'est à l'âge de l'adolescence que celui qui devait devenir Roparz HEMON commença à s'intéresser vraiment à la langue bretonne dont il n'avait jusqu'alors qu'une connaissance purement orale. Il devait lui consacrer toute sa vie.

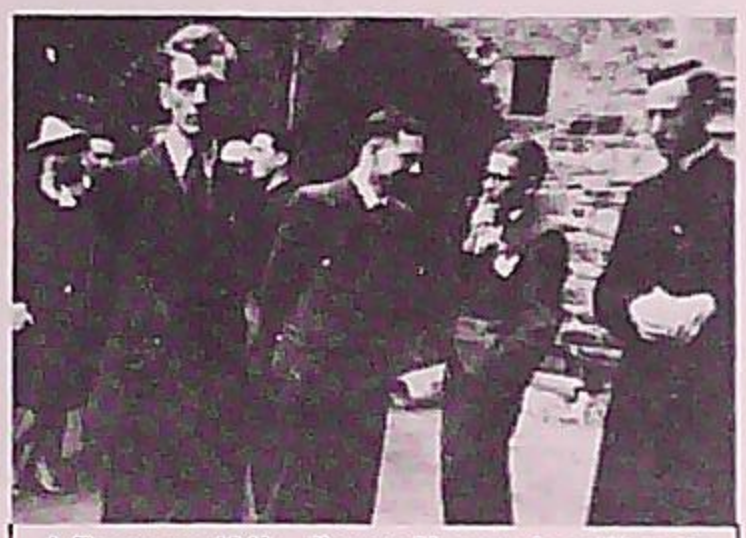
C'est en 1923 qu'il utilise pour la première fois le nom de plume de Roparz HEMON pour signer une petite nouvelle publiée dans un journal breton. Il écrit des articles de plus en plus nombreux et crée au mois de mars 1925 la revue GWALARN (nord-ouest) qui paraîtra pendant plus de 20 ans rassemblant les signatures des meilleurs écrivains bretons modernes : Youenn DREZEN, Jakez RIOU, Yeun ar GO, Jarl PRIEL et tant d'autres qui ont constitué ce que l'on a souvent appelé « l'Ecole de GWALARN ». Le point commun de tous ces écrivains est certainement d'avoir voulu sortir la langue bretonne d'un provincialisme étroit, limité à l'évocation de la vie paysanne et des vieilles traditions. Reparz HEMON entreprend au contraire de créer une véritable littérature nationale, largement ouverte sur le monde moderne. Parlant couramment de nombreuses langues, il multiplie les traductions d'auteurs anglais, allemands, russes, espagnols, gallois, irlandais.

Homme d'une immense érudition, Roparz HEMON a abordé dans son œuvre tous les genres littéraires. On lui doit de nombreux romans, dont plusieurs romans policiers, des recueils de nouvelles, des ouvrages de critique, rien de moins que 17 pièces de théâtre originales sans compter 8 traductions (dont par exemple L'Ours de Tchékov et Macbeth de Shakespeare) et 6 adaptations (dont le Faust de Marlowe). Son œuvre poétique dont une partie a été rééditée il y a quelques années par les Editions AL LIAMM de Brest, est considérable. Mais Roparz HEMON est surtout connu du grand public par ses ouvrages destinés aux étudiants : manuels, grammaires, dictionnaires (publiés à plus de 150 000 exemplaires en une vingtaine d'années). Pour tous les débutants, Roparz HEMON a écrit une dizaine d'ouvrages en « brezhoneg eeun » (breton simple) faisant appel à un vocabulaire limité. Mais on lui doit aussi des ouvrages scientifiques sur le breton médiéval, publiés par l'Université de Dublin. Roparz HEMON avait également entrepris plusieurs œuvres gigantesques, le Grand Dictionnaire Historique du Breton (Geriadur Istorel ar Brezhoneg) dont de nombreux tomes ont déjà paru, la traduction bretonne de l'Histoire de Bretagne d'Arthur de La Borderie, un dictionnaire entièrement en breton de la langue bretonne (une sorte de « Larousse » breton) et d'autres ouvrages fondamentaux qui resteront malheureusement inachevés.

Mobilisé en 1939 et libéré en 1940, Roparz HEMON reprend l'enseignement du breton. Le 8 juillet 1941, l'ensemble des écrivains bretons réunis à Rennes adopte une réforme orthographique unifiant la langue bretonne jusque là morcelée en plusieurs dialectes. Au mois d'octobre 1941, il crée Framm Keltiek Breizh, l'Institut Culturel de Bretagne, rassemblant toute l'élite du mouvement culturel breton. Il dirige plusieurs revues bretonnes et réalise des émissions en breton à Radio-Rennes. En 1945, Roparz HEMON est arrêté et détenu pendant 15 mois avant de comparaitre le 15 mars 1946 devant la Cour de Justice. Cette détention et ce jugement d'un homme dont le travail s'était toujours situé au-dessus de toute politique soulève une profonde émotion à l'étranger et particulièrement au Pays de Galles. Le Dr Douglas Hyde, ancien président de la République d'Irlande, intervient pour demander sa libération. Roparz HEMON est effectivement acquitté en juin 1946 mais, profondément affecté par ces persécutions, il décide en juillet 1947 d'aller vivre en Irlande, où il est mort avant d'avoir revu son pays natal. Loin de se reposer, il a poursuivi jusqu'au dernier souffle l'immense œuvre entreprise depuis sa jeunesse pour hisser la littérature bretonne moderne au niveau d'une véritable littérature nationale du XX[e] siècle et il a sans doute encore plus écrit au cours des trente dernières années passées en Irlande qu'au cours des trente années précédentes.

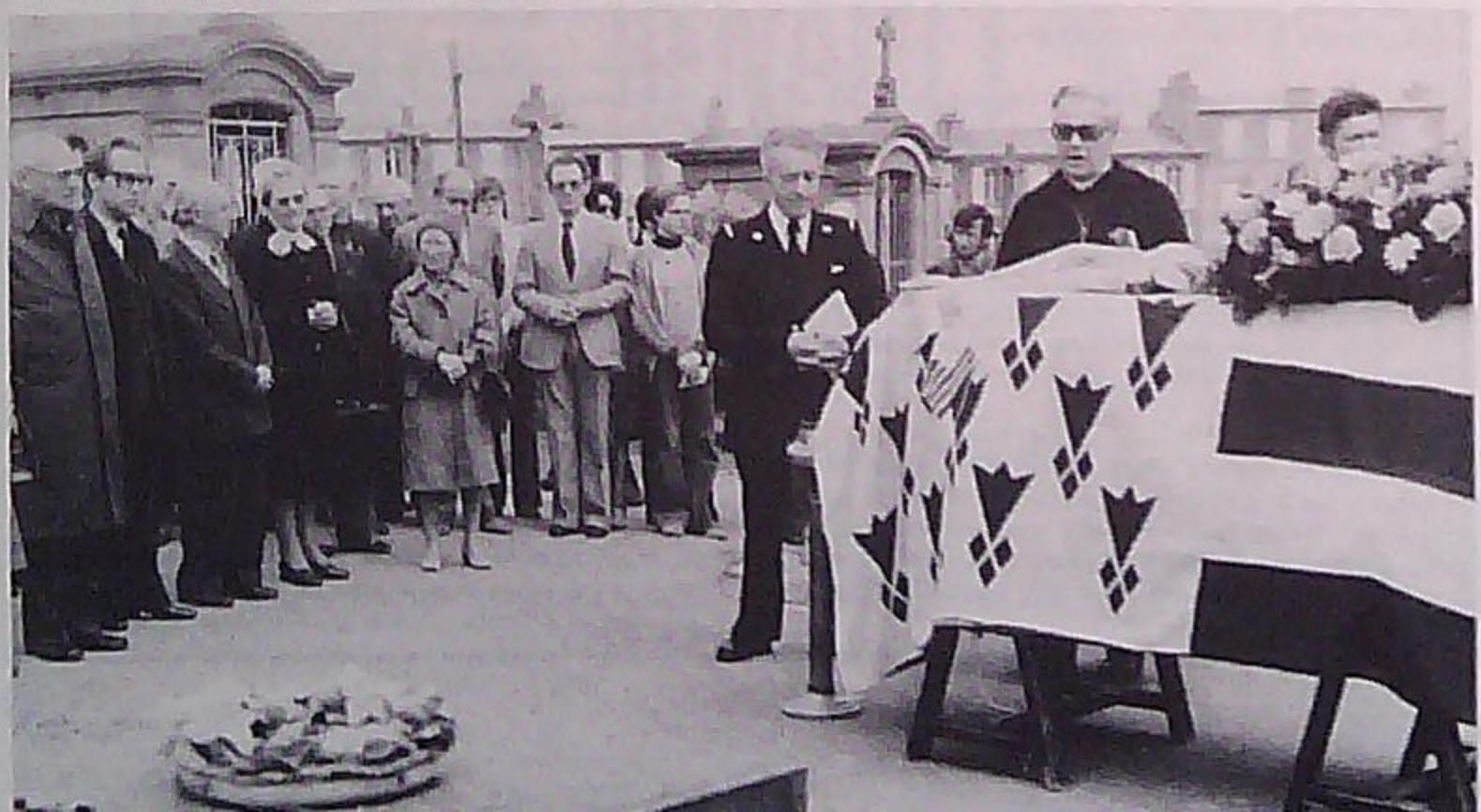
Travailleur infatigable, Roparz HEMON laisse également le souvenir d'un homme d'une très grande simplicité et d'une très grande bonté. Son œuvre immense continuera de marquer pendant longtemps les nouvelles générations de bretonnants et son nom mérite de rester attaché à l'histoire de la littérature d'Europe Occidentale...

CNCC



A Rennes en 1942... Roparz Hemon vient d'être élu président de l'Institut celtique. A sa droite, Kenan Kongar ; à sa gauche, Joseph Martray et l'abbé Bourdellès (photo Ronan Caerleon).

Le lundi 10 juillet, Roparz Hemon, décédé en Irlande où il résidait depuis 1947, a été inhumé à Brest en présence de nombreux militants, anciens et nouveaux. Une quinzaine d'ecclésiastiques lui firent des obsèques bretonnes en l'église St-Martin. Maodez Glanndour, officiant, évoqua l'œuvre d'une vie toute entière consacrée à la langue bretonne, expression de l'âme de notre peuple et témoignage d'une antique civilisation. Au cimetière, l'abbé Kler, Yann Desbordes et Per Denez firent un adieu bouleversant au fondateur de Gwalarn. Joa d'e ene er baradez ar varzed ! (Photo Ronan Caerleon).



Les lauréats de l'Académie de Bretagne

Au musée des Beaux-Arts de Nantes, l'Académie de Bretagne a remis ses prix annuels. Le Prix Jules Verne est revenu à Jean-Jules Verne, petit-fils de l'écrivain et auteur d'une biographie de son célèbre aïeul (*Hachette*). Le Grand Prix de l'Académie de Bretagne a couronné l'ouvrage de Jean-Claude Andro : *« La maison profonde »* (Flammarion). Le Prix de Loire-Atlantique est allé à l'ouvrage de Jean-René Chotard : « Séminaristes, une espèce disparue? Histoire et structure d'un petit séminaire : Guérande 1822-1966 » (*Naaman-Canada*). Enfin, le Prix de la ville de Nantes a été attribué à Yves Le Berre pour sa traduction en langue française du récit breton de Lan Inizan « La bataille de Kerguidu ».

Par ailleurs, les traditionnels *Cahiers de l'Académie de Bretagne* ont fait une réapparition qu'on n'attendait plus. Placés sous le signe « d'Anne et la Bretagne », ces cahiers 1977 arrivent, en effet, un an après les manifestations marquant le demi-millénaire de la naissance à Nantes de la Duchesse. Ce retard est dû aux bouleversements qu'ont connu les projets de l'Académie à la suite de la mort brutale en octobre 1976 du chancelier Yves Leparoux, accrus de difficultés d'édition.

GUIDE TOURISTIQUE
DE LEON EN ARGOAT
Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes

Renaissance de la VEUZE

Lors d'une conférence au centre nantais de culture celtique, une équipe de membres de l'Association des joueurs de veuze, animée par Roland Lemoigne, a présenté le bilan de ses recherches. Comme l'a déclaré Emile Allain, président du C.N.C.C., il y a quelques années beaucoup pensaient que tout ce qu'il y avait à connaître sur la veuze, cette cornemuse du Pays Nantais, était connu.

Quelques rares instruments avaient été répertoriés, des sonneurs de *Tréteau et Terroir,* puis quelques autres, dont Henri Landreau, l'avaient utilisée et s'étaient préoccupés d'en reconstituer. *« Ar Soner »,* en 1968 et 1969 publiait, sous la signature d'Emile Allain, plusieurs articles et documents. Mais, en fait, les trouvailles étaient assez limitées et pratiquement personne ne se souciait d'une diffusion nouvelle.

Ainsi d'ailleurs qu'en témoigne le texte que nous publions en note (1) extrait de la revue « Ar Soner » (n° 169, p. 11), la veuze paraissait fournir la justification d'un choix et ne constituer qu'une étape à laquelle il ne semblait pas utile de s'attarder.

Quelques années plus tard, en ignorant d'ailleurs les textes publiés auparavant, quelques jeunes, en particulier Jean-Yves Séveno et Roland Lemoigne, se lancèrent dans une nouvelle aventure : découvrir des veuzes et des traces des sonneurs d'autrefois, connaître leur contexte social, reconstituer des instruments, lancer à nouveau des sonneurs de veuze dans les diverses fêtes.

Le 29 février 1976, ils créaient l'Association des Sonneurs de veuze (2). Quelques-uns d'entre eux sont maintenant connus en Bretagne, évidemment plus particulièrement en Pays Nantais et la veuze résonne à nouveau un peu partout.

C'est l'état de leurs recherches, dont l'ampleur et les qualités humaines et scientifiques surprennent, qui a été présenté par Yves Le Goff, Olivier Le Cabellec et Roland Lemoigne.

Douze veuzes traditionnelles et plus de vingt-cinq veuzous furent évoqués. L'un d'eux, peut-être le plus connu, Moranton dit le Rouge de Bréca, a fourni le thème d'une affiche (3).

Roland Lemoigne, a rappelé que les sonneurs de veuze marquèrent profondément toute la culture traditionnelle musicale rurale de la région nantaise pendant plus de deux siècles (de Saint-Hilaire de Riez à Saint-Julien de Vouvantes, de Férel à Beaupréau avec une densité plus grande dans le Marais Breton et le Pays Guérandais, mais toujours dans une aire dont Nantes est le centre. Actuellement, tous ont disparu. Le dernier est mort en 1948 à Guérande dans l'indifférence générale. Pourtant, il y a deux générations seulement, les veuzous partageaient les fêtes et les mariages avec les violoneux. Ils venaient à Nantes, à la Mi-Carême, faire danser sur les places. Belfond le rapporte dans son ouvrage sue les *« Carnavals Nantais ».* D'autre part, beaucoup de veuzes furent tournées et mises au



point par un luthier de Nantes, Bélédin, qui exerçait dans le passage Pommeraye.

Aujourd'hui les sonneurs de veuze se produisent dans de nombreux festoù-noz. Ils sont le témoignage vivant d'un passé et d'un instrument qui nous appartiennent en propre.

ODILE PELLE.

(1) ... « L'existence de la veuze est la justification absolue et complète de notre droit à l'utilisation du biniou-bras, du « grand biniou » (...) Dans ce qui correspond à trois des départements bretons actuels, Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, l'unité instrumentale traditionnelle était le biniou (petit biniou ou biniou koz, disons-nous aujourd'hui) et la bombarde. Eventuellement un tambour. Cette unité subsiste encore et se développe, mais la masse cependant utilise surtout le grand biniou qui donne la même hauteur de son que certaines bombardes traditionnelles mais non pas que les binious de ces régions (qui, eux, jouent à l'octave supérieure). Ce voisinage de sonorité entre binious actuels et bombardes anciennes explique déjà en grande partie le fait que l'instrument nouveau soit si bien accepté. Mais dans le pays nantais et surtout dans la presqu'île guérandaise et autour de la Brière, une autres cornemuse, la « veuze », était pratiquée : une poche, un bourdon, un porte-vent (sutell), un flutiau (chalumeau ou, pour mieux nous comprendre, un levriard). Cette dernière partie est la plus importante. En effet, le levriard de la veuze était long et le son produit aussi grave que celui de la plupart des bombardes de Basse-Bretagne (si b ou parfois si). En somme, nous avions depuis toujours, dans cette partie de la Bretagne, un instrument pratiquement identique, quant à la hauteur du son, à celui que nous connaissons aujourd'hui. Une seule exception : un bourdon au lieu de trois... Après quelques hésitations entre la reconstitution de la veuze, le biniou nevez (à deux bourdons) et le biniou bras (à trois bourdons) — hésitations qui font honneur à ceux qui les ont ressenties — le choix s'est fait. En jouant du grand biniou aujourd'hui, qu'il soit fabriqué en Bretagne ou importé, c'est de la cornemuse guérandaise et briéronne TELLE QU'ELLE DEVAIT EVOLUER que nous jouons et c'est pour cela qu'il est si important de la connaître et de la faire connaître. »

(2) Cette Association comporte une trentaine de membres. Pour tout contact : Roland Lemoigne, 5, rue de la Martinière -44000 Nantes - tél. (40) 76.57.07.

(3) Cette affiche est vendue au prix de 15 F au centre nantais de culture celtique, 52, rue du Marchix, 44000 Nantes.

Le IXe centenaire de la naissance d'Abélard

Les manifestations prévues à Nantes à cette occasion sont pour l'instant : conférence sur le pays nantais à la fin du IXe siècle et présentation philosophique de l'œuvre d'Abélard, visite d'une exposition sur Abélard et son temps, inauguration d'une plaque commémorative au Palet, soirée médiévale au château de Goulaine, etc. A ces manifestations prévues par l'Université de Nantes, s'ajouteront sans doute de nombreuses autres organisées par les communes de la région.

A la Maison de la Culture de Rennes

12 octobre/19 novembre : *L'univers de Jacques Damase,* 30 ans d'édition.
25 novembre/31 décembre : *L'univers de Pierre Horay.*
6 janvier/25 février : *L'univers d'Aimé Maeght.*
5 avril/12 mai : *Jean-Jacques Pauvert,* 33e année d'édition.
17 mai/30 juin : *Les humanoïdes associés.*

« Prix Per Trepos 1978 »

La Direction Régionale de FR 3 « Bretagne-Pays de Loire » et le Service des émissions en langue bretonne de FR 3 organisent depuis deux ans un concours radiophonique, le « Prix Pierre Trepos », destiné à récompenser des textes radiophoniques inédits et de qualité, spécialement composés pour les émissions en breton. En 1977, le premier prix avait été obtenu par Christian Brisson, de Plougastel-Daoulas, et le second par Huguette Gaudart, de Redene.

Un troisième concours est organisé en 1978 et deux prix seront à nouveau attribués : l'un de 1 000 F et le second de 500 F.

Les participants doivent présenter une œuvre entièrement originale, les traductions et adaptations étant exclues. Il peut s'agir d'une nouvelle, d'un conte, dialogue, sketch, d'un récit historique, d'un exposé sur un pays ou un sujet particulier, etc. Les textes proposés devront permettre la réalisation d'une œuvre radiophonique de 20 minutes environ.

Les manuscrits, dactylographiés, devront obligatoirement être déposés pour le 31 octobre, le prix étant attribué avant la fin de l'année. Les œuvres primées seront enregistrées et feront l'objet d'une diffusion dans le cadre des émissions en langue bretonne.

Demander le règlement à FR 3 Services des Emissions en langue bretonne P.A.C., Avenue Clémenceau, 29200 Brest.

ARMOR MAGAZINE
nouvelle adresse
7, rue St-Jacques. 22400 LAMBALLE
BP 123 Tél. 31.20.37

BREIZH
magazine de la culture bretonne
Abonnement d'un an : 30 F - BREIZH, le Pradi, Trédion, 56250 ELVEN

GALLO : l'offensive

Comme on s'en souvient quelques personnes, persuadées que « *l'heure d'envelopper le gallo dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts* » n'était pas encore arrivée, s'étaient réunies le 4 avril 1976 à Plédéliac pour constituer une association destinée à défendre et à promouvoir le parler de Haute-Bretagne. En deux ans celle-ci a prouvé sa vitalité et les deux sièges qu'elle a obtenu au conseil culturel de Bretagne et à l'agence technique régionale ont confirmé sa place de porte-parole de la culture gallèse au sein du mouvement culturel breton.

Ayant mesuré le chemin parcouru sous la direction de M. Petiot, l'assemblée générale du 11 juin dernier a élu ou réélu au conseil d'administration : Mmes Francine Aubry, Michèle Bourel, Jacqueline Rebours ; MM. E. Hyppolite, Rémi Brajeul, Yves Castel, Fernand David, Gaston Latimier, Gilles Morin.

Les membres du conseil d'administration ainsi renouvelé, réunis à Jugon, ont élu comme nouveau président un professeur agrégé d'histoire de 27 ans : Gilles Morin (1). le nouveau bureau est ainsi composé : 1re vice-présidente : Jacqueline Baudet ; 2e vice-président : Claude Bourel ; trésorier : Pierre Halna du Frétay ; adjoint : Rémi Brajeul ; secrétaire : Marie Dequé ; adjointe : Michèle Bourel.

Le conseil d'administration a eu ensuite une large discussion sur l'avenir de l'association. Deux projets ont plus particulièrement retenu l'attention : un grand festival gallo au château de la Hunaudaye, en Plédéliac, et la mise en place progressive d'antennes au niveau des différents pays de Bretagne. La première mesure adoptée a été l'organisation d'une première université d'été.

LA PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Celle-ci s'est déroulée les 7, 8 et 9 juillet dans le Méné ; elle a été consacrée à une tâche délicate : l'élaboration d'une orthographe du gallo. Les amis du parler gallo avaient, en effet, constaté que, dans leur première brochure *Parlons gallo* (qui a connu un grand succès et vient d'être rééditée), chacun écrivait à sa manière, le même son étant parfois rendu différemment dans le même texte. C'est pour mettre fin à ces incohérences que des stagiaires se sont réunis durant trois journées à Plémet et à Laurenan. Une gamme de signes simples et clairs a été retenue (2). Afin de ne pas rebuter le lecteur par un contre-dressage systématique il a été décidé de tenir compte des conventions françaises, mais bien sûr, tout ce qui est spécifiquement gallo a été traduit de manière originale. Ainsi le mot culture rendu par « *tchulture* », peut-être par « *vantiéi* », maintenant par « *astour* »... Les participants refusent cependant qu'on leur parle de « moulinette » car ils ont été soucieux d'unifier sans uniformiser. La phrase de combat « *chom taï gallo !* » (met-toi debout, redresse-toi, relève-toi, gallo !) pourra ainsi s'écrire localement « chom'ta, chom'té, chom'to gallo ! ».

UN OUÉSÉ, DES OUÉSIAU...

Les amis du parler gallo n'étaient pas à Plémet pour faire la réforme du français, ce rameau de la langue d'oïl qui s'est imposé pour des raisons de centralisme politico-linguistique, mais ils ont pu en vérifier la nécessité, tant est devenu grand le hiatus entre le langage parlé et l'écrit. Aussi n'hésitent-ils pas à affirmer que « *un ouésé, des ouésiau* » vaut bien « *un oiseau, des oiseaux* ». Ils espèrent que tous les habitants de Haute-Bretagne vont en prendre chaque jour d'avantage conscience ; surtout ils souhaitent que les enseignants cessent de ne voir dans le gallo que du français déformé. Fiers de parler le plus celte des dialectes d'oc et d'oïl, les Amis du parler gallo nous donnent déjà un second rendez-vous avec leur université d'été 1979, qui sera consacrée à la grammaire gallèse.

(1) Gilles Morin est né en 1951, a fait ses études à Trégomar puis à Pléboulle, et ses études secondaires au lycée Henri-Avril de Lamballe. Il réside maintenant à la ville Corbon en Plérin (22190).

(2) Les Amis du parler gallo publieront dans le premier numéro de leur bulletin, à paraître avant la fin de l'année, le système graphique qu'ils ont adopté. D'ici-là toute personne intéressée peut contacter leur nouveau président.

Les droits des langues minoritaires au congrès de Barcelone

Des délégués de divers mouvements culturels régionaux, regroupés au sein de « *Défense et Promotion des Langues de France* », ainsi que les représentants d'autres groupes ont pris part au VIIe congrès de l'Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures menacées à Barcelone. Cette rencontre de nombreux délégués venus de nombreux états d'Europe, d'Asie et d'Amérique, a permis de faire le tour des luttes engagées afin de parvenir à une réelle reconnaissance des droits des différentes communautés linguistiques. Il s'agit aussi bien de régions entières, de minorités nationales comptant plusieurs centaines de milliers, des millions, voire des dizaines de millions de personnes, que de groupes isolés moins importants numériquement, mais possédant, les uns comme les autres, chacun une culture originale et pratiquant une langue différente de la langue officielle de l'état qui les englobe. Les situations revèlent toutes des violations flagrantes des déclarations et conventions internationales en matière de droits et de libertés.

L'examen des divers cas a conduit le Congrès de l'Association Internationale des langues minoritaires à adopter autant de résolutions demandant le respect intégral des droits culturels des populations dans les domaines de l'enseignement, de l'information et de la vie publique. Ces résolutions vont maintenant être communiquées à chacun des gouvernements concernés par le nouveau..... Le bureau de l'A.I.D.L.C.M. a élu pour président l'écrivain catalan Joan Triadu et pour secrétaire général un Breton, Marcel Texier, professeur à Paris.

Parmi les textes qui ont été adoptés par le Congrès figure une motion relative aux langues de France. Elle attire l'attention du gouvernement français sur une situation qu'il s'obstine à maintenir, malgré la gravité qu'elle présente et les réactions peu flatteuses qu'elle suscite dans l'opinion internationale, situation qui constitue une violation évidente et profonde des droits culturels d'au moins dix millions de nos concitoyens.



photo Musée de Bretagne

« Le musée de Bretagne pour quoi faire ? »

Tel est le titre de l'exposition « temporaire-permanente » qui se tient à Rennes, au musée de Bretagne, jusqu'au 4 septembre. Celle-ci utilise effectivement les locaux affectés aux expositions temporaires mais son contenu offre au public l'occasion de voir ce qui pourrait lui être présenté sans discontinuité si le musée avait des locaux suffisants. Ne disposant que de 942 m^2, il lui faudrait quatre fois plus de surface. Toutefois, il ne s'agit pas tant d'exposer les problèmes du musée que de le faire connaître d'un public qui l'ignore trop souvent. S'il est vrai que de 1967 à 1977 on est passé de 26 496 visiteurs à 40 150, pour trop de gens encore le musée est un lieu poussiéreux où s'entassent des tableaux, des objets qui n'intéressent que des vieux messieurs silencieux comme des vieux matous et confinés dans une dévotion ronronnante des objets du passé. Foin de ces images d'Epinal ! Le musée est un lieu jeune et vivant, centre de culture historique ouvert sur notre temps de même qu'il conserve l'héritage du passé (1). Au demeurant, il est judicieux d'avoir, au seuil de l'exposition, présenté le personnel du musée, à l'aide de photographies et d'un panneau expliquant la fonction de chacun, du conservateur au surveillant, de l'ébéniste au photographe...

« *Le musée de Bretagne est un musée d'histoire. Il veut être mémoire des faits relatifs à l'évolution de la Bretagne, des Bretons, des origines à nos jours* » dit le catalogue. Pourquoi collectionner les monnaies, les chapiteaux du XIIe siècle ou une baratte mécanique ? L'exposition répond avec évidence à une telle question. L'objet, qu'il soit d'art ou d'utilisation pratique, révèle une société avec ses modes d'expression artistique, sa sensibilité, son organisation politique, ses us et coutumes. Que fait le musée ? Sa vocation est de rassembler, par don, legs ou achat, tout ce qui est témoignage de la vie passée et actuelle en Armorique. D'excellents panneaux — dont l'humour n'est pas absent — exposent intelligemment et clairement la politique d'acquisition du musée. L'intérêt de cette exposition est que le visiteur voit vivre le musée. Mais en outre, il lui est donné de regarder une importante variété de documents : nappe de « Proëlla » d'Ouessant, manteau de deuil de Douarnenez ; boîtes à laver des laveuses de la Vilaine ; chapeau de mineur de la région de Poullaouen ; documents iconographiques ; char à bœufs antérieur à 1914 ; mobilier etc.

Il est impossible de rendre totalement compte de cette belle exposition. En fait, on ne saurait trop conseiller à qui le peut de lui rendre visite.

YANNICK PELLETIER

(1) cf. Armor-Magazine, *numéros 77, 92, 99.*

Grand prix de poésie de l'Académie française
Charles Le Quintrec hors des sentiers battus

Le voilà donc l'enfant du Moustoir porté vers les plus hautes cimes. Son ciel à lui est fort comme son rêve et le sang qui irrigue ses veines n'oublie pas de marteler l'acier dans lequel un poète magnifique peut aujourd'hui nous interpeller. Charles Le Quintrec ne doit rien à ses compatriotes. Il le sait, il le dit, sans rancune, mais avec tristesse. Pourtant, celui qui, au pays des abers chaque matin sème « est plus breton que bien d'autres, plus viscéralement celte, plus authentiquement proche de sa terre et de ses frères... »

Le recueil qui vient d'être couronné... à Paris porte en lui tout le tragique de la vie, toute l'intemporalité d'une démarche, toute la saveur d'une œuvre féconde, riche, autonome, belliqueuse parfois et le plus souvent porteuse d'une sagesse bardique qui la fait éclater en nouvelles promesses d'avenir. Avec *Le Songe et le Sang* Quintrec renverse les barrières d'un impossible où l'amour est toujours roi.

Je suis venu vous dire
Peuple de ma prière
Que je n'ai pas laissé mon rêve dans les [ronces
Que je suis préservé de la mort millénaire.

UN SENSUALISME DIFFUS

ARMOR-MAGAZINE. — Charles Le Quintrec, parlons de ce recueil de poésie que vous avez intitulé Le Songe et le Sang. *Pour l'avoir lu, analysé, aimé, je l'aurais peut-être plus simplement appelé « Amour » car je n'ai trouvé que cela à chaque détour de phrase...*

CHARLES LE QUINTREC. — Je voulais l'appeler *La lumière dans l'argile.* On dit en effet que la lumière circulera jusque dans l'argile ce qui est une grande consolation pour après. Mais cela n'a pas eu l'air, ni l'heur de plaire à mon éditeur qui en a souhaité un autre. Je me suis arrêté sur *Le songe et le sang,* car j'avais publié par le passé, mais à tirage très limité : *La sève et le sang.* Le songe est quelque chose de plus abstrait, le sang restant le symbole même de notre vie, de nos souffrances sur la terre. Dans la première partie du recueil je donne vie à tout ce qui a pu se passer dans l'esprit de l'homme au cours de son arrivée sur la terre. Il découvre son milieu, il se découvre vivant, il se découvre lui-même, il s'aperçoit qu'il est en lui. Le sang, ma vie à Paris, les autres, les êtres, ce qui fait la vie quotidienne.

A.-M. — Et tout ce qui fait que la vie est amour. Tout ce recueil est consacré à ce thème sous des formes différentes : amour, mystique, christique et pourquoi pas dans certains poèmes érotiques...?

Ch. L. Q. — Non, on ne peut pas parler d'érotisme. Mais on peut parler de sensualité. Il n'y a pas de doute que le poète regardant le monde y voit ce qu'il contient. C'est d'abord un homme et une femme. La femme a une importance considérable dans l'œuvre de tout poète et surtout dans celle de tout poète chrétien. Il ne faut pas oublier que la mère du



Christ est la mère de Dieu et que la mère de Dieu importe infiniment. Il y a donc une sorte de sensualité, peut-être même un sensualisme diffus qui procède à la fois des êtres et de leur environnement, mais je crois que la grande aventure de ce recueil elle est justement dans ce mot : Amour que vous citiez, mais à travers la poursuite d'une fraternité toujours reconnue et quelquefois blessante ou blessée.

TOUT PRES DE LA PETITE MAISON DU CHRIST-ROI

A.-M. — On retrouve évidemment dans votre ouvrage le sens de la démarche chrétienne du poète et le sang qui l'imprègne ne peut être que rédempteur ?

Ch. L. Q. — Oui. J'ai pris une large distance avec l'Eglise fonctionnarisée, mais je suis resté tout près de la petite maison du Christ-Roi. Celui-ci ne vit pas dans un château, il vit dans une toute petite maison, peut-être dans une chaumière et je suis content qu'il soit né dans une étable, car, pour nous Bretons, il n'y a rien là qui puisse surprendre. Ce que j'essaie de faire à travers mes poèmes c'est essayer d'arracher mon Dieu à cette espèce d'indifférence, de tiédeur que l'on trouve dans les milieux les plus religieux. Il faut arracher le Christ aux chaisières, j'irai jusqu'à dire qu'il faut arracher le Christ aux prêtres. Il faut le remettre dans le cœur des hommes, des jeunes hommes car c'est lui qui a propagé à travers l'univers les paroles les plus merveilleuses dans cet amour dont vous parliez tout à l'heure.

A.-M. — Il faudrait le faire renaître dans les chemins de Kergrist...

L'INDEPENDANT DU CENTRE

Publication trimestrielle
BP 137 — 58006 Nevers cedex
Insère gratuitement les annonces de ses lecteurs
Renseignements et spécimens contre 5 timbres à 1 F.

Ch. L. Q. — Il faut ramener à la simplicité, il faut ramener à ce qui nous a été dispensé lorsque nous étions enfants sur la lande bretonne, il faut ramener à l'espace. Il faut donner le goût des libertés et non celui de l'uniformisation, il faut donner cette grandeur qui conduit au rêve, il faut apprendre que ce n'est pas seulement en comptant de l'argent que l'on fait son salut. Et que c'est pourtant toujours de salut qu'il s'agit, qu'il soit individuel ou collectif.

30 ANS POUR BIEN AVOIR L'OUTIL DANS LA MAIN

A.-M. — Ce chant du salut que vous faites dans ce livre, comment se situe-t-il dans l'ensemble de l'œuvre poétique de Le Quintrec ?

Ch. L. Q. — J'ai commencé par beaucoup de poèmes écrits dans une forme classique assouplie. J'ai mis trente ans à bien avoir l'outil dans la main, à bien essayer de dominer le métier et ce n'est qu'au septième recueil que je suis sorti des sentiers tracés car il m'est apparu qu'il fallait que j'ouvre davantage l'éventail, que j'aille vers un souffle plus grand, que j'annonce autre chose et que pour cela l'alexandrin ne me suffisait plus. Il y a des vers dans *Le songe et le sang* qui confinent pratiquement au verset et d'autres qui sont d'une ou deux syllabes. Car on peut passer d'un temps court à un temps prolongé sans jamais rompre la musique. On reconnaît le poète à deux choses : la qualité de son verbe et celle de sa musique. L'homme qui n'a pas de musique n'est pas un poète, même s'il a des idées.

A.-M. — Un verbe et une musique qui ont permis à Le Quintrec de recevoir le Grand Prix de Poésie de l'Académie française. Devant cela comment réagit l'enfant de Plescop ?

Ch. L. Q. — Très simplement, mais je dois dire que, s'il vient après bien d'autres dont les derniers sont le Grand Prix International de Poésie, le Grand Prix des Volcans, le Prix Appolinaire, Goncourt de la poésie, le Grand Prix des Ecrivains de l'Ouest, il est le plus grand. Nous sommes maintenant deux poètes bretons à être Grand Prix de l'Académie française : Eugène Guillevic et moi-même.

« LES GRANDES HEURES LITTERAIRES DE LA BRETAGNE »

Charles Le Quintrec s'est depuis penché avec talent sur le verbe et la musique des autres pour donner un ouvrage d'importance : Les grandes heures littéraires de la Bretagne *qui couvrent la période allant de Chateaubriand à un poète fougerais qui n'a jamais publié : Robert Moreau. Des pages merveilleuses d'analyses et de choix, des moments de bonheur et d'amour qui prouvent, de façon fondamentale, qu'au-delà de l'homme, Charles Le Quintrec porte en lui le feu même de la plus puissante liqueur poétique, celle qui sait porter en son sein le sens tragique de la vie.*

ANDRE-GEORGES HAMON.

Le songe et le sang : Albin Michel, éditeur.
Les grandes heures littéraires de la Bretagne, éd. Ouest-France.

LIVRES

par Yann Poilvet

CITES ET PAYS

Pays de Loire

L'offensive paysdelaloiresque a commis un nouveau méfait avec un livre de Michel Bodiguel qui prétend justifier l'existence d'une région-bidon *« assurée désormais,* selon lui, *de sa destinée »*. Pour trouver une unité à ce cocktail de terres volées à des régions authentiques, il faut une bonne dose de mauvaise foi. Le compte y est ici ! Pourtant, malgré son désir, l'auteur ne peut échapper à l'inévitable : il doit se contenter de ramasser pêle-mêle des données éparpillées. Et comme ça reste vraiment maigrichon, on gonfle le tout avec des résumés pour les anglais, les allemands et les espagnols qui se moquent encore plus que nous de cette invention jacobino-vichyste *(Ed. Information et Conjoncture).*

* *Piriac au XIXe siècle,* par Emile Letertre -Une étude sociologique qui traite de la réalité piriacaise et de la vie quotidienne au siècle dernier.

* *Guérande et son marais,* par Fernand Guériff - En 32 pages, l'essentiel sur l'histoire de la ville depuis sa création vers 570 après Waroc'h II jusqu'aux coutumes encore vivantes *(Ed. Ouest-France).*

ÉCONOMIE

Dictionnaire de l'agriculture

Voici un ouvrage qui apparaîtra précieux à beaucoup car il rassemble de façon rationnelle mille et une informations sur l'agriculture : les aides, prêts et subventions, les principaux organismes nationaux et régionaux, le secteur para-agricole, la biographie des dirigeants, cadres et personnalités diverses du monde agricole et para-agricole... Réalisation de Robert Faure (*C.D.I.R.,* 92, rue du Dessous-des-Berges, Paris).

L'énergie éolienne

Inventeur des éoliennes qui portent son nom, Pierre Robert, savant universitaire de Fougères, s'attaque à un gros problème : celui de l'énergie. Après avoir étudié les diverses sources énergétiques, il en arrive à cette conclusion que l'énergie éolienne est la seule source capable de rétablir l'équilibre pour « sauvegarder les libertés industrielles face à l'aspect collectiviste et policier de l'énergie nucléaire », d'assurer la relève de toutes les autres sources d'énergie et une croissance de la consommation. Il a prêché par l'exemple puisqu'il a mis au point de nouveaux types d'éolienne. Selon lui, c'est la seule solution pour l'indépendance énergétique de l'Europe *(Pierre Robert,* 84, rue de Laval, Fougères).

POÉSIE

Simplement toi

Dans un langage à la fois simple et chaud, René Barbier produit là un beau poème en hommage à la femme et à l'amour : *« dans le grand jeu du monde, la parole et le désir se déplient et pétillent comme un feu d'artifice »*. D'une sensualité toute chaste, ce livret est du cru des plus beaux chants (*Editions du Gouffre,* Cahiers de Plougrescant).

ROMANS

* *La passion selon saint Jules,* par Geneviève Dorman. — Une impertinente histoire d'amour et de mort chez les bourgeois de Paris *(Livre de poche).*

* *Miroir d'Edmée,* par Suzanne Prou. — Le roman d'une fille qui aimait trop les artifices, les passions éphémères, la politique musclée et le tape-à-l'œil. Et une conclusion plutôt déprimante *(Livre de poche).*

POUR LES ENFANTS

* *Aux Editions Touret.* — Une nouvelle *aventure de Big Jim.* Dans la collection Arbre rond, de nombreux titres, de *Robinson Crusoé* aux-*Petites filles modèles,* en passant par les *Chouans, Eugénie Grandet, Sans famille, les trois mousquetaires...* (8-15 ans).

La sécurité en B.D.

L'apprentissage des choses sérieuses rebute souvent les jeunes parce qu'il leur apparaît sous un jour rébarbatif. La Croix-rouge a pris l'heureuse initiative d'unir les verbes *instruire* et *amuser* en un même exercice. Sous forme de bandes dessinées sont ainsi présentés des albums destinés les uns aux enfants à partir de 7 ans*(Voilà les Babus),* les autres aux jeunes de plus de 11 ans (Secourir ?). C'est vivant, donc attrayant. Et, au bout du compte, efficace *(Ed. Fayard/mame).*

POCHOTHEQUE

★ *LE LIVRE DE POCHE - Le colosse de Marousi,* par Henry Miller : des Grecs étonnants -*Les deux visages de Janvier,* roman de Patricia Highsmith -*La rhubarbe,* premier roman de René-Victor Philhès - *Le Grec,* un étourdissant roman de Pierre Rey - *Les évènements du XXe siècle,* dans le série EDMA -*vandenberghe, le seigneur du Delta,* par Erwan Bergot : sur fond de vietnam - *Le rêve du singe fou,* par Christopher Frank : un film impossible - *La passion selon Saint Jules,* une bourgeoise histoire d'amour de Genevièvre Dormann - *J'aime la vie,* par Christine Arnothy : une affaire de femmes - *Des yeux de soie,* nouvelles de Françoise Sagan - *Les nuits révolutionnaires,* par Restif de la Bretonne : des peintures bizarres et sensuelles -*Le triangle d'or,* par Paul Bonnecarrière : contre les traficants de drogue - *Les déclassés,* par Jean-François Bizot : une remarquable étude sur les marginaux, les gauchistes avant et après 1968.

GUIDES

Le guide du 3e âge

Claude Petit traite dans un manuel aisé à consulter de l'ensemble des problèmes qui se posent aux personnes arrivées à l'âge de la retraite : du logement aux relations sexuelles, tous les sujets sont abordés, peut-être un peu sommairement, mais de telle sorte que chacun y trouve réponse à ses questions *(Ed. Lavauzelle).*

Guides Marabout

Nouveautés : **La cuisine chinoise et indonésienne,** du marché au maniement des baguettes - *Le skateboard :* l'initiation à une nouvelle mode - *Le cross et le footing - Les animaux familiers,* par Jon Messmann.

★ *NOS GRAND-MERES SAVAIENT...* Par Jean Palaiseul - Un intéressant dictionnaire des plantes et de leurs vertus (Ed. *Livre de poche).*

DOCUMENTS

Léon Gautier, cap-hornier

Né en 1895 au temps du triomphe de la marine à voile, le malouin Léon Gautier est un des derniers cap-horniers. Elevé dans la plus solide tradition océane, baigné dans l'ambiance des corsaires et des trompe-la-mort, il allait, lui aussi, vouer sa vie à la mer. C'est cette vie, dure, passionnante, faite d'amour et de cruauté, qu'il a confiée à Serge Grafteaux. Cela nous vaut un récit extraordinaire, haut en couleurs — comme le personnage ! —, le témoignage d'une époque révolue dont émergent comme dans un rêve gigantesque les majestueux « grands-mâts », et l'évocation d'hommes d'une rare qualité *(Ed. Jean-Pierre Delarge).*

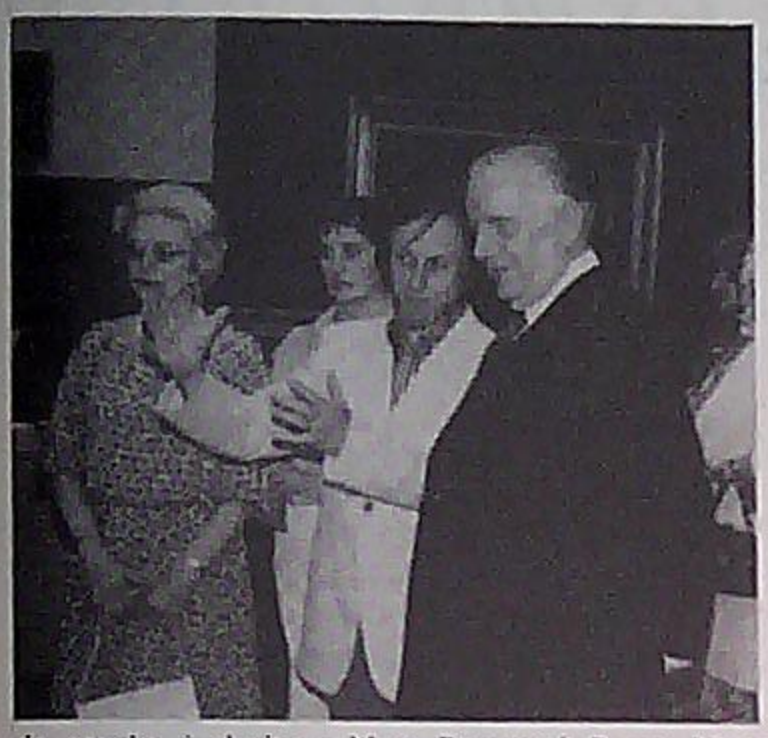
L'homme qui marchait dans sa tête

Il a suffi d'une balle de révolver dans le dos pour que, en une seconde, un dynamique sportif de 24 ans devienne un infirme, privé de l'usage de ses jambes. Pourtant, un an après, sur son fauteuil roulant, il s'embarquait pour la Chine, et, deux ans plus tard, il entreprenait le tour du monde. Cette victoire du courage et de la volonté de dominer le destin, la victime, Patrick Segal, devenu reporter-photographe, raconte dans un livre émouvant et optimiste comment il l'a arrachée. C'est un document humain d'une grande densité. Et quelle leçon ! *(Ed. Flammarion).*

Le cheval

Le cheval retrouve peu à peu, Dieu merci, droit de cité en Bretagne ; Yann Brekilien est de ceux qui y ont le plus contribué. Dans la brochure qu'il lui a consacré, il écrit : « Si j'avais besoin d'une preuve de l'existence et de la toute-puissance de Dieu, il me suffirait de contempler un cheval en liberté : une telle plénitude de beauté ne permet plus de douter du suprême génie du Créateur ». Sur de belles photographies de Padrig Sicard, il présente son ami : son rôle dans l'Histoire, sa fierté liée à sa bonne volonté, sa sensibilité, l'attachement à son maître. Et il évoque sa place aujourd'hui : la raréfaction des chevaux de trait, le retour de l'attelage léger, la prodigieuse multiplication des chevaux de selle depuis vingt ans, l'équitation, les courses, les randonnées... *(Ed. Ouest-France).*

YANN POILVET



de gauche à droite : Mme Raymond Barre, Mme Lenost, Alain Lenost, le président Poher *(photo Yvonnig)*

Alain Lenost à l'Orangerie du Sénat

Madame Raymond Barre, le président Alain Poher et de nombreuses personnalités ont assisté au vernissage de l'exposition des œuvres d'Alain Lenost à l'Orangerie du Sénat. Parmi les visiteurs, on a pu noter beaucoup d'étrangers qui ont apprécié un peintre dont le célèbre critique Jacques Dubois écrit dans *L'amateur d'art* qu'il offre « une écriture gestuelle, à la fois impulsive et réfléchie, une polychromie atteignant à une remarquable intensité en cela que la justesse des valeurs s'harmonisent étroitement à l'unité tonale, une matière riche de vibrations ».

Expositions à Rennes

La saison des expositions d'arts plastiques à la Galerie du Théâtre de Rennes reprendra au mois de novembre 1978. Tous renseignements, aux bureaux annexes de la mairie, secrétariat des adjoints, 19, boulevard de Sévigné, Rennes ; téléphone 36.20.67, poste 333.

Si Gourin m'était conté...

Réalisée à la chapelle Notre-Dame par Armorique-Québec et le studio Jean Montaufray, l'exposition « Si Gourin m'était conté », photographies de 1900 et objets anciens, a connu un grand succès cet été. C'est pourquoi elle est prolongée durant le mois de septembre. Entrée gratuite (photos Canévet, Barbey, Dagorn, Montaufray).



Serge Aubrée et Venise

Les yeux pleins de la lumière des paysages bretons, Serge Aubrée s'est rendu à Venise pour un séjour au cours duquel il a conçu une exposition qu'il a présentée à la galerie Kéringar-Vras en Lochrist, près du Conquet.

Les personnages lui ont donné la clé pour retrouver les secrets de Venise. Personnages imaginés, prétextes à une recherche de couleurs (« Arlequins »), personnages de légende, nés des fantasmes et de la poésie du peintre.

Serge Aubrée recrée le rythme physique de la ville. Il nous promène dans les rues tortueuses, peu connues dans une constante recherche coloriste qui traduit toute la luminosité sereine de Venise.

Sur le thème de l'eau, la toile la plus étonnante représente un nu assis au fond de l'onde, baignant de fraîcheur et de lumière. Du point de vue psychanalytique, on pourrait prétendre être dans le ventre d'une mère, l'eau au cœur des fantasmes de l'artiste. Nous avons surtout retenu de cette toile (« Nu au fond de l'eau ») son esthétisme et sa fraîcheur reposante.

Venise est fêtes, secrets, mystères ; Serge Aubrée fait référence aux bals costumés qui marquaient la splendeur de la cité. Mais, à travers la fête, il cherche à exprimer le chaos, la volonté de délire, l'ivresse limités par le masque social.

Serge Aubrée dissimule son talent, en tempérant son délire créatif. Nous souhaitons vivement qu'il libère ses fauves pour nous donner toute la force de son art.

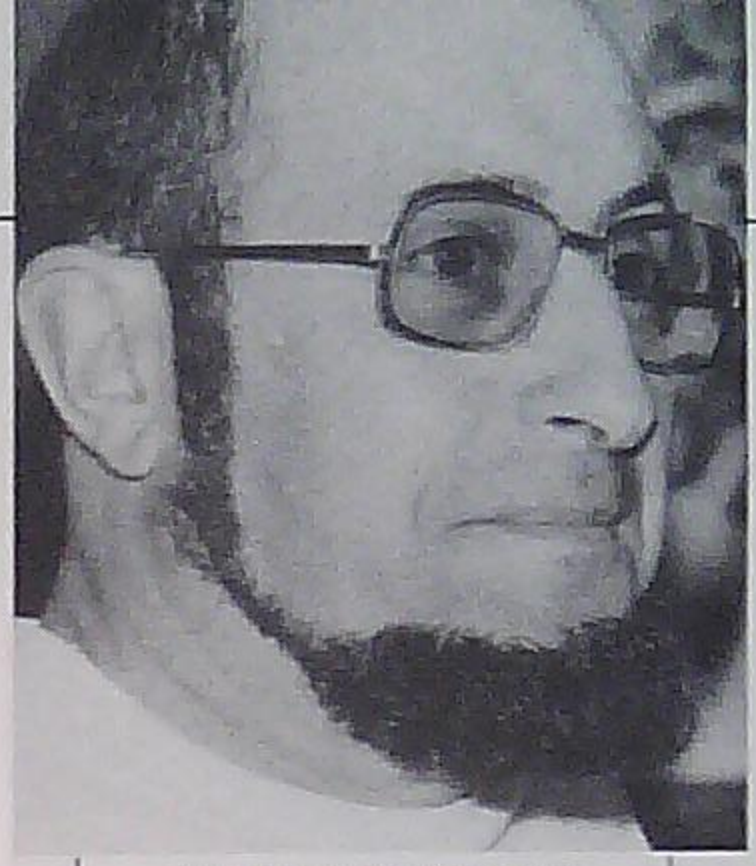
JACQUES CRENN.

Une initiative de Jean Bouvier

Ce n'est pas le genre de Jean Bouvier de céder à la routine : on l'a vu cet été encore à sa galerie de Saint-Cast, *la Levrette*. Il y a accueilli des surréalistes et des fantastiques internationaux de haut vol, telle Yankova. C'était un rassemblement insolite de ce que le monde compte de peintres engagés dans une certaine vision. Philippe Gouret, Jacques Boulau, Maurice Bernard (le plus classique !), François Dubois et quelques autres ont présenté des œuvres inhabituelles. Mais on ne saurait oublier le maître de maison dont le critique François Perche écrit dans *La revue moderne des arts* : « sa peinture rayonne d'un charme onirique et raffiné à la fois ». Peintre et promoteur, Jean Bouvier a su faire de la Bretagne le pôle des arts : c'est un mérite qui mérite d'être salué.

La Grande Récré

La Maison de la Culture de Rennes présente jusqu'au 16 septembre une exposition des travaux de Jean-Claude Silbermann : « LA GRANDE RÉCRÉ », ensemble d'œuvres regroupées sous le vocable « ENSEIGNES ».



GALERIE DROUANT
52, faubourg Saint-Honoré - Paris
Du 7 au 21 septembre
HENRY YVERGNIAUX
« Cavalièrement vôtre »

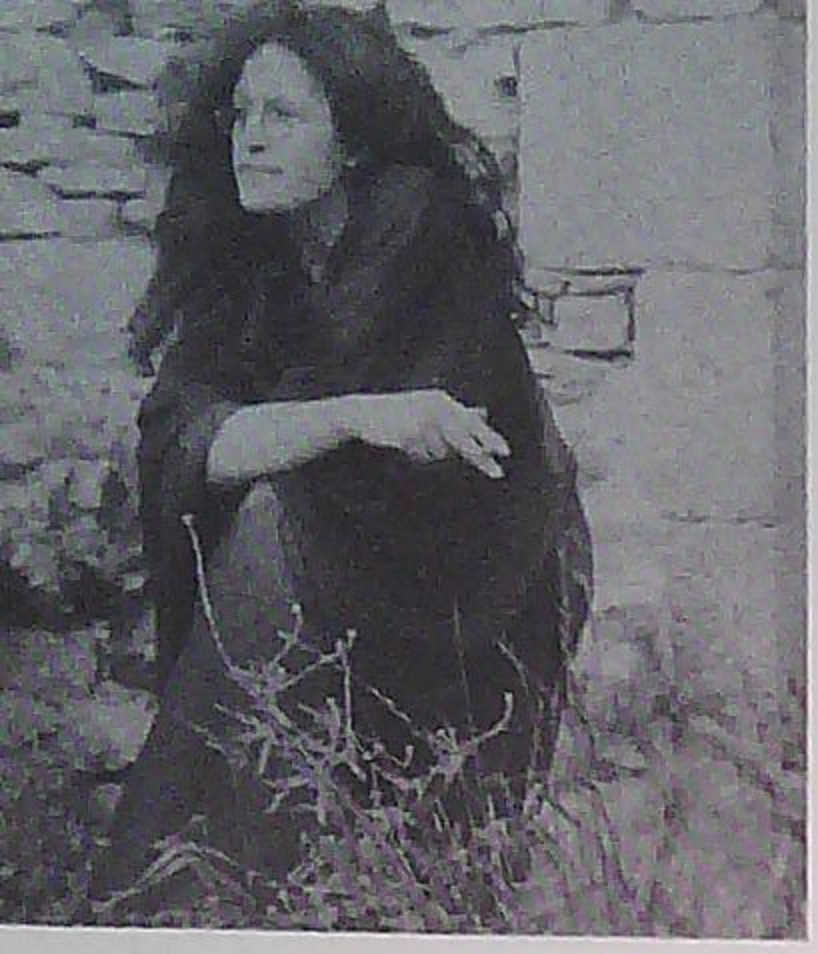
Les femmes et les fleurs d'Armelle Musnier-Célestin

La Maison de la Culture de Rennes présentera du 19 septembre au 7 octobre, une exposition de dessins d'Armelle MUSNIER-CELESTIN, lauréate du Prix de la Ville de Rennes 78. Elle regroupe des dessins à la plume et encres 1974/1978.

Armelle MUSNIER-CELESTIN a obtenu le Prix de la Ville de Rennes pour un dessin intitulé *« Les Voyageurs »* (notre photo), à l'unanimité du jury. Elle transcrit ses rêves dans des compositions qui meublent l'espace de milliers de fleurs et de visages et de corps de femmes entrelacés ; les milliers de points de la composition jouent sur la transparence, le volume, la couleur. Ses femmes-fleurs d'Armelle MUSNIER-CELESTIN évoquent des images au confluent des languides figures de l'Art Déco et de l'efficacité du trait de l'illustrateur contemporain.

Armelle MUSNIER-CELESTIN qui a suivi les cours des Arts Appliqués et a fréquenté les cours de croquis de Montparnasse, a déjà publié dans *« Rolling Stone - Paroles et Images »* 1976, éditions Jacques Glénat.





SOPHIE BUSSON

une certaine vision de la femme

S'il en est qui souhaitent le retour à la terre, la redécouverte d'une vie simple au cœur de la nature, peut-être peuvent-ils rendre visite en passant par Landivisiau « aux Busson » comme on les appelle ici. « Les Busson » c'est un couple (elle, Sophie est peintre ; lui encadre ses tableaux), entouré de deux enfants, qui mène une existence que d'aucuns ne connaîtront jamais que dans leurs rêves profonds.

Leur demeure, une ferme rénovée de façon très réussie par leurs soins, il l'occupent depuis un an et continuent de l'aménager. Perdue en pleine campagne, Sophie a trouvé là le lieu propice à exalter son inspiration, qu'elle semble puiser aux racines mêmes de la terre, de la vie. C'est dans leur cadre de vie quotidien, d'où toute organisation semble exclue, la porte toujours ouverte pour accueillir les amis, que nous avons découvert la peinture de Sophie Busson.

UN ART QUI DERANGE

Vouloir expliquer ses toiles, c'est presque faire acte de prétention puisqu'elle-même ne se les explique pas toutes. La rencontre avec la peinture de Sophie Busson, c'est presque toujours un choc, où se mêlent mille et une sensations indéfinissables : un malaise que l'on ressent au plus profond de soi. Incontestablement, l'art de Sophie Busson dérange... Il faudrait sans doute distinguer ici les catégories de personnes qui découvrent sa peinture : homes ou femmes. Il s'agit, en effet, non pas d'une ségrégation quelconque, mais d'une différence physiologique qui crée inévitablement des réactions différentes à la vue de certaines toiles. Car, disons-le enfin, sa principale source d'inspiration et pour ainsi dire unique, c'est la femme. La femme et son corps, symbole de la vie, de procréation, d'espoirs mais aussi de souffrance et de tourments qu'elle subit depuis des millénaires. Chaque toile de Sophie Busson dépose un brin de malaise, parfois même d'angoisse au fond de chaque être de femme. *« Je me souviens d'une femme,* dit-elle, *au cours d'une exposition qui m'a dit, après avoir vu quelques toiles : c'est trop dur de se découvrir face à soi-même... Elle n'a pas pu visiter l'exposition jusqu'au bout ! »*. Les hommes se sentent souvent touchés moins profondément : les tableaux sont très beaux, les tons choisis et les femmes également belles. Seulement, s'ils les découvrent déchirées dans leur être de femmes, ou bien encore sublimées dans leur fonction procréatrice, ils ont du mal à l'accepter. La plupart se sentent mal à l'aise devant ses tableaux : *« Ils se sentent gênés »* dit Sophie. Gênés peut-être de se trouver face aux questions profondes de leurs compagnes, ou gênés de sentir eux aussi comme un malaise indéfinissable s'emparer d'eux ?

Féministe à sa façon, Sophie l'est certainement. Elle le reconnaît : *« Je me sens concernée par les thèmes féministes, mais pas suffisamment pour me laisser tenter par le militantisme »*. C'est un fait que les féministes pourraient tout aussi bien apprécier et critiquer son art. Si elle les rejoint dans la démarche intellectuelle, les femmes qu'elle peint ne correspondent pas toujours à l'idéal d'existence qu'elles professent.

LA TETE ET LE CORPS

Un détail étonne lorsque l'on découvre pour la première fois une toile de Sophie Busson : à travers tous ces visages de femmes, c'est un peu le sien que l'on retrouve. Même forme, et surtout même cheveux fous qu'elle trace, enchevêtrés aux racines d'un arbre ou reliés à la terre. Confirmation de ce que son inspiration se trouve au plus profond d'elle même. Comme ce souvenir d'enfance dont elle a fait un remarquable tableau : des tons fondus et une petite fille assise sur le sol en train de découper aux ciseaux une poupée. La tête est à moitié arrachée, un membre gît à côté d'elle. *« Je ne suis pas encore arrivée au terme de ma toile* dit Sophie. *dans le souvenir précis qui m'a poussé à la réaliser, j'avais dessiné des taches de sang sur ma poupée : il me reste encore à faire ces taches rouges à des endroits très précis »*. N'avons-nous pas toutes eu un jour ce désir de déchirer nos poupées d'enfant, de les faire souffrir... ? Autre marque importante dans la peinture de Sophie Busson, que l'on retrouve dans ce tableau comme dans tous les autres : les têtes des femmes sont toujours coupées du corps, soit par un trait de crayon, par un collier ou carrément détachées. Symbole de différenciation du corps et de l'esprit ? A chacun de l'expliquer comme il l'entend. Le souci du détail est en tous cas l'une des caractéristiques de son art. Chaque toile mérite d'être étudiée avec soin pour y trouver le détail qui l'expliquera peut-être.

Tout symbole, toute démarche intellectuelle mis à part, la peinture de Sophie Busson (elle s'intéresse également aux gravures et aux cuivres) mérite vraiment d'être connue, tout simplement parce qu'elle est belle, qu'elle touche le cœur et l'esprit. En un mot : elle n'est pas banale et ne peut laisser indifférent.

NADINE COURDIER.

Calendrier des EXPOSITIONS

BAULE (La). — *Galerie Horizon :* dessins, gravures, aquarelles et cuivres de Sophie Busson.

BRIEUC (Saint). — *Foyer d'action culturelle :* Femmes d'un jour. *Bibliothèque municipale :* Pêches et pêcheurs.

BRUXELLES. — *St Nicolas-de-Neder :* Jusqu'au 1er octobre : Monique Toupin-Gourves.

LAMBALLE. — *Maison du bourreau :* Les vieux métiers vus par Mathurin Méheut.

LANDERNEAU. — 2e Salon international photographique.

LAMBALLE. — *Galerie La Griffe* du 29 septembre au 4 octobre : Yvon Guilloux.

LORIENT. — *Galerie La Griffe* du 29 septembre au 4 octobre : Yvon Guilloux.

MORLAIX. — *Musée des jacobins :* Goëmon et goëmoniers.

NANTES. — *Musée des beaux-arts :* peintures de Georges Brisson.

PARIS. — *Galerie Drouant,* du 7 au 21 : Henri Yvergniaux, « Cavalièrement vôtre... »

PONT-AVEN. — *Hôtel de ville :* J. Gislais. *Musée des beaux-arts :* Autour de Gauguin, l'école de Pont-Aven.

PONTIVY. — *Bibliothèque municipale :* poteries de C. Mennier. *Château de Rohan :* exposition de figurines, d'estampes, armes et costumes.

QUIMPER. — *Musée des beaux-arts :* L'école de Pont-Aven dans les collections privées de Bretagne. Pierre Eugène Clairin.

RENNES. — *Maison de la culture :* peintures d'Armelle Musnier-Célestin. Photos : « La fête ». Les énergies douces et la Bretagne. *Archives départementales :* Propagande officielle et clandestine (1940-1944).

ROCHEFORT-EN-TERRE. — *Mairie :* peintures.

ROSCOFF. — *Station biologique :* Méhaut et la mer.

VITRE. — *Château :* aquarelles d'A. Robida.

« Femmes d'un jour »

Au Foyer d'action culturelle de St Brieuc, une image de la femme à travers la presse écrite.

Statut-symbole et modèle sublimé, cible commerciale et argument de vente, la femme est utilisée et représentée dans la presse avec une variété extrême : libération de la femme, dévalorisation, égalité des sexes en sont les constantes les plus actuelles.

Femme au travail, femme à la maison, femme et amour, femme et corps, femme et publicité, autant de thèmes qui sont abordés ici avec un regard critique confrontant le rêve proposé dans la presse et la réalité quotidienne. Avec humour, car les exemples présentés par des « femmes-sandwiches » seront contrebalancés par des dessins montrant ce que nous n'avons pas trouvé dans ces journaux.

(Exposition réalisée par le Centre Georges POMPIDOU du 4 au 28 septembre au FAC, 9 rue du 71e R I, St Brieuc).

Un premier disque pour la Mirlitantouille

Quand la Mirlitantouille est née, voici quelques années, le pays gallo se réveillait. Grâce à une poignée d'hommes, cette région, rejetée par beaucoup comme étant sans rapport avec la Bretagne (entendez celle où l'on parle Breton), a prouvé qu'elle possédait sa culture, sa langue, ses traditions.

Depuis quelque temps déjà, des gens de St Brieuc, Dinan, Loudéac, Pléhérel, Redon, Montfort... battaient la campagne à la recherche d'airs anciens, de danses, de chansons.

LES PILLOTOUSES
LA MIRLITANTOUILLE



La Mirlitantouille, une équipe de copains de la région du Mené, a participé à ce mouvement. C'est le fruit de leur travail, de leurs collectes que ceux-ci nous offrent avec un premier 30 cm enregistré chez Velia. Leur répertoire : la polka, la guédenne, l'avant-deux ou la mélodie. Leurs instruments : la vielle, le violon, la guitare, l'accordéon diatonique, la mandoline et plus exceptionnellement comme dans ce disque l'auto-harpe, l'épinette des Vosges, le bouzouki... Ils chantent également.

Un très beau geste : leur disque est intitulé *« les Pillotouses »*, *« la Mirlitantouille »*. Ainsi, leurs amies, nos amies auront tout de même laissé une trace avant que deux d'entre elles ne disparaissent injustement, victimes d'un accident de voiture. Mais ne versons pas de larmes : elles ne l'auraient pas voulu, elles qui aimaient tant rire et faire partager leur bonne humeur.

La musique du pays gallo, les Pillotouses et la Mirlitantouille nous la restituent avec beaucoup d'entrain et de qualité.

Les gars de la Mirlitantouille ont travaillé avant d'enregistrer ce disque : en assez peu de temps, ils sont devenus de très bons musiciens, acquérant une qualité que beaucoup de groupes plus anciens n'atteindront jamais. Leur travail est net, propre, leurs arrangements souvent simples mais bien faits et leur musique est agréable à écouter. Des morceaux étonnent tels *« En avant Marie sans souliers »* ou *« la marmite »*, chansons très courtes mais dont les paroles sont plaisantes. On a bien le droit de se faire plaisir, non ?

Il y a beaucoup de bonnes choses : les guédennes, polkas, contredanses du Méné, jouées avec beaucoup de rythme et de vie, sont alternées avec de très jolies mélodies comme *« Jolie Nanon »*.

Ce disque aura-t-il une suite ? La réponse leur appartient. Signalons l'originalité de la pochette imitation gravure ancienne avec le groupe posant, les instruments dans les mains.

Les Namnètes : volume 2

Avec les *Namnètes,* on ne quitte pas la Haute-Bretagne puisque c'est un groupe de la région de Nantes dont il est question maintenant. Avec ce disque, produit par Ar Folk, on retrouve un groupe bien connu qui nous avait déjà proposé un premier volume. En dehors de cette production, les Namnètes ont, pendant un certain temps, beaucoup tourné et partout, ils ont su faire apprécier la musique qu'ils représentaient.

Pourtant, ce deuxième volume me plait moins que le précédent : la qualité musicale n'est nullement en cause, bien au contraire, les arrangements sont plus élaborés mais plus électrifiée, la musique est parfois trop bruyante : ainsi, la fin de la première face. Un autre reproche : le début fait un peu trop penser à Malicorne. Mais quel groupe ne s'en est pas inspiré !

Voilà pour le chapitre des reproches. Celui des qualités prévaut largement : on a affaire ici à d'excellents musiciens qui utilisent leurs instruments avec justesse. Ces instruments sont nombreux : il y a guitares, dulcimer, banjo, violon, accordéon, bodhran et d'autres encore.

Ils ont en eux une grande qualité : c'est la vie ; ils interprètent avec beaucoup d'entrain la suite de maraîchines ou encore l'andro *« A St Nazaire vient d'arriver »*.

Il y a, dans ce disque, beaucoup de bons morceaux, ainsi la *Pastourelle,* qui nous font oublier les moins bons moments. A noter également la très belle voix d'Odile Levron dans *« En passant la rivière »* ou dans *« les filles du Croisic »*.

Il faut, en fait, retenir les qualités et oublier les défauts. Les Namnètes auront marqué une époque, ils auront représenté un genre de musique : le folk celtique. Les voilà maintenant, pour certains, associés à des musiciens des Kouerien, autre groupe de Loire-Atlantique. Ainsi vont les groupes.
(Ar Folk SB 368)

Les Tregeriz : dix ans déjà

Dix ans : bel âge pour un groupe. Surtout en Bretagne. C'est en effet cette année que les Tregeriz fêtent leur dizième anniversaire. Dix années de recherche musicale où tradition et expression nouvelle ont toujours fait bon ménage. Dix années pendant lesquelles la qualité n'a jamais fait défaut. C'est beau.

Sur des textes d'auteurs anciens ou, plus souvent, d'auteurs contemporains, comme Anjela Duval, Jeanne Bluteau, Pierre-Marie Mevel, Fanch Danno... les Tregeriz adaptent une musique qui se rapproche plutôt de la musique ancienne. Cela donne quelque chose de merveilleux.

Leur dernier disque, le neuvième, s'inscrit tout à fait dans la lignée des précédents : Soazig Noblet à la harpe, Robin Troman à la flûte, Jean-Louis Gault au dulcimer et au psaltérion, accompagnent avec beaucoup de délicatesse la voix de Franseza Riou, une voix claire, ô combien agréable à écouter.

Ici, point de tricherie : les acteurs sont ce qu'ils sont et ils ne trompent pas à la faveur d'un enregistrement trop bien arrangé : ils sont ainsi par le disque ou sur la scène.

Les Tregeriz sont les habitués des veillées trégorroises et c'est en quelque sorte à une de ces soirées qu'ils nous convient en nous permettant d'écouter ce 30 cm. Asseyons-nous et laissons-nous envoûter. Ils ont une belle manière de célébrer leur Tregor natal, et là-bas heureusement leur travail est reconnu : un travail mené en profondeur, allant presque jusqu'à la perfection. Ailleurs, on parle peu des Tregeriz : peu friands de publicité tapageuse, ils préfèrent continuer leur œuvre originale à une échelle de dimension humaine. Jamais le groupe ne s'est aussi bien porté : le neuvième disque sera sans doute suivi d'autres productions où nous le retrouverons toujours avec autant de plaisir.
(Velia 2230055)

ANNE-EDITH POILVET

Musique celte de cour et des campagnes

ALAN MORVAN CHESNEAU (qui dirige le groupe Ker Bro : musique Celte de Cour et des Campagnes) donne à Brest *des stages, chacun de cinq jours successifs,* pour *débutants* ou *« initiés »* (de *9 heures à midi* et de *14 à 17 heures)* pour *tous les instruments traditionnels, celtes de Cour et des Campagnes, médiévaux, folk, classiques, contemporains, tels que vielle,* violon, guitare, banjo 5 cordes, instruments à claviers, psaltérions, cromornes, cornemuses, instruments à vent, à cordes, harpe, etc. *Stages également de percussions folk et anciennes ; de rythmes, techniques vocales et instrumentales ; solfège ; de chant traditionnel, médiéval...* Et *stages de langue bretonne, gallois, artisanat du bois, cuir, tissage de perles, etc. Renseignements : A.M. CHESNEAU, KER BRO, 45, RUE JEAN-MACE, 29200, BREST.*

Ces stages pour septembre se dérouleront du 4 au 8, du 11 au 15, du 18 au 22, du 25 au 29 inclus.

Le samedi 9 septembre concert danseries celtes de Cour puis veillée fest-noz, bal folk, musique celte des Campagnes, par le groupe Ker Bro, à 21 heures ; à LAC'HET (29), au foyer.

Le samedi 23 septembre initiation instrumentale et vocale, pour enfants et adultes, avec fest-noz, bal folk, à 21 heures ; Foyer des jeunes Travailleurs ; le HAVRE.

Le groupe Ker Bro fait par ailleurs une tournée de musique celte de Cour et des campagnes, en Espagne, en Galice et en Asturies.

L'an 01 des festivals folks



Quessoy : un festival les pieds dans l'eau...

On a vu cette année naître en Bretagne un nombre assez considérable de festivals folk (et parfois aussi rock). Ils sont apparus très tôt (dès juin) et tous les week-ends l'on pouvait presque assister à un festival. Certains continueront l'année prochaine, d'autres disparaîtront aussi vite qu'ils étaient venus.

On peut les citer notamment le festival folk de Vitré (un « bide » : pas assez de spectateurs l'après-midi), le festival de Guingamp (autre « bide »), le festival folk rock de Pacé, le festival de Quessoy et le festival (ou la fête) à Nozoy, etc. Je vais revenir sur les trois derniers festivals.

La M.J.C. de Pacé avait organisé un festival de folk-rock avec Kolinda (Hongrois) et the Bothy-Band (Irlandais), qui a été très applaudi par les 6 000 personnes. Ce festival a été un succès et pourtant il n'est pas sûr qu'il ait encore lieu l'année prochaine. Pourquoi ?. Il avait lieu sur le terrain de sports de Pacé : celui-ci decra être refait ; d'autre part la population locale était hostile à ce festival (voir 5 à 6 000 jeunes, barbus et chevelus, débarquer dans une ville-dortoir comme Pacé rique de ne pas se passer sans heurts). Si les organisateurs ont l'intention d'organiser un autre festival ils choisiront sans doute un endroit différent. Un bon point pour celui-ci : la libre participation de chacun, pas de service d'ordre, pas de tarif fixe. Cette forme de spectacle est payante puisqu'elle permet de rentrer très largement dans les frais engagés (5,5 millions). Rappelons que la M.J.C. de Pacé avait déjà organisé les concerts de Rum, Furey Brothers, Aristide Padygros, Albion Dance Band de la même manière.

A Quessoy, pour le festival folk organisé par la Maison des Jeunes et le groupe Mirlitantouille, les meilleurs groupes actuels. Il avait lieu en pleine campagne (à un kilomètre du bourg). Les organisateurs avaient tout prévu, sauf la pluie. Ce fut un festival les pieds dans l'eau ! Il fallait voir les spectateurs trempés applaudir le groupe Imago !

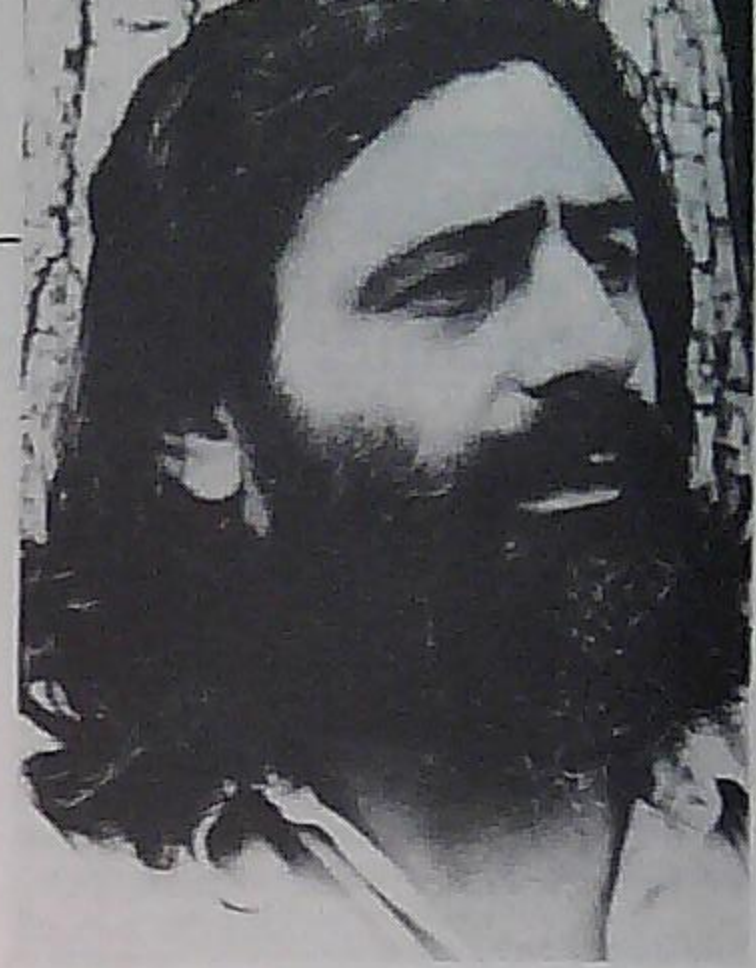
Le dimanche fut la journée folk rock avec la Bamboche, Dan Ar Bras, René Werneer et son Habit de plumes.

Dan Ar Bras (le guitariste de Stivell) a mis en musique des textes de Xavier Grall. Il ne les chante pas, se contentant de les dire. C'était la première fois que Dan Ar Bras se produisait sur scène avec son groupe (notamment le batteur de Higelin : Michel Santagelli) ; signalons en passant qu'il prépare un second disque qui sortira prochainement. Après le guitariste de Stivell son ancien violoniste René Werneer avec son groupe *Habit de plumes*. Werneer, lui, s'est spécialisé dans les musiques du Moyen Age arrangées à sa façon.

A Nozay, festival de folk (avec Imago) mais aussi festival militant avec des stands de Diwan, des Amis de la Terre, des paludiers de Guérande, etc.

En juillet et août des dizaines de festivals ont lieu dans le midi, le mois de juin sera-t-il le mois des festivals en Bretagne ? Des festivals pas seulement pour les touristes, mais aussi pour les gens qui vivent en Bretagne.

JEAN-LUC AULNETTE



Un tournant dans la carrière de Kerguiduff

Serge Kerguiduff s'impose de plus en plus et le cercle de ceux qui reconnaissent son réel talent s'élargit. Après avoir participé au festival de Hédé, il chantera, le dimanche 10 septembre, à la fête de l'Humanité. Il y sera le digne représentant d'une Bretagne vraie...

GUIDE TOURISTIQUE DE
DINAN & SA REGION
Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123. 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes

Musique gallèse pour notre temps

Avel Nevez

« Avel Nevez ». Voilà un groupe que les amateurs de festoù-noz en Haute-Bretagne connaissent déjà bien. Et ils pourront le connaître davantage en écoutant son premier disque, un des derniers nés de la maison « *Ar Folk* » (1). Un disque qui fait grincer des dents à certains et provoque même une mini-tempête, mais quand on porte un nom pareil « Avel Nevez » : *vent nouveau* et que ce vent vient tout droit de Saint-Malo, il ne faut pas s'en étonner.

GRÂCE AUX TRI YANN

Eté 1973, le bagad Judwal de Dol demande à Bertrand Casteret de lui trouver un accordéon et une clarinette et de l'accompagner à Berlin. « *Avel Nevez* » était né. Cinq ans après, ils sont sept : Bertrand Casteret, Yves Dufrien, André Guillou, Dominique Le Bozec, Patrick Jan, Jean-François Rigourd, Daniel Eheremann. Une solide équipe, soudée par l'amitié née d'un amour commun de la musique bretonne, et particulièrement de la musique gallèse. Mais alors pourquoi ce nom « Avel Nevez » pour un groupe gallo ? « *à l'époque*, disent-ils, *nous n'étions pas fier de notre terrain gallo. Nous ne pensions qu'à sonner fisel ou plinn. La musique bretonne, c'était ça. Petit à petit, grâce aux « Tri Yann » et d'autres, nous en avons pris conscience* ».

VIVRE AVEC SON TEMPS

Dès les débuts, le groupe a eu une orientation « moderne ». Dominique jouait de l'orgue et de la batterie. Puis est arrivé « Riton » avec sa guitare électrique. Ainsi, de par la nature même des instruments, la voie « d'Avel Nevez » était toute tracée : de la musique électrifiée. Et quelle musique ? Celle de Haute-Bretagne, scandale ! Non, pourquoi pas ! : « *la musique traditionnelle*, affirment-ils, *de tout folklore risque de mourir. Il faut vivre avec son temps. Les gens apprécient plus la musique moderne que la musique très traditionnelle* ». Et de confier : « *nous acceptons le fait que les gens nous disent : « je n'aime pas cette sonorité ». Nous voulons bien admettre de plus que nous ne savons pas encore la maîtriser tout à fait. Mais nous aimons la musique traditionnelle, la défendre, éviter sa mort, c'est aussi et surtout la faire évoluer, nous essayons de le faire* ».

PAS DES GARDIENS DE MUSÉE

Avec ce premier disque, résultat concret de cinq années de travail « *Avel Nevez* » franchit une étape importante. Le plus difficile sera maintenant « d'assumer » leur disque. Maintenant connu, il aura à faire face à un public toujours plus exigeant et critique « *nous voulons, continuer dans cette sonorité, essayer de composer dans l'esprit traditionnel. Nous nous refusons à être des gardiens de musée de la musique bretonne* ».

FAIRE REVIVRE LES AIRS COLLECTES

Groupe malouin « Avel Nevez » ressent comme un devoir de jouer et de faire connaître la musique de « son pays ». Une musique qu'il aime et entend défendre à sa façon, en arrangeant les airs traditionnels dont le pays est riche, en recherchant de nouvelles sonorités « *la musi-*

OPERA DE NANTES ET DES PAYS DE LA LOIRE

Directeur général René TERRASSON

Saison 1978-1979

OPERAS

3, 5, 7, 9, 11 novembre 1978
LE RIRE DE NILS HALERIUS (Landowski) - 25e anniversaire de la création
LE DEVIN DU VILLAGE (Rousseau) - commémoration de l'année J.J. Rousseau

22, 24, 26, 28, 30 novembre, 2 décembre 1978
LOUISE (Charpentier)

12, 14, 16, 18, 20 janvier 1979
I 330 (Bondon)

2, 4, 6, 8, 10 mars 1979
LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME (Massenet)

18, 20, 22, 24, 26, 28 avril 1979
CARMEN (Bizet)

OPERETTES

23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31 décembre 1978 , 1er janvier 1979
CAVALCADE (De Fragny)

3, 4, 6, 9, 10, 11 février 1979
LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT (Varney)

25, 27, 30, 31 mars 1er avril 1979
IL FAUT MARIER MAMAN (Lafarge)

18, 20, 22, 24, 26, 27 mai 1979
LE PAYS DU SOURIRE (Léhar)

BALLETS

8, 9, 10 décembre 1978
GROUPE CHOREGRAPHIQUE DE L'OPERA DE NANTES (Saint-Saëns, Nigg)

16, 17, 18 février 1979
GROUPE CHOREGRAPHIQUE DE L'OPERA DE NANTES (Debussy, Jansen, Tchaïkovsky, Berghmans)

15, 16, 17 juin 1979
GROUPE CHOREGRAPHIQUE DE L'OPERA DE NANTES (Stravinsky, Debussy, Ravel)

SPECTACLE HORS ABONNEMENT 17 janvier 1979 Récital Colette HERZOG (Berlioz, Wagner, Debussy)

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DES PAYS DE LA LOIRE
CHOEURS ET BALLET DE L'OPERA DE NANTES

Renseignements : (40) 71.26.60, postes 23 et 41



que gallèse se prête parfaitement aux arrangements mais la difficulté consiste à enlever le côté un peu pompier de certains airs ». Dans la semaine ils sont plombier, géomètre, assureur, électricien, étudiant. Le samedi, ils se retrouvent en répétition. Plus de temps libre pour le collectage des airs et ils le regrettent : « *nous, nous sommes bloqués. Mais il est très bien fait par des personnes qui ne font pas de productions. Notre rôle est peut-être de remettre à l'honneur, de faire revivre des airs collectés, par exemple par Simone Morand, et qui dorment dans les livres. Le collectage n'est pas une fin en soi, l'important est que les musiciens, recevant cet héritage culturel, le fassent revivre* ».

« NOUS DEVONS ENCORE BEAUCOUP TRAVAILLER »

Le phénomène, commun à beaucoup de groupes, de lassitude du fest-noz et partant, de l'orientation vers la formule « récital » se manifeste aussi chez ce groupe « *Avel Nevez en récital ne ressemblera par au « Avel Nevez » en fest-noz* ». Des festoù-noz, pourtant, il continue à en animer et parfois très loin du port d'attache. Moment privilégié de joie collective, de fête, le fest-noz est aussi le terrain où s'expriment les critiques envers le groupe « *souvent, d'ailleurs, plus de la démolition venant de gens ignorant tout de la danse et de la musique que de la critique constructive. Les compétents nous disent, eux : « c'est bien, mais ! » et c'est ce mais qui compte pour notre progression musicale* ».

Du souffle et du talent. Une forte personnalité, une originalité qu'il tient à conserver et à développer. Une volonté de fer et puis... de la modestie : « *nous avons encore beaucoup à travailler* ».

DANIEL THENADEY

(1) *Avel Nevez :* Ar Folk SB 370. *Contact :* Bertrand Casteret, 4, rue d'Estrées, 35400 SAINT-MALO.

Le palmarès du championnat national des bagadoù

Première catégorie : pour le concours de Lorient, 1. Bleimor (Lorient-Paris) ; 2. Quimper ; 3. Quimperlé ; 4. Vannes ; 5. Nantes ; 6. Rennes ; 7. Auray.

Pour l'ensemble des trois épreuves : 1. Quimper ; 2. Quimperlé ; 3. Rennes ; 4. Auray ; 5. Nantes.

Deuxième catégorie : 1. Guingamp ; 2. St-Malo, La Baule, non classé, aurait été premier s'il avait eu une batterie complète.

Troisième catégorie : 1. Locoal-Mendon ; 2. St-Yves Bubry, ces deux bagadou montent en seconde catégorie ; 3. Combrit (et un prix spécial pour la marche la plus typique) ; 4. St-Cast ; 5. Pont-l'Abbé ; 6. Carnac ; 7. Joinville-le-Pont ; 8. Sarzeau.

Gilles Servat en Ile-de-France

Gilles Servat va donner plusieurs galas en région parisienne : le 29 septembre à 21 h à *Clichy,* théâtre Rutebœuf ; le 30 à 21 h à *Saint-Germain-en-Laye,* salle Maurice-Denis (à 100 m du R.E.R.) ; le 21 octobre à 20 h 30 à *Palaiseau.*

Le festival du cinéma des minorités nationales à Douarnenez

Du 4 au 10 septembre se tient le premier festival du cinéma des minorités nationales à Douarnenez. Une semaine au programme particulièrement brillant avec pour thème principal : le nationalisme québécois qui sera traité à travers treize longs métrages et une douzaine de courts métrages. Des cinéastes québécois séjourneront à Douarnenez et des rencontres seront organisées. Au cours de cette semaine, une journée sera consacrée à la production cinématographique et audio-visuelle bretonne : les conditions de travail et de luttes en Bretagne, la marée noire etc. Des cinéastes militants comme Robert Kernez (que nous avons déjà présenté dans *Armor*), Félix et Nicole Le Garrec... y participeront.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 40 f. - P. LE BIHAN
16, Rue des Fours-à-chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 5349-06 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Venelle Poulbriquen, Brest

PROGRAMMES

Concerts et spectacles

SEPTEMBRE : 9, La Roche Jagu, château, à 21 h : Soirée poésie, chant, musique ; 13, La Gacilly, rue du Stade : Variétés, Nicole Rieux... ; 14, Rennes, Maison de la Culture, à 20 h 30 : Concert folk DRANS FIELD ; 16, La Roche Jagu, château, à 21 h : Récital poésie et chants ; 16, Rennes, Roseraie Maurepas, à 17 h, 17, Rennes, le Thabor, à 15 h 30, 23, Rennes, les Champs Manceaux, à 16 h : Concerts de l'harmonie municipale. *OCTOBRE* : 3, Rennes, Maison de la Culture, à 20 h 30 : Chants et danses des ségatiers de l'Île Maurice ; 4, Rennes, M.C., à 20 h 30 : Les chiens de Faïences ; 7 et 8, Saint-Vincent-sur-Oust, Tikendalc'h : Atelier musical.

Gilles Servat à Clichy

Le vendredi 29 septembre à 21 h se déroulera un récital avec Gilles SERVAT au théâtre Rutebeuf à CLICHY (métro Porte de Clichy).

Rennes

MAISON DE LA CULTURE : Cinéma : mercredi 6 et jeudi 7, *L'argent de la vieille* de L. Commencini (V.O.), mercredi 13 et jeudi 14, *Soleil O*, de Med Hondo, mercredi 20 et jeudi 21, *Trois sur un sofa* avec Jerry Lewis (V.O.), mercredi 27 et jeudi 28 *Alice Constant* de Christine Laurent. Jeudi 14, musique : le groupe folk *Dranskield*. Du mardi 5 au jeudi 28 : *La fête*, photographies de Patrick Ward, Homer Sykes, Chris Steele Perkins, Tony d'Urso. Du lundi 4 au samedi 30 : exposition *Les énergies douces et la Bretagne*. Du mardi 19 au samedi 7 octobre : exposition-prix de la ville de Rennes, *Armelle Célestin*. Du 10 au 14 octobre : *Hitler, un film d'Allemagne*, réalisation en 4 parties de H.J. Syberberg.



3 sur un sofa

Festival rock à Carquefou

Un grand festival rock (16 septembre) et folk (17 septembre) est organisé à Carquefou par le groupe ARVUKER. ARVUKER (ARVUGALE KERFAOU — les Enfants de Carquefou).

Festoù-noz — Festoù-deiz

Samedi 2, Malestroit : bal breton. *Samedi 9*, Saint-Marcel : fest-noz des supporters des Maquisards ; Plouisy. *Dimanche 10* : fest-deiz, mission bretonne, rue Delambre. *Vendredi 15*, Carentoir : pardon de la Fondelienne. *Samedi 23* : fest-noz vras dans la cour du château des Ducs de Bretagne à Nantes. *Dimanche 24* : fest-deiz, amicale des bretons du Kremlin Bicêtre (salle des fêtes Pierre Brossolette).

Nantes

Du 5 au 7 septembre — Congrès annuel des Sociétés Savantes de Bretagne, à Pornic. 21 — Koan ar Vrezhonegerien. 23 — Concert, spectacle, fest-noz vras dans la cour du Château des Ducs de Bretagne. 30 — Fest-noz au Loroux-Bottereau (An Endreziz).

La Gacilly

Mercredi 13 à 19 h : tirage de la Loterie Nationale : Nicole Rieux, Pachacamac...

Plédéliac : une jeune génération solidaire de son passé

On nous reproche parfois de parler trop des localités importantes et pas assez des petites communes rurales où, pourtant, sont souvent menées d'intéressantes expériences d'animation. Nous allons donc leur faire une plus large place dans *Armor magazine*. Déjà, dans de précédents numéros, nous avons présenté Callac, Jugon-les-Lacs, la Guerche. D'autres suivront — à cet égard nous recevrons volontiers les suggestions des élus et de nos lecteurs. Voici, ce mois-ci, Plédéliac...



L'église du bourg

Plédéliac, petite commune des Côtes-du-Nord, un village comme beaucoup d'autres. Située non loin de Lamballe, de Plancoët et de Jugon, cette commune compte aujourd'hui environ 1 350 habitants, des agriculteurs, des ouvriers, des artisans, des commerçants, une population qui, depuis vingt ans, reste stable. Ici, l'exode semble stoppé : Plédéliac a la chance d'avoir de nombreux jeunes agriculteurs qui assurent la relève de leurs parents dans les exploitations. Sur la centaine de fermes de la commune, trente environ comptent un agriculteur entre 30 et 40 ans. Dans ces exploitations, on pratique surtout l'élevage : les vaches laitières, les porcs et quelques chevaux.

Ceux qui ne travaillent pas dans une ferme sont qui menuisier, qui couvreur, qui maçon, qui commerçant... L'activité de la commune, sans être importante, n'en est pas moins complète avec deux maréchaux-ferrants, un ferronnier, un bourrelier, un mécanicien, une fabrique de treillage et de piquets et le commerce courant, sans oublier restaurant, pharmacien, médecin et notaire.

Les autres, qui n'ont pas leur emploi à Plédéliac, vont à Landebia, ou à St Rieul ou encore à Lamballe, tout en ayant leur maison d'habitation dans la commune.

UN CADRE DE VIE AGREABLE

Rien n'est vraiment extraordinaire dans ce village, ainsi que le dit son maire *Marcel Meslay*, mais les gens s'y plaisent. Il faut dire que le cadre est agréable : la zone habitée est en fer à cheval autour de la forêt, une immense réserve d'arbres de toutes essences qui s'étale au nord de la commune. Autre attrait : le château de la Hunaudaye, forteresse des XIV[e] et XV[e] siècles, propriété de l'Etat mais sis sur le territoire de Plédéliac et qui attire de nombreux visiteurs.

Enfin, le lac de l'Arguenon, magnifique plan d'eau et agréable but de promenade où ont été aménagés un terrain de jeux et une aire de pique-nique. Afin que ce site soit préservé de la pollution et du bruit, baignades et engins motorisés sont interdits. Par ailleurs, des sentiers pédestres doivent être aménagés dans les années à venir.

UNE ANIMATION NOUVELLE

Il est, depuis cette année, un autre centre d'attraction pour Plédéliac : la ferme du St Esprit, une réalisation dont beaucoup sont fiers. Saint Esprit-les-Bois, hameau près des rives de l'Arguenon, se trouve à 2,5 km du bourg de Plédéliac sur la route de Landébia. Jadis, il avait son cimetière, son prieuré ainsi que sa chapelle qui, elle, est restée au centre du village. C'est là qu'est née, voici quatre ans, une idée d'animation nouvelle pour la région. A l'origine, une ferme en ruines au cœur du hameau et des gens désireux de ne pas la laisser ainsi abandonnée. Alors, une association de type loi 1901 est née : *Passé et Jeunesse des rives de l'Arguenon*, qui s'est donné pour président un jeune agriculteur du coin, entouré de membres dynamiques au premier rang desquels Marcel Meslay, le maire. C'est cette association qui décida l'achat de la bâtisse dans le but de la restaurer et de l'aménager avec de vieux meubles et de vieux objets qui seraient récupérés çà et là. Ainsi fut fait.

LA FÊTE

Mais avant d'en arriver à ce que l'on voit aujourd'hui, il a fallu beaucoup de travail... et de l'argent. 1974, c'est aussi l'année de la première fête du battage et des anciens métiers, mise sur pied pour alimenter les caisses de l'association. Les résultats dépassèrent les espérances et les bénéfices permirent de rembourser l'emprunt contracté pour l'achat de la ferme et de financer les premiers travaux. Depuis, chaque été, une nouvelle fête est organisée, qui attire des milliers de personnes (plus de 5 500 entrées payantes le 6 août dernier). De toutes les manifestations estivales, celle de Plédéliac est certainement l'une des plus authentiques : on y voit la fabrication du beurre comme dans le temps, le charbonnier s'affaire à sa « loge », on regarde un potier tourner, des fileuses et des brodeuses travailler ; il y a tourneur, sabotier, balaitier, scieur de long, maréchal-ferrant, tonnelier, métiers pour la plupart disparus ou presque aujourd'hui. En même temps, on assiste à un battage avec la Merlin,



La salle des fêtes

Eugène JAN

PLEDELIAC - 22270 Jugon-les-Lacs

Cases à Veaux

Fabrique de caisses à sommiers

Palettes de manutention

Tél. 31.63.13 Plédéliac par Lamballe









A la fête...

vieille batteuse entraînée par la locomotive à vapeur, au labourage avec la charrue tirée par un cheval.

Mais tout cela se fait dans la plus grande simplicité, avec le maximum de naturel, contrairement à de nombreuses fêtes où les reconstitutions sentent l'artificiel. Pour cette fête du pays, plus de 300 personnes sont employées : c'est dire que la commune se sent concernée !

LA FERME DU SAINT ESPRIT

Ceux qui le désiraient pouvaient, ce jour-là, visiter la ferme du Saint-Esprit : ils y découvraient, non pas les ruines de 1974, mais une maison rénovée avec, à l'intérieur, la vie d'autrefois. Là aussi, la reconstitution est faite avec un grand souci d'authenticité. Le visiteur est accueilli par le chien de la maison, et des lapins tapent de la patte dans leurs clapiers.

Dans « l'hôté », pièce où vivait la famille, tout est là : les lits clos, le vaisselier, l'horloge, la table et les bancs, la hûche à pain, le berceau, la chomette (pour apprendre aux enfants à marcher). On se croirait dans une maison encore habitée : le balai de bruyère et le torchon derrière la porte, les portraits de famille accrochés au mur, sans oublier le certificat d'études, bibelots et statues au-dessus de la cheminée, rideaux de dentelles : même le feu brûle encore dans l'âtre.

A côté, dans « l'abâs », sorte d'arrière-cuisine qui servait de débarras ou encore de laiterie, une baratte à ribot, un diable pour porter les seaux d'eau...

Au dessus, dans le grenier, une herse, un vieux moulin à froment, du chanvre, le banc des sacrifices (où l'on saignait les cochons) et toutes sortes de vieux outils, des barattes...

Dans l'écurie, de l'autre côté de « l'abâs », des harnais et une machine à broyer l'ajonc, la « mécanique » comme on l'appelait alors.

Il y a aussi l'ancienne étable avec la civière pour porter le fumier... ou le linge. Enfin, le cellier avec la tonne de cidre, le pressoir, même un vieux vélo. Dehors, un manège à quatre chevaux servant à battre ou encore à piler les pommes.

Sous le hangar, des anciennes machines : la fameuse Merlin, la charrue à laquelle a succédé le brabant, la herse en bois, plusieurs machines d'époques différentes.

VERS UNE MENTALITE NOUVELLE

Il ne s'agit pas, comme l'ont dit certains, d'une ferme-musée. Ce terme passéiste figerait l'action de l'association. Or, ce qu'elle veut faire, c'est justement recréer une vie. Car, bien au-delà d'un











...A la ferme



REPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE NEUF OCCASION
Station diagnostic **Contrôle anti-pollution**

P. LABBÉ

Bourg - PLEDELIAC - 22270 Jugon-les-Lacs - Tél. 31.63.22

Etude de Me MARTIN
Notaire à Plédéliac

A VENDRE

MAISON DE CAMPAGNE ainsi que plusieurs TERRAINS A BATIR à Plédéliac et environs.

22270 PLÉDÉLIAC

— Tél. 31.63.02 —

entassement de vieux souvenirs, c'est une mentalité nouvelle qui nait ici. La ferme du Saint-Esprit doit devenir un lieu de rencontre, un lieu de discussion. Chacun doit s'y sentir à l'aise et la quinzaine de familles qui y travaillent régulièrement depuis plusieurs mois a tout fait pour qu'il en soit ainsi. Des veillées seront organisées, notamment, le soir au coin du feu.

Maintenir et mettre en valeur les traditions de la région, c'est ce que fait l'association, conformément à ses statuts. Mais elle le fait dans un esprit d'ouverture, afin non pas de remuer des cendres mais d'attiser un feu dont les braises sont encore bien rouges.

ANNE-EDITH POILVET

ARMOR MAGAZINE
nouvelle adresse :
7, Rue Saint-Jacques - 22400 LAMBALLE

Un OVNI entre LANDEVANT et AURAY

Une bien curieuse affaire vient grossir le dossier morbihannais des OVNI...

Témoins : M. et Mme André R. (44 ans) leur fille Catherine (13 ans)
Date : Dans la nuit du dimanche au lundi 22 mai 1978
Heure : Entre O h 00 et O h 15
Temps : Clair, température extérieure normale, pleine lune
Lieu : Nationale 165 entre Landévant et Auray (Morbihan)

UN VIOLENT RAYON TRES LUMINEUX FRAPPE LA VOITURE

M. et Mme R. en compagnie de leur fille Catherine rentrent sur St-Avé au volant de leur GS Break, à une allure de 90 km/h ; il est un peu plus de minuit.

L'attention de M. R. et de sa femme est brusquement attirée par une sphère blanche très lumineuse, comparable à la lune, quant à la taille. Ils pensent d'abord qu'il peut s'agir de celle-ci... mais se détrompent rapidement puisque celle-ci est bien visible sur leur droite.

Ils observent alors cette boule lumineuse, qui semble descendre lentement vers le sol. C'est alors qu'ils ont la stupéfaction de voir s'en dégager un violent rayon très lumineux, de couleur blanche, qui était dirigé vers leur véhicule. Ce rayon restera toujours partie prenante de la boule. Il vient alors frapper l'aile arrière gauche AVEC UN BRUIT SOURD !

M. R. ne ressentit aucun choc particulier sur la direction de sa GS.

Au moment précis où le rayon heurtait la voiture, sa fille, assise sur le siège gauche derrière lui, ressentit une très vive douleur sur la partie gauche de son corps, en même temps que son épaule, comme endolorie, l'empêchait de tout mouvement... Pendant quelques minutes, elle fut comme paralysée !

Ces douleurs et paralysie s'estompèrent au bout de quelques kilomètres, pour disparaître complètement.

Les témoins, effrayés, purent néanmoins constater la disparition presque simultanée de la boule lumineuse, alors que le rayon les frappait.

Quelque peu paniqués, ils continuèrent leur route, tout en scrutant le ciel. C'est seulement quelques kilomètres plus loin qu'ils aperçurent derrière eux, sur leur droite, une grande lueur orangée semblant provenir d'un champ situé derrière un petit bois.

ETUDE PSYCHOLOGIQUE DES TEMOINS

M. et Mme R. sont sincères de toute évidence dans leur relation des faits à la Gendarmerie Nationale et à l'équipe de spécialistes délégués auprès d'eux.

Leurs trois témoignages se recoupent parfaitement.

Très bien considérés dans leur quartier, et au travail, M. et Mme R. étaient auparavant très sceptiques quand, par hasard, ils avaient connaissance d'une observation d'OVNI. Impressionnés par leur propre aventure, leur attitude a radicalement changée !

ANALYSE DU PHENOMENE

L'analyse de la voiture, et plus particulièrement de l'aile arrière gauche n'a pas permis de déceler la moindre trace d'impact. Aucune rémanence magnétique n'a été constatée. Par ailleurs, la peinture elle-même ne semble pas altérée. Une analyse plus longue dans le temps permettra peut-être de constater une évolution de celle-ci. Aucune trace matérielle n'a donc pu être découverte, tant sur le véhicule, que sur les lieux présumés de cette « rencontre du 2e type ».

Une telle manifestation fait réfléchir sur la nature d'un rayon lumineux qui provoque un impact sonore, sans pour autant laisser de trace... traverse la carosserie et provoque des séquelles sur le corps humain.

Le phénomène OVNI nous a habitué dans quelques rares cas à des faisceaux de LUMIERE SOLIDE : est-ce le cas ici ?

Peut-il s'agir d'une sorte de rayon laser ? ou d'autre chose ?

Y aurait-il d'autres cas similaires sur le Morbihan, ou plus généralement en Bretagne ?

Si tel est le cas, il serait extrêmement intéressant que les témoins nous en fassent part. Cet appel va dans le sens de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Merci aux lecteurs qui contribueront par leur témoignages à cette recherche.

La Recherche Scientifique sur le Phénomène OVNI est dirigée dans notre région par CENTER FOR UFO STUDIES (Centre Scientifique Etude OVNI Nasa), 17 rue du Goh-Velenec, 56640-PORT NAVALO en étroite collaboration avec le Groupement International de Recherche sur les OVNI « Lumières dans la Nuit » (GIROVNI LDLN) (même adresse) et la COMMISSION NATIONALE DE RECHERCHES (9 avenue de la France Libre 29000-QUIMPER) et en liaison avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ; le Centre National d'Etude Spatiales (CNES) et le Center for Ufo Studies (CUFOS USA Nasa).

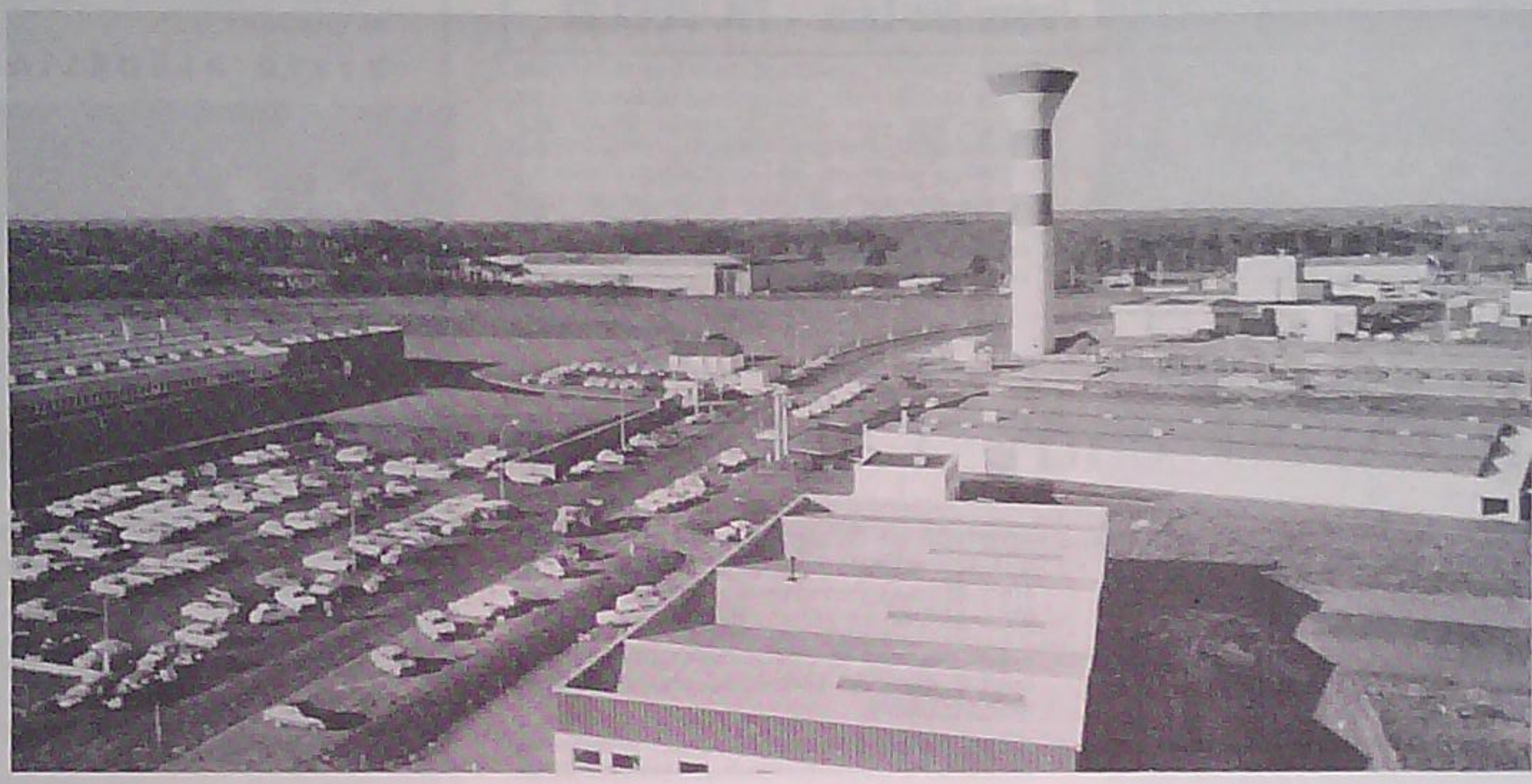
JEAN-LOUIS BROCHARD
Directeur national du Center for Ufo Studies
Chroniqueur Scientifique

QUE VOUS AYEZ 20 OU 1000 EMPLOYÉS
NOUS AVONS SUREMENT UNE SOLUTION POUR VOTRE
EQUIPEMENT EN DISTRIBUTEURS DE BOISSONS

SOLEMCO
10, Rue Traverse - B.P. 438 - 29275 BREST cédex
Téléphone (98) 44.37.48 + Telex 940660 code 277
Service après-vente assuré et fourniture de tous produits

SAINT-BRIEUC

Zone industrielle des Châtelets



REALISATION

Syndicat intercommunal SAINT-BRIEUC, PLOUFRAGAN, TREGUEUX.

Siège social : Hôtel-de-ville SAINT-BRIEUC.

L'opération d'aménagement est concédée à la Société d'Economie Mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne (38, boulevard Albert-1er à RENNES).

SITUATION

Sur le territoire des communes de PLOUFRAGAN et TREGUEUX à 6 km du centre de Saint-Brieuc, en bordure de la R.N. 778 reliant Saint-Brieuc au Centre-Bretagne et à la Bretagne-Sud.

Par le rail : à 1 h de Rennes ; à 4 h de Paris.

Plusieurs trains chaque jour.

Par air : à 1 h 25 de Paris, deux aller-retour par jour.

SUPERFICIE TOTALE : 130 HA

— Superficie couverte par les entreprises installées : 50 ha.

— Superficie immédiatement disponible : 12 ha environ.

— Superficie restant à aménager (2e tranche) : 55 ha.

Les terrains de la 2e tranche peuvent être très rapidement mis à la disposition des industriels intéressés.

PRIX DES TERRAINS

21 F le m² pour les lots d'une surface supérieure à 2 500 m².

25 F le m² pour des lots d'une superficie inférieure.

USINES-RELAIS

2 usines-relais permettent aux industriels de commencer leur production pendant la construction de leurs locaux définitifs.

DESSERTE DE LA ZONE

— Voie ferrée. La zone est desservie par la voie ferrée. Une cour de débord réalisée par le Syndicat intercommunal, permet aux industriels non embranchées directement à la voie ferrée, de bénéficier des services de la SNCF pour leurs expéditions et réceptions de marchandises.

— Proximité du port du Légué : 7 km.

La zone industrielle des Châtelets offre de larges possibilités d'implantation dans une agglomération de 85 000 habitants.

On y trouve :

— *Un cadre de vie de qualité :* la zone aménagée à la campagne, se trouve à 10 km de la mer. Nombreuses plages (les Rosaires, le Val-André, etc.).

— *Des facilités de logement :* Nombreux lotissements sur les communes de Trégueux, Ploufragan et Saint-Brieuc. Importantes opérations d'aménagement à usage d'habitation à Saint-Brieuc :

-Z.U.P. du Plateau-Central : (2 000 logements) ;

-Z.O.H. de Cesson, en voie d'achèvement : (600 logements) ;

-Z.A.C. de la Croix-Saint-Lambert, en cours de réalisation : (2 200 logements).

-Communes de PLOUFRAGAN : zone d'habitation (500 logements).

— De nombreux Etablissements d'enseignement :

-Groupes scolaires primaires ;
- 5 C.E.S. ;
- 1 C.E.T. (économique et métiers féminins) ;
- 2 lycées polyvalents ;
- 2 lycées techniques, l'un de fabrication mécanique, l'autre du bâtiment et des travaux publics avec chacun 1 C.E.T. annexé ;
- des sections d'enseignement supérieur du 1er cycle et des classes préparatoires aux grandes écoles ;

— Un environnement industriel diversifié.

— Une main-d'œuvre abondante et qualifiée.

RENSEIGNEMENTS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL de SAINT-BRIEUC, PLOUFRAGAN, TREGUEUX.

Siège social :
Hôtel-de-Ville de SAINT-BRIEUC
Tél. 61.29.33

ou à la Délégation départementale de la S.E.M.A.E.B., rue Guy-Roparz à SAINT-BRIEUC (tél. 33.73.37).

SPECIAL SAINT-BRIEUC

FOIRE DES COTES D'ARMOR

Témoignages et fêtes populaires

La lecture du programme de la 31e édition de la Foire des Côtes d'Armor prouve qu'une fois encore ses organisateurs ont voulu conjuguer les deux significations.

Les différents stands témoigneront en effet de la diversité économique de ce département et de la qualité de son appareil commercial.

Les œuvres réalisées par les meilleurs ouvriers de France porteront témoignage du travail des artisans.

Les expositions organisées par la Direction départementale de l'Equipement, la ville de Saint-Brieuc, la Chambre de commerce témoigneront de la volonté de ce département d'organiser notre cadre de vie, d'aménager notre espace, de préparer notre avenir.

Les activités proposées par les Maisons de Jeunes et de la Culture tout comme celles qui sont présentées par les Clubs du 3e Age témoigneront de la vitalité des jeunes et des moins jeunes.

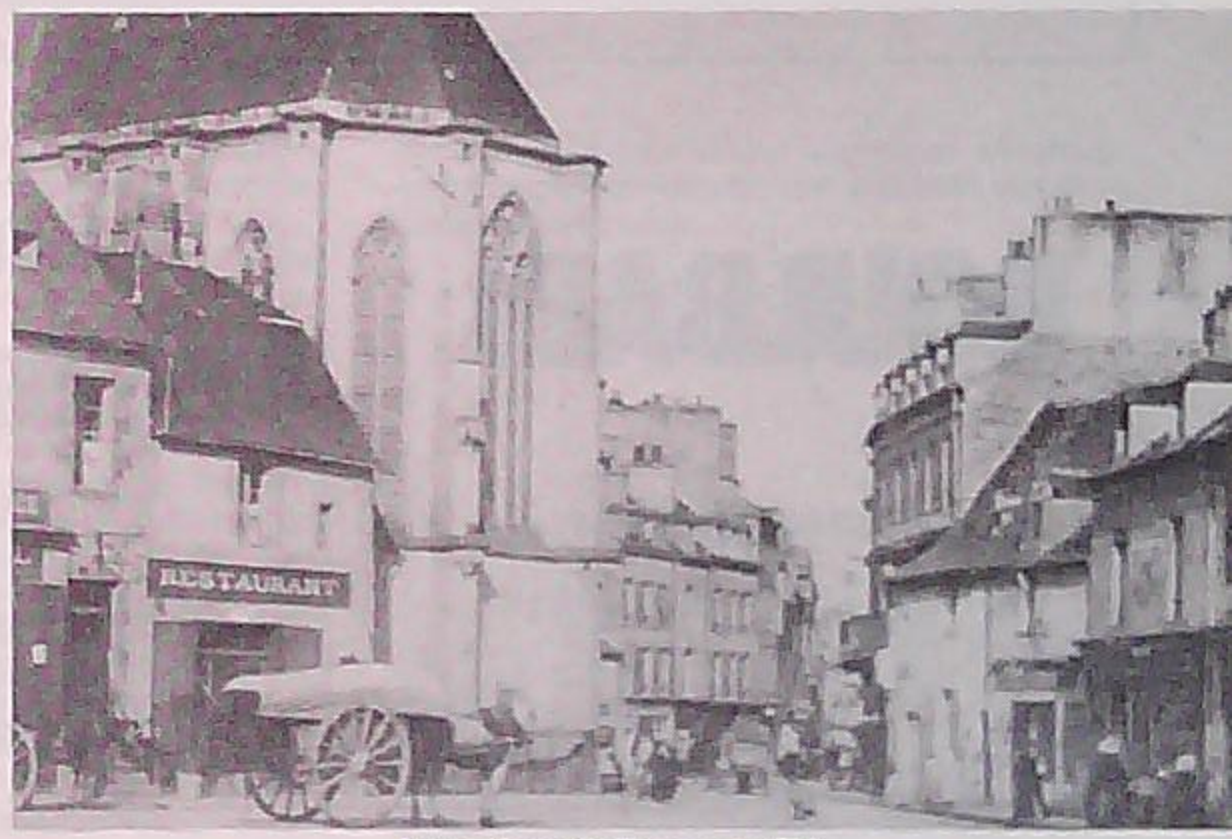
Mais la Fête ne sera pas absente : ballets, concerts et autres manifestations donneront à la Foire sa ponctuation culturelle et distractive et permettront aux enfants notamment de retrouver l'éblouissement qui était le mien lorsque je découvrais cette Foire il y a trente ans.

La multiplication des moyens de communication, le développement fantastique de l'audiovisuel ont tendance à ôter à ce type de manifestation le caractère insolite qu'il pouvait avoir alors. Mais je ne doute pas que cette année encore le « coup de projecteur » donné sur nos productions artisanales, sur les techniques qui modifient de plus en plus notre vie quotidienne, sur notre environnement, confirmeront le rôle irremplaçable de la Foire des Côtes d'Armor.

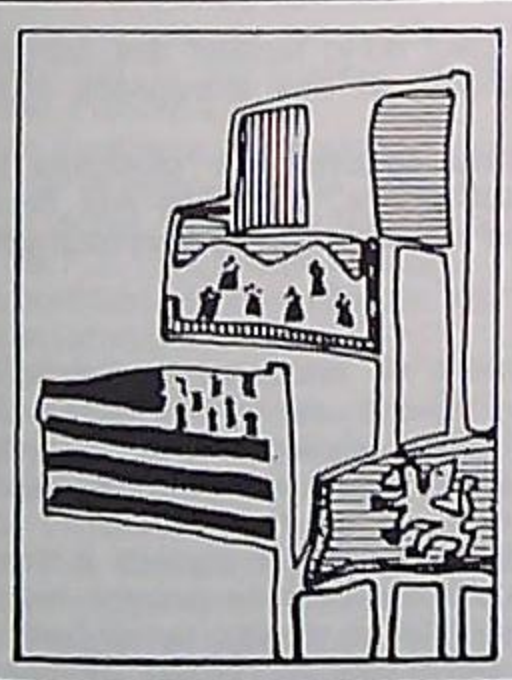
PAR CHARLES JOSSELIN

Je souhaite à ses organisateurs qu'elle rencontre un plein succès, assuré qu'elle dispensera à tous ses visiteurs beaucoup de satisfaction.

CHARLES JOSSELIN
président du Conseil général des Côtes-du-Nord



La rue Saint-Guillaume en 1890



FOIRE
DES COTES D'ARMOR

du 9 septembre au 17 septembre 1978

Parc de Brézillet • Saint-Brieuc

En plein cœur de St-Brieuc

Crédit Industriel de l'Ouest

banque
groupe cic

Place du Guesclin

(1, Boulevard Clemenceau)

Les avantages d'une banque régionale
La puissance d'un groupe national

Une expérience centenaire au service de la région

La place Du Guesclin à Saint-Brieuc s'orne depuis peu d'une nouvelle enseigne : les anneaux enlacés du groupe C.I.C.

Cette enseigne signale l'agence du Crédit Industriel de l'Ouest qui a ouvert ses portes en mai dernier.

DES RACINES RÉGIONALES

Nouveau venu à Saint-Brieuc, le C.I.O. dispose d'une solide expérience et d'une excellente connaissance du pays breton.

Il résulte, en effet, de la fusion opérée en 1957, de deux banques voisines : le Crédit Nantais et le Crédit de l'Ouest.

Dès le début du XXe siècle, le Crédit Nantais était installé dans les principales villes du Finistère et du Morbihan.

Par la suite, grâce à sa fusion avec le Crédit de l'Ouest, il étendit son rayonnement vers les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Il couvre ainsi un territoire de 60 000 km^2, est présent dans quinze départements et dispose en outre de trois agences à Paris.

Pour « garder le contact » avec la région, le C.I.O. a établi à Nantes son siège social et sa direction générale.

UNE PUISSANCE NATIONALE

Le C.I.O. appartient au groupe du Crédit Industriel et Commercial, qui présente une structure originale. Il s'agit, en effet, d'une fédération de 12 banques régionales et de deux banques d'Afrique du Nord, constituée autour d'un établissement parisien, le C.I.C.

Cet ensemble forme le premier groupe bancaire privé et occupe la 4e place parmi les banques françaises.

C'est 1 500 guichets au total que le groupe C.I.C. met à la disposition de ses clients.

Ils y retrouvent, le même accueil, les mêmes services et peuvent ainsi, avec leur chéquier, effectuer des retraits dans toute la France.

LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Bien que banque régionale, le C.I.O. est en mesure de traiter les opérations internationales.

Le groupe C.I.C. dispose, en effet, de bureaux de représentation dans 28 pays étrangers, sources d'approvisionnement ou débouchés importants pour les entreprises françaises.

Le C.I.O. peut donc faciliter des contacts entre ses clients et des entreprises étrangères.

Il peut aussi apporter son concours par des prêts appropriés, consentis aux firmes françaises ou même, aux acheteurs étrangers.

* * *

Etablissement de tradition, le Crédit Industriel de l'Ouest est donc aussi une banque qui a su s'adapter aux nouvelles nécessités d'un monde en profonde mutation.

En installant sa dernière agence à Saint-Brieuc, son ambition est de pouvoir mettre toute son expérience et son savoir-faire au service de cette ville et de ses habitants.

BOULBAIN

chausseur
à Saint-Brieuc

présente dans ses
étalages un
choix unique de

BOOTS
en CUIR
tous styles



47, rue Saint-Guillaume

GARAGE
ouest poids lourds
CONCESSIONNAIRE

SAVIEM
RENAULT

ROUTE DE PARIS
ST-BRIEUC - LANGUEUX
TÉLÉPH. (96)
33.64.90

Annexe : route de PONTIVY
LOUDÉAC Tél. **28.17.99**

MAGASIN
PIÈCES DE RECHANGE
RÉPARATIONS
VENTE - ACHAT
MANUTENTION ET DÉPANNAGE
AVEC ENGINS SPÉCIAUX

La 31e Foire des Côtes d'Armor sous le signe de l'automatisme

PAR PIERRE LORGUILLOUX

La 31e foire des Côtes d'Armor ouvrira ses portes le samedi 9 septembre et c'est M. Charles Josselin, Président du Conseil Général qui présidera la journée d'inauguration.

La foire 1978 est placée sous le signe de l'automatisme. Automates pleins de grâce et de beauté, faits pour le plaisir des yeux et appartenant à la lignée du célèbre Vaucanson. Automates électroménagers auxiliaires de la ménagère et ingénieusement « programmés » pour alléger au maximum les travaux fastidieux de la maison.

Les visiteurs pourront apprécier la grande diversité de la partie commerciale présentée avec un souci de qualité par les exposants désireux d'offrir le meilleur rapport qualité-prix. Les artisans de chez nous seront là, fidèles à ce rendez-vous d'automne.



Photo M. Gauthier

A la foire exposition 1977 : une grande variété de stands...

Autour de cette importante partie économique, il y aura aussi ou l'agrément et l'information :

— La féerie des automates rassemblés dans une galerie spéciale montée par le décorateur Michel Gaillard.

— Des automates répartis dans toute la foire et provenant des collections de Monsieur Guézille de Carhaix et de Monsieur Decamp de Paris.

— Une participation des clubs du 3e âge (exposition d'ouvrages, art floral, artisanat, chant, danse).

— Des spectacles donnés par les associations, en particulier les ballets de l'Ecole Nationale de Musique et de l'Association Chorégraphique des Côtes d'Armor.

— Les Maisons de Jeunes et de la Culture du Département offriront un panorama vivant de leurs activités : poterie, maquettisme, astronomie, tissage, photo, musique, etc. En outre, elles assureront des animations en direction de tous les âges.

— Une journée de la bande dessinée avec le concours d'auteurs connus.

— Une journée du boxer organisée par le Boxer-Club de Saint-Brieuc et de la Société Canine Bretonne.

— Un gymkana motocycliste régional organisé par le moto-club de Trégueux.

— Un lâcher de ballons dôté de prix organisé par les P.T.T. et Ouest-France.

— L'audition des musiques de Jersey et d'Aberystwyth.

— Des apéritifs-concerts.

— Des stands d'information de la Chambre de Métiers, de la Chambre de Commerce, du Groupement Départemental d'apprentissage et de l'Association de la Formation Permanente des Côtes-du-Nord (A.S.F.O.).

— Une exposition rétrospective des œuvres réalisées par les meilleurs ouvriers de France, sous l'égide de la Chambre de Métiers.

— Une exposition montée par la Direction Départementale de l'Equipement sur le thème « *Environnement et Cadre de Vie* ».

— Une exposition présentée par la ville de Saint-Brieuc et relative au plan de référence « *Saint-Brieuc demain* ». Exposition montée avec la collaboration de l'A.R.I.M. (Association de Restauration Immobilière).

— Une exposition de minéraux réalisée avec le concours du Bureau Régional de Recherches géologiques et minières et l'apport de collections privées (M. Le Scao du Faouët, Maître Madiot et l'école Saint-Charles). A cette exposition participeront également le syndicat des joailliers bijoutiers et le centre de documentation du diamant.

— Le festival du film documentaire.

L'animation générale de la foire sera assurée par le journal Ouest-France.

A ce sujet il faut signaler qu'on bon journalier publié dans le journal pourra être déposé à son stand de la foire et donnera lieu au tirage final d'un voyage aux Baléares pour deux personnes. Voyage offert par le journal Ouest-France et « Ouest-France Havas Voyages ».

Renouvelant l'expérience de l'année dernière le comité a décidé de faire participer les titulaires des billets d'entrée payante au tirage quotidien d'un bon d'achat de 500 F et au tirage en fin de semaine d'une voiture automobile. Enfin un tirage final supplémentaire permettra d'attribuer un bon de séjour pour 2 personnes au Kappa-Club en Grèce, offert par les « Voyages Kerfant ».

Je me suis borné à énumérer succintement ce que le visiteur pourra trouver dans la foire au cours d'une semaine bien remplie. C'est la presse quotidienne qui donnera les informations détaillées permettant à chacun de choisir le jour d'une visite qui s'impose que ce soit par intérêt, par curiosité ou simplement par plaisir.

PIERRE LORGUILLOUX
Président du Comité



... et partout, une foule imposante !

Programme de la Foire 1978

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Journée d'inauguration

10 h : ouverture, 17 h : inauguration officielle par Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord, 18 h : aubade par l'orchestre bavarois « die Oberbayern Kapelle », 20 h 30 : grande fête de la bière à Robien.

TOUS LES JOURS

Expositions
Animations

• Féerie des automates • Roches et minéraux • Cadre de vie et environnement par la D.D.E. « Saint-Brieuc demain » par la ville de Saint-Brieuc • Rétrospective des œuvres des meilleurs ouvriers de France • « Présence du 3e âge » • Salon de la vieille moto • Festival du film documentaire • Concours « Roches et minéraux » • Joël Cazot automate.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Journée officielle de Jersey

10 h : ouverture, 10 h : accueil de la Délégation Officielle de Jersey par la municipalité de Saint-Brieuc, 11 h 30 : apéritif concert par la musique de Jersey, 15 h : aubade par la musique de Jersey.

LUNDI 11 SEPTEMBRE

Journée du commerce et de l'industrie

11 h : ouverture de la Foire, 11 h 30 : réception des officiels.
• Entraînement : critérium du jeune pilote avec la participation de l'A.C.O.

MARDI 12 SEPTEMBRE

Journée de l'Artisanat et de la Formation professionnelle

11 h : ouverture. Dans la matinée au « Royal » remise des prix aux apprentis de l'Artisanat, 15 h 30 : réception des jeunes apprentis et de leurs moniteurs à la foire.
• Joël Cazot automate sur le stand Modern Bureau.
• Démonstration « cuisine et patisserie » sur le stand des métiers de bouches.
• Entraînement « critérium du jeune pilote ».

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

Journée de l'Amicale des Foires de l'Ouest

11 h : ouverture, 11 h 30 : réception des membres de l'Amicale des Foires de l'Ouest, 14 h : finale régionale du critérium du jeune pilote, 14 h : attractions gratuites pour les enfants : manèges, lâchers de ballons, 16 h : arrivée de la course de patins à roulettes.

JEUDI 14 SEPTEMBRE

Journée de la presse

11 h : ouverture, 11 h 30 : réception des journalistes et de la Délégation de l'Ambassade de Chine, 15 h : visite du stand des Amitiés Franco-Chinoises.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Journée officielle des clubs du 3e âge

11 h : ouverture, 11 h 30 : réception des présidents de club, 14 h 30 : visite de l'exposition : présence du 3e âge.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Journée de l'auto, de la moto et de la prévention

10 h : ouverture, 14 h : gymkhana motocycliste, 20 h 30 : Robien : soirée organisée par le comité de jumelage.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Journée des villes jumelées

10 h : ouverture, 11 h 30 : apéritif concert par le Silver Band d'Aberystwith, 14 h : aubade par l'ensemble gallois, 14 h : sur le podium Ouest-France : les télépaths Gilles et Blaise, toute la journée : exposition, présentation de boxers organisées par le club du Boxer Briochin.

Logez vous avec bon sens .



En 1978, le CREDIT AGRICOLE vous propose de nouvelles formules de prêts au logement, à des conditions de taux et de durée particulièrement avantageuses .

CRÉDIT AGRICOLE, le bon sens constructif.



Ce bus londonnien sillonnera les rues de Saint-Brieuc et l'agglomération pendant toute la durée de la foire

LA FOIRE A TRAVERS LES CHIFFRES

Au cours de la Foire 1977, 61 817 entrées contrôlées ont été dénombrées. Les surfaces d'expositions étaient de 14 800 m² en halls couverts, 20 000 m² à l'air libre.

On connaît en outre le profil des visiteurs. Les personnes de 21 à 40 ans sont celles qui ont fréquenté le plus assidûment la foire (42,50 %). Viennent en tête par catégories professionnelles : les ouvriers-employés (24,56 %) suivis de près par les fonctionnaires, étudiants et « sans profession ». Enfin, parmi les motifs de visite, on retient 53,21 % pour se documenter, 31,05 % pour se distraire et 21,56 % pour acheter.

Le Centre d'Action Culturelle :

un instrument indispensable

En plein centre ville, une importante opération est mise en œuvre. Tous les Briochins le savent et l'attendent avec impatience : il s'agit du futur Centre d'action culturelle, gros complexe de 6 000 m² qui englobera le théâtre municipal. Si bien des incertitudes ont marqué sa construction, et continuent encore de peser, une chose cependant est acquise : la première tranche d'opération qui comporte essentiellement le gros œuvre est maintenant achevée. Mais pour la seconde tranche, subsiste encore le problème du financement. « *Nous arrivons au bout de nos subventions*, nous a déclaré Yves Garnier. *Nous avons entrepris les démarches nécessaires auprès du ministère pour obtenir au plus tôt les subventions supplémentaires* ».



En même temps que la construction du futur C.A.C. le théâtre a été rénové

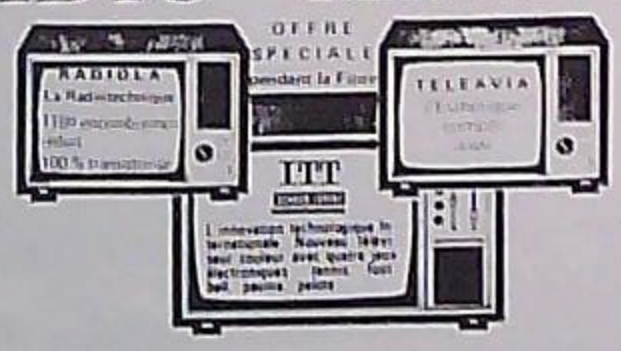
Le détail estimatif de la seconde tranche s'élève à plus de 11 millions, comprenant l'aménagement des salles, du forum, les superstructures etc. Le coût total de l'opération est estimé à 20 439 000 F. Le gros œuvre a atteint pour sa part le chiffre de 8 775 000 F. Les subventions accordées s'élèvent elles, à près de 50 % sur un montant de 6 millions. De ces seules subventions dépend maintenant l'achèvement du futur C.A.C. pour l'instant, aucune date, même approximative n'est fixée.

Cependant, depuis longtemps, on connaît le visage du Centre d'action culturelle. Le sous-sol comprendra une grande salle d'exposition, une discothèque d'écoute et de prêt, une agence de prêt de matériel aux associations, des ateliers de sérigraphie, photo..., une salle de cinéma de 200 places et une salle de réunion comme l'on en trouvera à chacun des trois niveaux. Le rez-de-chaussée accueillera une grande cafétaria avec possibilité d'extension sous véranda sur la place, un forum pour les réunions de groupes et associations, l'affichage, l'information, la tenue des permanences et enfin, le théâtre rénové avec 350 fauteuils. En montant au premier niveau, on découvrira une grande galerie d'exposition sur toute la façade, y compris le foyer du vieux théâtre. Le foyer du nouveau théâtre offrira quant à lui de nouvelles possibilités d'expositions, un théâtre de 1 000 places, une salle de conférence de 120 places, une bibliothèque des nouveautés, revues, journaux, documentation. Le premier étage comprendre les locaux administratifs ainsi que les locaux techniques tels que machinerie de scène, projection de cinéma, régie son et lumière et plusieurs loges d'artistes. Quelques salles de répétitions polyvalentes seront aménagées au deuxième niveau dans l'immeuble de la rue Jouallan.

Reste la question de l'organisation : comment le C.A.C. va-t-il fonctionner ? Déjà, un conseil d'administration provisoire a été mis en place, composé du bureau du Foyer d'action culturelle et d'autres personnalités, afin d'être en mesure de bénéficier dès cette année des subventions de fonctionnement. Ce conseil est chargé en fait de préparer l'assemblée générale de l'automne qui déterminera le règlement intérieur. D'ores et déjà, l'O.A.C. a réfléchi sur l'organisation qui pourrait se faire et a désigné des commissions chargées d'étudier les modalités. Tout se décidera donc au cours de cette assemblée extraordinaire. La municipalité participera pour 1/3 de subvention de fonctionnement et son rôle ira dans le sens de l'action du C.A.C. La gestion matérielle et financière a été confiée à une association de 1901, composée de membres titulaires, de membres bienfaiteurs ou d'honneur et de membres représentant les usagers.

Le C.A.C., tel que le stipule ses statuts, doit être un lieu de diffusion, de confrontation et de recherche culturelle dans tous les domaines, doit favoriser les échanges entre créateurs, interprètes et public, doit faciliter à tous l'accès du patrimoine culturel et la participation à la vie culturelle sous tous ses aspects. Mais il est évident qu'un tel équipement coûtera cher, et c'est d'ailleurs là, la principale crainte des associations... que le C.A.C. mobilise en grande partie les ressources de fonctionnement. « *C'est une crainte sans fondements*, dit Yves Garnier, *car nous tenons à ce que les associations restent extrêmement liées à la vie du C.A.C. Ce dernier est un instrument indispensable à Saint-Brieuc, seule ville de l'Ouest à ne pas posséder de salle de spectacles satisfaisante, qui ne pourra que permettre une évolution favorable de la vie culturelle. Ceci, malgré les craintes...* ».

TÉLÉVISION - HI FI
RADIO - MENAGER



Anciennement
OUEST-TÉLÉVISION

7, rue du Chapitre
22000 ST-BRIEUC
Tél. 33.14.36

expose à la FOIRE sa prestigieuse gamme de TELEVISEURS couleurs

OUEST-TELEVISION, c'est aussi livraison gratuite, garantie totale, la mise en service gratuite par nos techniciens.

A la Foire des Côtes d'Amor
n'oubliez pas de faire
visite au stand
d'*Armor-Magazine*

Le plan de référence : un grand dessein de la municipalité briochine

Saint-Brieuc demain... Une fois de plus la ville de Saint-Brieuc sera présente à la Foire des Côtes d'Armor. Elle y illustrera la conclusion d'une exposition itinérante à travers les quartiers et le centre sur les actions qui, dans les prochaines années, vont permettre de remodeler le cœur de la cité. Nous en avons parlé avec Claude Saunier, premier adjoint au maire.

Armor-Magazine : A Saint-Brieuc, la maîtrise de l'urbanisme est toujours prioritaire. Vous avez de grands projets en ce domaine ?

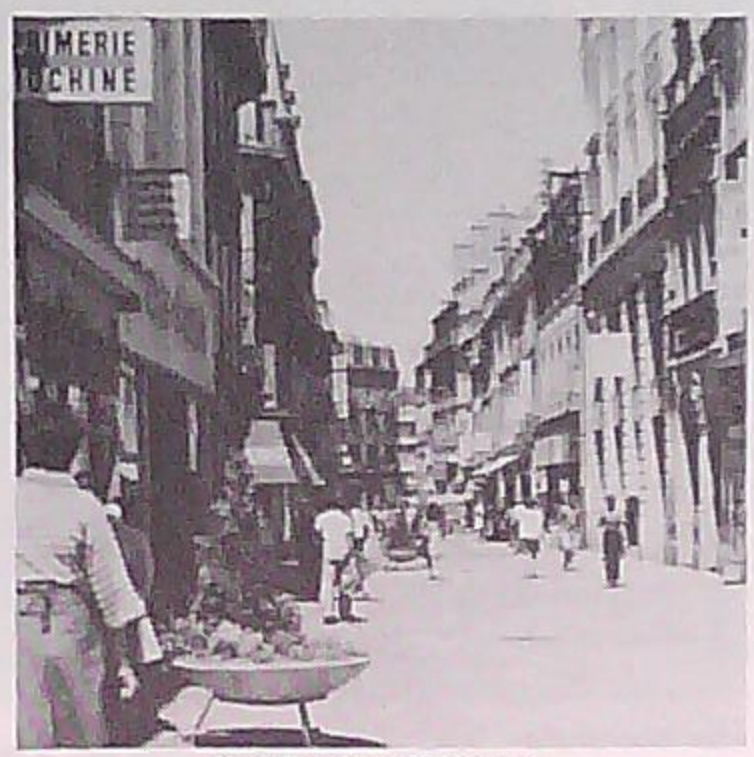
Claude Saunier : En ce qui concerne l'urbanisme, il y a deux opérations en cours, dont l'une va entrer dans sa phase opérationnelle : c'est le « Plan de référence ». Il s'agit d'une procédure visant à étudier les problèmes d'une commune, les analyser, définir des objectifs généraux et prévoir des opérations répondant à ces objectifs. C'est l'administration qui a lancé cette procédure, il y a deux ou trois ans pour stimuler les collectivités locales et les contraindre à réfléchir sur leurs problèmes d'urbanisme.

Ce plan de référence a été lancé très rapidement à Saint-Brieuc, car nous avons senti, après une première phase d'urbanisation rapide, concrétisée par la poussée de nouveaux quartiers, un tassement de la demande du logement. Par contre, on constatait que le centre-ville avait été oublié depuis une dizaine d'années et qu'il se dégradait. C'est à partir de cette dernière idée que nous nous sommes lancés dans le plan de référence.

A.M. : Comment ce plan de référence a-t-il été conduit ?

C.S. : D'abord, nous sommes partis d'une analyse de la situation actuelle. Nous avons constaté que le centre-ville avait perdu entre les deux recensements, le quart de sa population ; que celle-ci était une population âgée ; que l'introduction des rues piétonnes avait modifié considérablement la structure du commerce ainsi qu'un fort taux d'innocupation des logements. L'élaboration du plan a vraiment été un travail collectif. Dans un premier temps, nous avons établi un rapport, suivi dans une seconde phase, de la diffusion de ce rapport et de l'explication auprès de la population. Nous avons fait tout d'abord une exposition pendant 15 jours à la mairie qui a tourné dans les quartiers par la suite. Pendant toute cette période, près de deux mois, nous avons mis à la disposition du public un livre blanc sur lequel nous avons recueilli un certain nombre d'observations qui ont été annexées au dossier technique.

Notre objectif prioritaire a été de ne pas « mettre le bulldozer » dans le centre-ville. Nous avons là quelque chose qui a une certaine valeur architecturale, qui possède une homogénéité et nous avons refusé d'envisager des actions d'urbanisme radicales. Parallèlement, nous souhaitons réintroduire de la population dans le centre, mais pas à n'importe quelles conditions, c'est-à-dire, sans « ségrégation sociale ». Pour ce faire, nous ménerons des opérations de logements à caractère social, soit en neuf, soit en restauration. Un autre grand objectif est de ne pas augmenter la capacité de stationnement actuelle, mais plutôt, de la redistribuer d'une nouvelle façon.



Une des rues piétonnes : la rue Saint-Guillaume

A.M. : Quelles sont les réalisations concrètes prévues par le plan ?

C.S. : Nous en avons plusieurs mais je ne vous parlerai que de quelques-unes. Dans les prochains mois, une opération va être menée concernant le quartier Quinquaine-Fardel : c'est là où la rénovation démarre le mieux. On a pensé qu'il fallait mener de pair la réhabilitation des logements anciens et l'aménagement des rues. Mais l'une des plus lourdes opérations que nous allons mener, c'est l'îlot de la rue des 3 Frères Merlin. Celle-ci va également se réaliser dans les prochains mois. Nous envisageons tout d'abord de faire quelque chose pour faciliter la circulation. C'est d'autant plus nécessaire que par ailleurs, le plateau piétonnier sera étendu. La rue actuelle des 3 Frères Merlin est trop étroite, nous pensons donc faire une double circulation avec un flux descendant de la place de la Résistance vers la place de la Grille, qui traversera l'îlot en passant sous un porche au bas de la rue Saint-Goueno. Le flux montant passera par la rue de Rohan.

En ce qui concerne l'opération des abords de la cathédrale, nous n'avons pas voulu établir de projet précis. Nous allons lancer un concours d'idées pour permettre aux Briochins de s'exprimer. Les projets retenus seront alors donnés à des professionnels pour qu'ils les étudient. Il existe également un projet pour l'ouest du vieux quartier, sur le rebord du plateau qui surplombe la cathédrale. Il y a là un terrain libre qui conviendrait à une double opération visant à augmenter la population résidente par la construction de logements sociaux et accroître les capacités de stationnement public.

A.M. : Votre politique en ce qui concerne les transports en commun ?

C.S. : Il y a environ deux ans, nous avons lancé l'étude d'un plan du réseau de transports en commun. Nous avons ainsi créé des lignes nouvelles (la Ville-Jouhan), augmenté les fréquences. Il y a eu une nette amélioration dans ce domaine. Nous avons par ailleurs créé un nouveau titre de transports : la carte hebdomadaire impersonnelle. Son prix est de 18 F par semaine et elle est utilisable sur toutes les lignes du TUB. Elle est donc impersonnelle, c'est-à-dire que vous pouvez la confier à qui vous souhaitez. Ceci dit, je crois que l'on pourrait encore améliorer les fréquences...

A.M. : Quelles sont les perspectives pour l'agglomération briochine ?



Le parking du Champ de Mars



La rue de Gouët

C.S. : De plus en plus, je constate que les problèmes ne se posent pas au niveau de la ville de Saint-Brieuc. Il y a une interpénétration des communes. L'eau par exemple, est gérée en grande partie par Saint-Brieuc, mais pour plusieurs communes. Saint-Brieuc traite les ordures ménagères de quelques communes, mais si l'on créé une usine de broyage ou d'incinération, elle ne peut être opérationnelle qu'au niveau de l'agglomération. Pour les transports en commun, on s'aperçoit que les manques les plus graves ne portent pas sur Saint-Brieuc même, mais sur la desserte des communes périphériques, Plérin et Trégeux par exemple. Personnellement, l'objectif que je me fixe, c'est qu'au terme de mon mandat, on arrive à mettre en place une structure d'efficacité et de démocratie. En effet, la crainte des communes suburbaines, c'est de voir la ville de Saint-Brieuc les écraser de son pouvoir.

A.M. : Cela signifie-t-il que vous envisagez la mise en place d'un organisme communautaire ?

C.S. : Oui, il faudrait voir... un SIVOM ou un district. Nous sommes en train d'étudier actuellement le problème. J'ai été chargé personnellement de faire un rapport sur la question ; je crois qu'à la rentrée, il y aura un document faisant apparaître les besoins de structurations et les différentes solutions.

A.M. : Comment envisagez-vous la rentrée sociale ?

C.S. : S'agissant de l'aspect économique, ce n'est pas une situation facile que nous abordons maintenant, notre sentiment, c'est que la rentrée va être réellement dramatique. Au niveau de Saint-Brieuc, nous avons une structure de population jeune, aussi, nous avons des milliers de jeunes qui vont arriver sur le marché de l'emploi. La municipalité fait ce qu'elle peut dans le domaine économique mais en fait, cela nous échappe et relève essentiellement de l'Etat. A ce propos, je dois dire ma préoccupation devant le discours tenu actuellement par le gouvernement en matière de philosophie économique. On nous parle de libéralisme alors qu'il s'agit en fait de capitalisme sauvage... Je crois que si cet objectif devait être conservé, cela signifie la fin de toute idée de développement économique de la Bretagne.

A.M. : La départementale à quatre voies vers Loudéac va-t-elle voir le jour ?

C.S. : Cette route est un vieux projet. Nous avions l'une des routes les plus fréquentées de Bretagne avec des caractéristiques géométriques qui la rendent totalement inadaptée. En plus, la route Saint-Brieuc-Malakoff a un intérêt régional évident : c'est la desserte du Centre-Bretagne, la liaison entre le nord et le sud, celle entre Saint-Brieuc ou Saint-Malo et Quimper. A l'origine du projet, cette route ne pouvait pas être prise en compte par la région dans le cadre du programme routier régional. Mais à l'une des dernières sessions du conseil régional, nous avons réussi à obtenir son feu vert. Le département donne environ 40 %, la région 60. Les travaux vont commencer en 1979. La route prévue est une deux fois deux voies : l'équipement va acheter les terrains, mais dans un premier temps, il va réaliser seulement deux voies. Je crois que c'est important pour Saint-Brieuc : l'accès à la ville devrait être considérablement facilité.

Interview recueillie par
NADINE COURDIER

FICHET - BAUCHE

150 ans d'expérience au service de la SÉCURITÉ

Coffres-forts - Armoires réfractaires et ignifuges
Chambres fortes - Alarme et télésurveillance

SUCCURSALE DE L'OUEST :

7, avenue du Marché Commun
44083 NANTES CEDEX - Tél. : 49.27.97

Agence à **Rennes** : 16, Rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est - 35100 RENNES - Tél. 50.64.52

ETUDE DE Me MASSARD
NOTAIRE A PLEDRAN
(Fermée le samedi)
Tél. 33.64.52

A VENDRE

Commune de Plédran

— Près bourg : maison d'habitation 5 pièces, cuisine, garage, TT confort. Terrain 600 m² env. Prix 275 000 F. Poss. prêt 80 %.

— A la Villenée : maison d'habit. F 4 élevée sur sous-sol. Grenier aménageable. Jardin. 980 m².

— Rue de l'Eglise : maison d'habitation Type F 5. Pouvant contenir commerce.

— Cité des Jardins : maison d'habitation. Type F 6 - 404 m².

— La Chesnaie de Péran. Maison d'habitation dépendances, jardin 26 a 39 ca.

— Au bourg. Maison d'habitation 4 pièces, garage, jardin 610 m².

Commune de Trégueux

— Rue Pradal : maison d'habit. F 5, sur cave, garage, buanderie et 1 pièce. Jardin. 428 m².

— Rue des Pyrénées : maison d'habit. F 5. 414 m².

— Rue Guynemer : maison d'habit. F 5. 315 m².

— Rue Vincent-Auriol : maison d'habit. F 6. 455 m².

— Rue de la Mare-du-Gué : maison 3 pièces. Garage, jardin. 691 m².

— A la Maison Neuve : maison d'habit. en cours de construction avec terrain 5 484 m².

— Proximité nouvel hôpital : terrains à bâtir de 510 m² et 1 378 m².

— Rue du Général-de-Gaulle : Terrains à bâtir de 860 m² et 909 m².

Commune de Langueux

— Rue des Grèves : maison d'habit. compr. entrée, 2 gdes pièces. Grenier au-dessus. Cour, jardin. 814 m².

Ville de Saint-Brieuc

— Rue de la Tour : maison d'habitation compr. R.-de-c. 3 pièces, cuisine, salle de bains. Etage : 2 pièces et grenier. Garage. Jardin. 480 m².

— Rue Coëtlogon : maison d'habitation type F 2. Grenier, jardin. 550 m².

— Rue Massignon : appartement type F 4 11e étage.

— Rue du Légué : appartement type F 3.

— 38, rue Notre-Dame : maison à rénover avec terrain. 362 m².

Chef-lieu Canton C-du-N

— FONDS librairie. Papeterie. Journaux. R.C. 73 A 139.

Banlieue SAINT-BRIEUC
(dans Gros Bourg)

— Fonds café. Restaurant. P.M.U.

Prochaine ouverture de l'hôpital de la Beauchée

Le nouveau centre hospitalier de la Beauchée fonctionnel dans le courant du second trimestre 1979 ? C'est ce que l'on espère maintenant, alors que le retard apporté au déblocage des crédits a alourdi d'autant le budget alloué initialement. L'hôpital avait effectivement été mis en chantier en 1974 avec une enveloppe de 64 millions de francs. or, le coût prévisible actuel est de l'ordre de 140 millions ! Mais l'important est que Saint-Brieuc dispose bientôt d'un hôpital adapté aux besoins de la population.

Heureusement, si l'ouverture n'est encore que probable, certains points sont déjà acquis. Ainsi, la mise en service d'une nouvelle école d'infirmières de 325 places et la création de deux services supplémentaires : médecine nucléaire, service d'hémodialyse. Par ailleurs, un service d'aide médicale urgente (SAMU) pourrait être installé assez rapidement dans les locaux de la Beauchée, probablement en relation avec le centre de secours secondaire implanté à côté.

UN DES PLUS IMPORTANTS ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DE BRETAGNE

La construction de l'hôpital de la Beauchée va permettre de décongestionner celui de la rue des Capucins où l'on pourra multiplier les chambres individuelles . Le nombre de lits, à l'heure actuelle d'environ 1 800, sera ramené à 1 100. Les étudiants y trouveront également leur bénéfice puisqu'ils pourront être accueillis dans les locaux de la rue des Capucins que les infirmières occupent pour l'instant. La Beauchée, qui figurera parmi les plus importants établissements hospitaliers de Bretagne, disposera de 740 lits et sera



L'hôpital de la Beauchée en fin de construction

réservé à la médecine active et à la chirurgie. L'actuel hôpital des Capucins serait alors réservé aux personnes âgées, à la maternité et au service de phtisiologie.

La Beauchée comprendra des services de soins (médecine et spécialités), des services médicaux techniques : radio-diagnostique (11 salles), radiothérapie, laboratoire de chimie biologique et de bactériologie médicale, un bloc opératoire de 11 salles et la pharmacie ; le service de médecine nucléaire sera le troisième après Brest et Rennes.

Saint-Brieuc et les communes voisines disposeront ainsi d'un équipement tout à fait moderne répondant à l'évolution technique et médicale.

Télécommunications

L'AGENCE COMMERCIALE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE SAINT-BRIEUC

3, place de la Résistance — SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96) 61 11 11

Met à votre disposition

Son service d'accueil pour :

- Toutes demandes d'abonnements téléphoniques, télex et abonnements spéciaux.
- Tous renseignements concernant les Télécommunications.

Son télex public.

Dans vos relations avec le service des Télécommunications

Ne perdez pas de temps, téléphonez gratuitement : composez le **61 11 11.**

le carnet d'armor

Jean Périer, nouveau préfet de région

Succédant à Olivier Philip, Jean Périer a pris ses nouvelles fonctions de préfet de région pour 4 des 5 départements bretons, après avoir été préfet de Saône-et-Loire et du Val-de-Marne. Né en Normandie dans une famille de cultivateurs, il fut boursier afin de poursuivre des études qui l'amenèrent jusqu'au diplôme de l'E.N.A.

Sa carrière le mena notamment au ministère de l'Intérieur (administrateur civil) aux sous-préfectures de Sainte-Ménéhould et de Vouziers, cabinet du préfet du Pas-de-Calais, puis de la région Provence-Azur, au secrétariat général d'Indre-et-Loire, à la sous-préfecture de Saint-Nazaire, à la préfecture de police de Lyon.

* *Jacques Lorry,* 37 ans, a été élu pdg de l'Union des coopérateurs de Bretagne (255 magasins).

* Le frère *Stephan* a quitté la direction de l'école de Saint-Ilan pour prendre celle de l'école d'agriculture de la Touche en Ploërmel.

* *Hyacinthe Belbeoc'h* a été réélu président de la Fédération bretonne du Crédit mutuel. Vice-présidents : Henry de Bréon, Jean Fichoux, Christophe Hervé, Louis Jouanno, Guillaume Le Pape, Raoul Poupard. Secrétaires : Jean Sergent, Emile Boutbien. Trésoriers : Adolphe Pitard, Jacques Abgrall.

* Le frère *Hervé Danielou,* venant du Likès, a été nommé directeur de l'école de Kersa à Ploubazlanec.

* *Joseph Cavalin* a été élu maire du Hézo.

* *M. Jubineau* a été élu président de la Société de la foire internationale de Nantes.

* *François Froment-Meurice,* maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé chargé de mission au secrétariat général du gouvernement.

* Nommé à Paris, *Emile Julier* est remplacé à la direction générale du CNET par *Maurice Bernard.*

* *A la SDR* - Bernard Joubrel remplace à la direction de Saint-Brieuc Jacques Boulau qui prend la direction de l'action commerciale à Rennes, au siège social. Jean-Paul Courtet prend la direction de Lorient.

* *Paul Anselin,* maire de Ploërmel, a été nommé chef de cabinet du ministre des Universités, Alice Saulnier-Séité.

* Née en 1951 à Nantes d'une famille finistérienne, ancienne étudiante de l'Université de Haute-Bretagne, *Bernadette Malgorn* a été nommée directeur de cabinet de Jean Périer, nouveau préfet de région et d'Ille-et-Vilaine ; elle était déjà sa plus proche collaboratrice dans le Val-de-Marne.

* Nommé à Nancy, *Jean Ravis* est remplacé à la direction commerciale de zone de la régie Renault à Rennes, par *Pierre Gérard.*

* *Jean-François Coste,* 41 ans, remplace Christian Renie à la direction de l'Equipement de Loire-Atlantique.

* Venant de Caen, *Marc Aveline,* est nommé président du tribunal de grande instance de Nantes.

* Une jeune nantaise de 19 ans, *Colette Musquer,* a remporté le premier prix de piano au Conservatoire supérieur de Paris.

* *Sous-préfets* - M. Ricoud (Châteaulin) est nommé secrétaire général de la Dordogne. Bernard Puydupin remplace M. Klinger à Guingamp. Claude Dallier quitte Dinan pour remplacer à Châteaubriant Jean Comiti nommé à Brignoles.

* *Jean Bobet,* a démissionné de la direction du centre de thalassothérapie de Carnac.

NECROLOGIE

* *René Jannin,* préfet de l'Isère, ancien préfet des Côtes-du-Nord, est décédé dans sa propriété de Perros-Guirec à l'âge de 64 ans.

* *Jean Suhard,* 80 ans, ancien maire de Brains-sur-les-Marches * Frère *Pierre Kernaflen,* 79 ans, ancien directeur du Nivet * *Joseph Le Bail,* 89 ans, ancien maire de Kermoroc'h * *Loïc Danguy des Déserts,* 68 ans,

Adieu à Camille Le Mercier d'Erm

1888-1978.

Kenavo, mon aîné, mon ami, mon compatriote, va breur, notre aîné, notre ami, notre compatriote, notre frère !

Vous avez traversé le siècle qui s'achève et nous allons poursuivre le temps de notre destin sur la chaîne de vie sans fin... la chaîne immortelle des Celtes.

Nous voulons nous souvenir afin que nos mémoires s'imprègnent de votre âme de barde, d'historien et de militant bretons.

Durant plus de 40 années — je vous ai connu en 1935 — nous avons communié dans le même culte de la Bretagne, à travers son histoire, ses arts populaires et aussi sa langue jusqu'en votre pays gallo.

Nous nous retrouvions toujours sur nos ondes de pensées privilégiées, tout animés de notre grand désir de liberté, cet instinct le plus noble venu du fond de notre être spirituel et charnel.

Vous acceptiez alors de paraître dans mon anthologie des « *Bretons d'Aujourd'hui* ». De ces contemporains, vous gisant, Fanch Gourvil demeure le dernier survivant.

Votre action patriotique de 1911 est dans toutes les mémoires de ma génération conquise à l'idéal breton.



Octobre 1942... La Bretagne célèbre le jubilé du marquis de l'Estourbeillon, président de l'Union régionaliste bretonne. A la sortie de la grand'messe solennelle présidée par le cardinal Roques à la cathédrale de Rennes, au cours de laquelle l'abbé Yann-Vari Perrot fit un remarquable sermon en breton : Camille le Mercier d'Erm entouré de M. Dezarrois, conservateur des musées nationaux, Jean Trecan, animateur de Rennes-Bretagne, Polig Monjarret, futur fondateur de la B.A.S., Pierre Mocaer, vice-président de l'Institut Celtique, Mme Derrien-Goanard, éditeurs de « Skridou Breizh » *(photo Ronan Caerleon).*

Cette folie de la Bretagne, contagieuse aux âmes bien nées, vous la communiquiez autour de vous et par-dessus nos frontières.

Au-delà des ancêtres multiséculaires, devenus anonymes, poussière d'éternité, vous avez souvent évoqué Jean-François d'Erm, de la ligne maternelle, barde celtisant, auteur de gwerzioù inspirées du temps, traducteur breton des lois nouvelles, révolutionnaire modéré de 1789, colonel de la Garde Nationale, né à Morlaix.

Jean-François Le Mercier, de la ligne paternelle, né à Plémet en 1769, capitaine chouan de l'Armée Rouge en 1795, sous les ordres de Tinténiac et de Cadudal, heure crépusculaire des vaincus de l'Idéal... Ceux de Conlie !

Selaouit, tud kalonek.
Ecoutez, gens de cœur,
Ecoutez la voix de nos morts.
Elle vous crie de rester Bretons fidèles ».

C'est la supplique de votre ami Dirlemm ar Bras, tombé à la guerre inexpiable de 1914, tandis que d'autres Celtes, des Irlandais, se rebellaient de foi et d'espérance. Les échos de vos poèmes vengeurs répercutaient dans nos foyers cette sublime épopée.

Esprits épris de liberté, demeurons à l'écoute à travers les siècles de ces âmes sœurs de bardes et de chouans.

Ici, à Dinard, par votre initiative, le souvenir du débarquement triomphal du 3 août 1379 — sixième centenaire que s'apprête à commémorer la Bretagne — de notre duc Jean IV le Conquéreur, demeure vision gravée au large... An Alarc'h Tremor !

Dalc'homp sonj ! Souvenons-nous... Ensemble, depuis ce sombre jour de décembre 1943, nous sommes allés souvent vers Koatkeo où l'âme sereine et grande de Yann-Vari Perrot attend toujours le grand réveil !

Mais vous l'avez aussi chanté :

« Un jour Arthur se réveillera
Chanter et vivre en attendant la Mort
Chanter et vivre en notre Souvenir... »

« Aet da Anaon
Gant an Avel mor
Beteg eur Vreiz hueloc'h
Er bed divarvel.

Il s'en est allé vers les Ames
Dans le souffle du Vent de mer
Plus haut vers une autre Bretagne
Dans l'espoir d'un monde immortel.

JOA D'E ENE ER BARADOZ
AR VARZED,

RONAN CAERLEON

André Colin

Au moment de mettre sous presse,nous apprenons le décès à Carantec, dans sa 68e année, d'André Colin, sénateur, ancien ministre, président du Conseil général du Finistère, président du Conseil régional de Bretagne. Il a été inhumé à Ploudalmézeau. Nous reviendrons dans le prochain *Armor* sur sa vie et son action.

directeur honoraire du crédit industriel de l'Ouest * *Claude Goin,* 51 ans, ancien maire de Guenrouet * *Paul Blanchet,* 74 ans, président honoraire de la CCI de Fougères. * *Hélène Vivier-Ribière* (Sauzon), ancien vice-président du Conseil municipal de Paris * Amiral *Charles-Edward La Haye* (Garlan), 68 ans, président de l'Association des Français libres * *Paul Lautier,* président de Chambre honoraire de la Cour d'appel de Rennes * *François Trebaol,* 78 ans, ancien 1er adjoint au maire de Brest * *Yannick Dubois,* maire honoraire de Beganne * *Antoine Perrault,* 64 ans, ancien maire de Loscouët * *Marie-Ange Mèheust,* 73 ans, ancien maire de Trémereuc.

MARIAGES

* *Edmond Hervé,* maire de Rennes, conseiller général, a épousé à Lennon *Jeannine Le Gall.*

* An enor he deus an itron Masiée da gemenn deoc'h eured an Dimezell *Marguerite-Marie Clavelly, he merc'h, gant an aotrou Bernard Jacquelin,* ijiner-kimiour institut de chimie et physique industrielles de Lyon. (135, av. de Versailles, Paris).



Michel Kerbœuf a épousé Anne Pinc, fille du Président du Cercle celtique de St-Quay-Portrieux (photo J.-P. Corbel)



UNE « EMPREINTE » POUR LE 150e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE JULES VERNE

A l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de Jules VERNE, un Bureau temporaire des Services-postaux fonctionnera lors de la manifestation philatélique organisée les 23 et 24 septembre à NANTES au Palais de la Bourse (Chambre de Commerce, Place du Commerce). Ce bureau sera doté d'un timbre à date grand format illustré dont nous reproduisons l'empreinte. Toute personne pourra y faire apposer gratuitement sur une ou plusieurs vignettes postales de son choix l'empreinte de ce timbre à date commémoratif.

Cette oblitération temporaire peut être obtenue par correspondance en expédiant les souvenirs affranchis à oblitérer sous enveloppe timbrée au Receveur du Bureau Temporaire des Services Postaux, 150e anniversaire de Jules Verne, 44000 NANTES. Joindre une enveloppe affranchie pour le retour des documents. Vous pouvez également faire parvenir vos souvenirs à oblitérer à Guy PODEVIN, 16, avenue du Trocadéro, 44300 NANTES (affranchir philatéliquement S.V.P.) qui fera le nécessaire.

petites annonces

DEMANDES D'EMPLOI

• **Jeune GALLOISE** 20 ans, harpiste, 3e année lic. français et espagnol, doit séjourner en Bretagne pour **thèse sur notre pays** et ses problèmes culturels. Pour cela elle cherche de septembre à février emploi **TRADUCTRICE, SECRETAIRE,** etc. **Rhian Morgan,** 41 Ca Leon, Merthyr Dyfan, BARRY, CF67TF, South Glamorgan, WALES. Tél. (446) 73.28.51.

• **CONTREMAITRE IMPRIMERIE,** responsable LABO OFFSET, maquette, montage, copie, cherche poste en **BRETAGNE.** Ecrire **Armor n° 400.**

• **URGENT,** femme, 29 ans, cherche **ménage** 5 jours par semaine. Ecrire Pineau, 8, avenue des Thébaudières, App. 1140, 44800 Saint-Herblain.

• **Technicien supérieur,** 24 ans, cherche emploi bureau **d'études thermiques** ou cabinet **d'architectes** Bretagne. Jacques Cousyn, rue Kercadoret, Moëlan-sur-Mer, tél. 96.72.38.

• Jeune **carreleur** (C.A.P.) CHERCHE emploi à **Lannion** ou environs. S'adresser Gildas Turquet, rue des Triagoz, **Trébeurden** ou téléphoner au 35.51.62.

OFFRES D'EMPLOI

• Groupe de musique celte de cour et des campagnes cherche **UNE GUITARISTE** pouvant chanter et **UN ACCORDEONNEUX** pouvant chanter. **A.M. Chesneau, Ker Bro, 45 rue Jean-Macé, Brest.**

• RECHERCHONS **technicien supérieur mécanique** ou **électricité** pour gestion stock achats et ventes, pièces détachées, 2 ans espérience minimum. Envoyer CV à **ATC,** 53 route du Douet, **St Sébastien** 44230.

• Indivision Dubois, **Plévin,** tél. 29.65.33, embauche un **chauffeur** tous permis, un homme toute main, un homme entre 40 et 50 ans, bon bricoleur pour service entretien et travaux divers.

• Sté d'édition recherche pour service de publicité bulletins municipaux, guides touristiques, etc., bons **COURTIERS LIBRES** sur les cinq départements bretons et Paris. sérieuses références exigées. Env. CV à SOPEL, BP 540, 22010 Saint-Brieuc Cedex. Tél. 33.61.98.

MARIAGES

• **POUR VOUS BIEN MARIER**

vous cherchez une adresse **sérieuse** ? demandez donc au **Centre des Alliances** (AV), 5, rue Goy, **29106 Quimper** de vous adresser son importante doc. contre 6 F timbres... Milliers de partis (18 à 75 ans). Aide efficace. **Très nombreuses références de votre région** (contrôle d'huissier). **Discrétion absolue.**

• **Foyers catholiques,** mariages par correspondance, ttes situations et régions, divorcés s'abstenir. **Documentation gratuite** contre 3 timbres. Ecr. **FOC** (A) BP 54, 44002 **Nantes Cedex.**

COLLECTIONS

• Recherche **CARTES POSTALES** de la **France** et de la **Bretagne** des années 1900 (10-20-30-40) pour exposition. Ecrire à **Alain Labouere,** chez François le Pallec, **St-Colombier,** 56370 Sarzeau.

• Rech. **correspondants** pour échange timbres-poste - M. Pheldman M.C. r. Soviétique 49 appt N 154 V Novosibirsk 76 URSS.

• Achète à choix C.P. Loire atlantique. C.P. **sur laiteries,** livres sur Bretagne. François LOLLICHON route de Redon 44130 Fay-de-Bret.

• Offre lots **timbres-poste** France, monde, avec gros rabais. Robert Marchandin. Lamazenode D3, 359, av. Mireille Lauze, 13011 Marseille.

DIVERS

• A V. **taille-haie** 40 cm, état neuf. Tél. 43.91.33.

• **CHIOTS** bergers allemands, race à vendre. Tél. 78.61.38. Visibles Arzigel, Beau-Soleil, **Bouguenais.**

Huiles odorantes de Run Meno

20 huiles odorantes, uniquement à base de fleurs et plantes, pour une action bienfaisante. Divers usages. Produits non médicamenteux hors commerce. Demander la liste au Laboratoire de Run Meno, R.P. Herri, les 7 Saints, 22420 Plouaret.

• Alan Morvan Chesneau, groupe **Ker Bro,** musique celte de Cour et des campagnes, donne **cours** et **stages** tous **instruments traditionnels,** celtes, médiévaux, druidiques, anciens et classiques, folk ; de **chants** traditionnels et médiévaux ; de **percussions** anciennes ; rythmes et solfège ; de **langues** bretonne et galloise. 45 rue Jean-Macé, 29200 **Brest.**

• Cherchons jeunes Bretons, Bretonnes pour correspondre avec **PRISONNIERS POLITIQUES IRLANDAIS** (Rép.). Conn. langue angl. nécess. Ecr. **Thérèse Perrotton,** 15 rue des fontaines, **74100 Annemasse.**

• **QUOI** que vous puissiez désirer l'annuaire permanent **MILLE CHOSES DE TOUS LES TEMPS** est du plus grand **INTERET** pour vous. Notice + doc. GRATIS contre 1,80 timbres p. frais à DMC (AM.A6), BP 3. 81260 Brassac.

• **FAMILIALE 504,** première main, parfait état, 1975. 78.71.89 **Saint-Philbert-de-Grandlieu.**

armor immobilier

• Vends **pays de BAUD, MAISON D'HABITATION** grand standing, 300 m² hab. grand garage, caves, greniers, parc et verger 5 000 m². **P. BACHY,** BP 51, 56170 **Quiberon.**

• **Doulon : maison,** 3 chambres, séjour, jardin, 1 300. Saint-Jacques : appartement T4, garage, 1 000. 75.70.65 **Saint-Herblain.**

• Etude de Me BLANCHET, notaire à ETABLES-SUR-MER. Tél (96) 70.61.35. A VENDRE à **SAINT-QUAY-PORTRIEUX,** 72, rue des 3-Frères-Salaun : **MAISON NEUVE** tout confort, T6, sur terrain de 1 688 m² (visa 7 354).

• **QUIBERON** grande plage, vue exceptionnelle, **STUDIOS** F2 F3 F4 livrables **JUIN 79.** SCI **TAL EN TREH,** BP 51, 56170 **Quiberon.** Tél. (97) 50.11.26.

• Etude BLEVIN-DENECE, notaires associés à GRAND-CHAMP (56), téléphone 66.78.02. A VENDRE, à **AURAY : CAFE TABAC JOURNAUX** (immeuble et fonds).

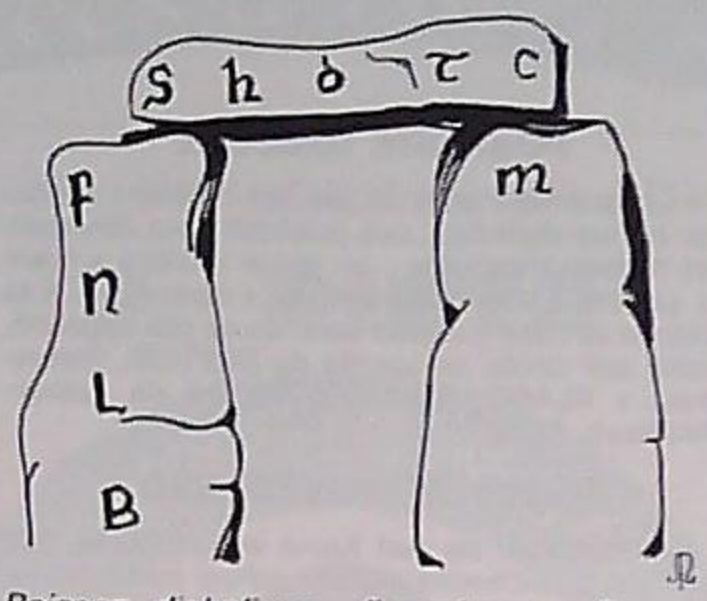
• **Rennes** 10 mn RP et centre de tri **F3** (68 m²), sans chfge cent., cave, gren. - 105 000 F - Tél. (99) 50.19.45 ou (99) 01.44.74.

• A vendre ou louer rue principale à **Saint-Marc-Brest, local commercial** avec appartement (maison particulière). Conviendrait artisan ou tous commerces. Libre août 78. Tél. 02.25.08.

• **ENTREPOTS NEUFS** à louer : 1 450, 900 et 550 m². Bureaux et sanitaires, sur Z.I. à 4 km, **Lorient ;** accès direct ville ou autoroute. Grand portail. Tél. (97) 37.18.25.

CALENDARMOR 78

DU 2 SEPTEMBRE
AU 29 SEPTEMBRE.
M POUR MUINN
(LA VIGNE).



AMERGAIN CHANTE : « JE SUIS COLLINE DE POESIE ».

Le dixième arbre du calendrier est la vigne.

Bien que peu répandue en nos actuelles contrées celtes, la vigne a été un important motif décoratif dans l'art celtique de l'âge de bronze. C'est sans doute la Tuatha de Dannan (la tribu de Dana) qui a introduit et le fruit et le symbole. La vigne produisait de beaux fruits sur quelques pentes bien exposées au sud des îles britanniques ainsi qu'en Bretagne, en Pays de Rance et d'Arguenon. Mais cela ne dura pas, ainsi qu'en témoigne le célèbre « Gwin ar C'Hallaoued », *le chant du Barzaz Breiz illustrant les expéditions bretonnes vers les contrées françaises plus au sud. Ces expéditions sauvages se déroulaient en les rouges mois de septembre du VI^e siècle.*

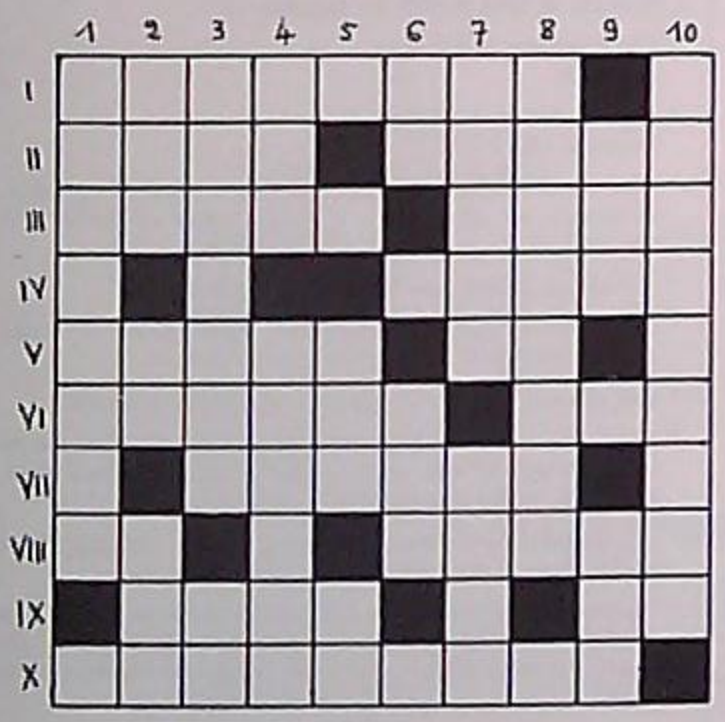
On s'habitua peu à peu à faire un vin de mûres très capiteux. C'est une coutume de nos jours très populaire au Pays de Galles.
En Bretagne, les fées ont engendré un tabou qui interdit de manger les mûres, bien qu'elles soient saines et nourrissantes.
Dans le Devonshire, cet interdit ne valait qu'aux tous derniers jours de septembre, époque où le diable s'en empare !

Boisson diabolique, dionysiaque, elle est cependant présente dans bon nombre de temple. Le vin doré était l'un des principaux ornements du temple de Jérusalem.
C'est le plant de la joie et du rire.
En ce mois de septembre se situe l'équinoxe d'automne dont l'oiseau symbolique est le cygne et la couleur, le rouge-feu.
C'est la saison où le cygne et sa progéniture préparent leur envol.
Rouge-feu sont les fougères comme le col du cygne.
Le reste du mois appartient aux poètes et aux mésanges. Ils font équipe à la recherche d'une main chaleureuse.
De la même manière que la mésange s'élève en spirale au-dessus des arbres, le poète spirale vers l'immortalité. Bigarrée est la couleur de la mésange comme celle des vêtements du poète.

MYRDDHIN

MOTS-CROISÉS FRANCO-BRETONS

PROBLEME N° 15



Horizontalement. I. Petit bourg du Trégor, non loin de Gwengamp. — II. Mauvaise humeur ; rendait pointu. — III. Il sait faire mieux que flotter ; fruit d'automne. — IV. Bon sens. — V. Inséparable de Tristan ; article indéfini. — VI. Approfondissais ; marque de pluriel provoquant toujours un rétrécissement de la voyelle qui précède. — VII. Haquenée. — VIII. Du nom d'une petite ville estivale dans la baie de St Brieuc ; ce n'est rien. — IX. Serpent, vénimeux ou non ; suffixe marquant le contenu. — X. Quelle fille n'y a joué petite ?

Verticalement. 1. N'est pas pauvre, bien au contraire. — 2. Préposition se traduisant par « dit » ; base verbale de *« bezan »* au présent ; anime le corps. — 3. Temps doux ; article défini. — 4. Lien ; lande. — 5. Cardinal ; base verbale de *« rein »*. — 6. Personnel ; caniveau. — 7. Dans une expression signifiant : allumé ; se servait d'un rouet. — 8. Travaillé à la forge. — 9. Front ; grenouille. — 10. Football breton.

SOLUTION DU N° 14

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	A	K	A	N	S	O	U	■	A
II	E	V	I	T	■	■	A	V	E	L
III	R	A	G	A	C	H	■	E	I	L
IV	N	L	E	N	■	P	E	L	L	■
V	■	O	R	T	F	■	O	■	E	L
VI	T	U	■	■	U	B	■	A	N	A
VII	R	■	M	U	N	U	T	E	N	N
VIII	E	G	A	R	■	O	■	L	■	N
IX	D	A	L	E	■	C	■	E	N	E
X	E	■	L	A	Z	H	A	D	E	G

YANN DESBORDES

liziri da armor

UN CONDAMNE PARLE DE SON PROCES

« Je pense que vous avez appris par la presse l'issue de notre jugement et les lourdes peines qui nous ont été infligées. Vous devez également savoir que jamais dans une affaire autonomiste (Corses, Bretons, Basques) de si importantes peines ont été prononcées, même dans le cas d'aléria qui était extrêmement plus grave (2 morts).

Ce qu'il faut retenir de ce procès et ce qu'une grande partie de la presse a relevé, c'est qu'aux yeux de l'état et par la bouche de M. l'Avocat Général nous avons appris l'argument principal de ceux-ci, à savoir que nous sommes des renégats de la France, des collabos (étant né en 56 cela se passe de commentaire !).

Je crois qu'il ressort de ces débats une morale pour nous Bretons : vous contestez ? nous réprimons ! (...). C'est un défi aux Bretons et à leur pays que ce procès, car tout le temps nous nous sommes vus traiter de gamins attardés, d'isolés, de « doux folingues passéistes ». Nous avons entendu que la Bretagne allait pour le mieux et qu'une marée noire, le remembrement, les problèmes des pêcheurs, culturels ou autres étaient dérisions. Que la Bretagne avait pour se consoler des sous-marins atomiques, des centrales nucléaires, des camps militaires, qu'elle était seule à en posséder tant et qu'en fait elle n'était pas tant délaissée, sabotée, etc. que quelques excités dans notre genre le prétendent.

Alors, je pose une question : si pour ces gens, et par conséquent l'état français, la force de frappe, la compétition des armements, le nucléaire, etc., c'est plus important que la vie d'un peuple, moi qui me voyait plutôt comme un progressiste, je me demande après tout cela si je ne suis pas réellement un attardé ou plutôt le membre d'une communauté ethnique appelée à disparaître en face des états et des sociétés multinationales (j'aimerais connaître l'avis de mes compatriotes à ce sujet ; c'est pourquoi je vous demanderai de bien vouloir faire paraître cette lettre pour que les Bretons sachent ce que l'on pense d'eux à Paris et que, aujourd'hui encore, l'état se retranche derrière les mêmes sottises que prononçaient les Napoléoniens contre Cadoudal ». *Georges Jouin*, 191-167 1/35, 42 rue de la Santé, 75014 Paris.

LARGESSE D'ESPRIT

« C'est avec plaisir que j'ai l'honneur de vous annoncer que depuis le début de ma détention je reçois régulièrement votre numéro mensuel d'*Armor-Magasine* ». Votre revue reflète l'idée de largesse d'esprit et l'objectivité, qui ne paraissent pas être les qualités de certaines revues hexagonales du moment ». *Jean-Paul Daniel*, 672.244, 1/351 B, 1 avenue Leclerc, 94261 Fresnes cedex.

SOLIDARITE CATALANE

« Je me suis beaucoup intéressé pour votre magazine de la Bretagne. Je suis Catalan et nous avons le même problème que les Bretons (et que les Basques, les Catalans de la France, les Corses, les Galiciens...) Je suis très intéressé par votre culture, langue, histoire... et c'est pour ça que je vous écris. Je voudrais entretenir une correspondance avec des compatriotes de la Bretagne grâce à votre magazine. Je peux écrire en Catalan, Espagnol, François ou Galicien et comprends l'Occitan. Mon adresse est la suivante : JOSEP M. RIBAS i MASSACHS AVINGUDA GIRONA, 2 SANT GREGORI (GIRONA) CATALUNYA — PP.CC — *SPAGN*. Je crie avec vous « Vivre la Bretagne Libre ». Visca Bretanya lliure ! (en Catalan). Avec vous, avec la lutte pour les peuples minoritaires ».

SAVOIR RAISON GARDER

« J'ai pour préceptes le dicton attribué à nos rois, qui ne l'ont pas, hélas !, toujours observé : en toutes choses savoir raison garder : comme je n'ai jamais compris les raisons de l'explosion estudiantine de 1968, je n'ai jamais cru en la vertu juridique d'un parchemin de 1532, ni en la viabilité politique et économique d'une nation bretonne autonome ou indépendante, et encore moins en un éventuel assemblage de la Bretagne avec autres rameaux celtiques. Je ne puis croire aux bienfaits d'un rapetissement ou d'un rabougrissement d'une région à une époque où deux gigantesques nations doivent leur puissance et leur autarcie - pétrole compris - à la grande superficie de leur territoire ce qui nous oblige, bon ou mauvais gré, de nous aligner derrière l'une d'elles. Contrairement à un certain Mordrel, je ne pense pas qu'Hitler aurait épargné en 1940 une Bretagne indépendante. Finalement je ne crois pas que le goût aphrodisiaque d'une liberté bretonne recouvrée aurait pu compenser la calamiteuse nocivité d'une sécession (...).

Je rends un sincère hommage à tout le personnel de votre publication à celui qui coordonne les efforts, au responsable en dernier ressort d' *Armor-Magazine,* à son rener ».

Jean Marlec
(Commissaire en chef de 1re cl. de la Marine, Le Louvre, Rue Corneille, 83000 Toulon).

COMMENTAIRES

« *Armor-Magazine* nous apprend toujours des choses intéressantes et grâce à cette revue, très complète, nous ne perdons pas le contact avec le pays. J'ai beaucoup apprécié, dans le N° 98, l'entretien, si vrai, avec Katell, dans le n° 100, « un pouvoir réel au citoyen », de M. LE PENSEC, et « la décentralisation est morte... » de J.-C. HERVE. Par contre, j'ai été déçue par la lettre de M. POHER, breton ensuite... J'attendais plus de chaleur de cet homme honnête. Il a été trop plongé dans la politique française pour n'être pas marqué par son empreinte. Cela vous réconforte de voir un Patrick de Poulpiquet se présenter comme candidat autonomiste, même à Paris. Ce jeune homme renoue avec ses ancêtres, des liens bretons, que la famille semblait avoir rompus... Bravo ! Il y a de l'espoir *Edith PERENNOU,* B.P. 211, UTUROA, île de Raiatéa, Polynésie Française.

NOSTALGIE

C'est avec plaisir que je me réabonne à *Armor-Magazine* pour la deuxième fois car c'est une revue très complète et qui me permet de me tenir au courant des différentes activités qui se passent en Bretagne. Car étant natif d'un petit village, Triganou, près de Dinan, et ayant quelquefois la nostalgie de ma Bretagne, *Armor-Magazine* me redonne pas mal de courage. Je lui souhaite une très longue et paisible existence » *Mary Gwenaël, Ilsy-les Moulineaux.*

GWENGOLO 1978

1 G s. Jili	16 S s. Korneli		
2 S sz Euriel	17 S s. Ninian		
3 S s. Fieg	18 L s. Senou		
4 L s. Kadaon	19 M s. Sezni		
5 M s. Hegarad	20 M s. Kado		
6 M s. Maelog	21 Y s. Marzheo		
7 Y s. Dogvael	22 G s. Morvan		
8 G G. ar Werc'hez	23 S sz Tekla		
9 S s. Tegoneg	24 S s. Solen		
10 S s. Deniel	25 L s. Keran		
11 L s. Konval	26 M s. Kolom		
12 M s. Gien	27 M s. Kosm		
13 M s. Maodan	28 Y s. Konan		
14 Y s. Merin	29 G s. Mikael		
15 G I.V. an Druez	30 S s. Yerom		

Extrait du calendrier AL LIAMM

PUBLICITÉ IMBÉCILE

« Les premiers jours de juin, les Parisiens ont pu voir sur les abris-bus, une publicité pour des maillots de bain masculins : un jeune touriste « tirant en portrait » une Bretonne en « costume ». Les Bretons de Paris n'auront sans doute pas apprécié. Coûte que coûte, on bouffe du BRETON. Protestons... » KLAOD JUBAULT, 68, bd de Latour-Maubourg, Paris.

KUZUL AR BREZHONEG

Ur blijadur eo da dud Kuzul ar Brezhoneg kas deoc'h o gourc'hemennoù da geñver embannadur 100 vet niverenn *Armor-Magazine*. Ul labour kalonek hag efedus hoc'h eus graet aze, hag ho trugarekaat a reomp evit an harp hoc'h eus roet deomp dre veneginñ hol levrioù hag hon obererezh. Gant hor gourc'hemennoù gwellañ hag hon hetoù kalonek evit ur vuhez hir da *Armor-Magazine*. Evit Burev ar C'huzul : *v. DE BELLAING.*

L'URSS ET LES MINORITES NATIONALES

« Le numéro 100 (Mai 1978) d'« *Armor Magazine* » note dans l'article « *Un bon point pour l'URSS* » (p. 18) que la nouvelle édition de l'Encyclopédie Soviétique fait mention de l'existence de minorités nationales en France, et cela, au grand dam du PCF. Faut-il remercier l'Union Soviétique de cette reconnaissance quasi-officielle de nos petites nations ? Je ne le pense pas. Quand on sait quel sort est fait aux minorités nationales en URSS, il ne vaut mieux pas espérer subir la même politique, c'est-à-dire : négation des droits nationaux des ethnies non-russes, russification intense dans l'administration et l'enseignement, dans la vie quotidienne (jardins d'enfants et médias en autres), russification des cadres quand ce n'est pas l'exode vers les villes de Russie. Que ceux qui se font encore des illusions (illusions bien entretenues par le PCF d'ailleurs) sur la véritable nature de l'URSS d'aujourd'hui, aillent se renseigner auprès des milliers de travailleurs et d'étudiants d'Ukraine ou de Géorgie qui n'hésitent pas à descendre dans la rue pour défendre leurs patrimoines nationaux, comme cela s'est produit avec virulence, cette année notamment. Un bon point pour Kemper, oui ! Un bon point pour l'URSS, certainement pas ! ». *Yves Mainguy.* St Nazaire.

JACQUES CHIRAC ET L'AUTONOMIE... DE LA POLYNESIE

« M. CHIRAC, qui a effectué une tournée triomphale en Polynésie, à en faire pâlir de rage les gouvernants français, s'est trouvé très à l'aise dans la concrétisation de l'autonomie de ce territoire... C'est curieux comme les mots changent de sens au-delà des mers. Maintenant que les Polynésiens ont su, par la *force de leur volonté et de leur solidarité,* obtenir leur « autonomie interne », les officiels ne lui donnent plus la signification des Polynésiens, ils s'efforçaient d'entretenir la confusion. Ah ! Si nous avions la fierté de ce peuple qui n'a, lui, aucun moyen économique, nous n'en serions pas où nous en sommes. Nous, on ne nous lâchera pas dans une autonomie interne qui est notre droit, par contrat, car nous rapportons trop, économiquement parlant. Mais nous avons là un exemple d'autonomie politique qui a été acceptée par la France, et cela devrait pourvoir servir d'argument, un jour ou l'autre ». *Edith PERENNOU,* B.P. 211, UTUROA, île de Raiatéa, Polynésie Française.

UN CRS...

« Grand merci et longue vie à notre revue *ARMOR,* traduisant et respectant les idées de tous bords. Sa lecture me rapproche de mon pays (...). Je suis fonctionnaire de CRS à POITIERS, mais croyez au soutien moral de tous les Bretons qui forment ces Corps de fonctionnariat » *L.J.,* Orvault.

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

★ **Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - BP 123 - 22400 Lamballe - Tél. 31.20.37** ★

- *Editeurs* : SOPEL
- N° ISSN (international standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X
- N° CPPAP : 47-307
- N° SIRET : 302306741 00018

- Secrétariat
DANIELLE LEQUITTE
- Rédaction
ANNE-EDITH POILVET-BESRECHEL
NADINE COURDIER
et Anne-Marie Arrignon, Jean-Luc Aulnette, Patrick Le Beguec, Yann Brekilien, Jean-Pierre Corbel, Jacques Crenn, Yann Desbordes, Eliane Deshayes, Jil Ewan, Michel François, André-Georges Hamon, Marc Le Layec, Briak Loyant, Henri Le Moal, Myrddhin, Odile Pellé, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Jos Philippe, Paul Sordet, Daniel Thenadey
- *Publicité* :
Alfred Caillibotte, Guy Chapalain, Eliane Deshayes, Hélène Guillon, Marcel Jagu, Jean-Claude Mallet, Gilles Maurice, Gilles Renaud, Paul Sordet

- *Abonnement d'un an* :
62,40 francs (dont 2,40 francs de T.V.A)
- *Abonnement de soutien* :
200 francs
- *Abonnement pour l'étranger* :
150 francs.
- *Abonnement par avion* :
Ajouter le tarif postal en vigueur
- *Changement d'adresse* :
8 francs.
- *C.C.P. Armor magazine* :
Rennes 2691 70.
- *Textes et publicités* doivent nous parvenir *impérativement* au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
- *Armor* ne publie pas de communiqués
- *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1978 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'*Armor magazine*.
- *Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.*
- *Le bulletin d'abonnement se trouve en page 16*

- *Diffusion* : N.M.P.P.
- Imprimerie *Saint-Michel, rue Réaumur, zone industrielle, Saint-Brieuc. Tél. 61.42.68.*
- Photocomposition *Breizh-Compo*, 32, rue de la Corderie, Saint-Brieuc, tél. 33.68.23, et *Graphe*, le Petit Crenan, Quintin, tél. 32.86.84.

*** Rener ar gelaouen (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.**

30 années à votre service

Toutes les dimensions en stock chez

F. PIÉTÉ



Eurochèque, c'est comme de l'argent liquide, comme un billet de banque. C'est un chèque garanti : il suffit de reporter le numéro de la carte Eurochèque pour qu'Eurochèque soit garanti gratuitement jusqu'à 500 F. Pour connaître tous les autres avantages d'Eurochèque renseignez-vous auprès du Crédit Mutuel.

Eurochèque.



Le chèque que l'on accepte comme de l'argent liquide.

RSC Euro 38 CM

PONTIVY ACHAT

50 magasins pour mieux vous servir.

Havas Ouest

Pour mieux vous servir, 50 commerçants se sont regroupés sous la même enseigne: Pontivy Achat. Leur emblème, une grande fleur rouge. Leur but, mieux vous servir, mieux vous conseiller, mieux vendre. C'est leur vocation. Fiez-vous à cette enseigne. C'est la nouvelle façon d'acheter à Pontivy.

PONTIVY ACHAT

La nouvelle façon d'acheter à Pontivy.

ALIMENTAIRE

FERME DU GOURMET.
Epicerie, primeurs, fromages. 4, rue Leperdit.

GUERGADIC.
Toute l'alimentation
19, place Anne-de-Bretagne

AMEUBLEMENT DECOR DE LA MAISON

EXPO-DECOR
Moquettes, tapis, rideaux route de Loudéac

GARDIEN EUROPE MEUBLES
72, rue du Général de Gaulle

CUISINES LANNAY
N° 1 de la cuisine Kéropert

PERSON M. et M.
Décorateurs. 20, rue du Pont
Tél. (97) 25.07.81

BIJOUTERIE, HORLOGERIE

GUEMENE Jean.
25, rue Nationale

GUILLEMET.
Arts de la table. 2, rue Nationale

LE GOFF.
22, rue du Pont

CADEAUX, ARTICLES DE MENAGE

JOSSO
Droguerie, ménage. 43, rue Nationale.

TANGUY
Cadeaux, souvenirs, ménage
13 et 15, rue du Fil.

CHAUSSURES

JESUS.
Chaussures ERAM. 14, place du Martray

LE GUILLARD.
Chaussures. 52, rue Nationale.

LE MOUELLIC.
Chaussures ARBELL. 26, rue du Pont

LE MOUELLIC.
Chaussures ARBELL. 67, rue Nationale

RIO.
Chaussures. 16, rue Nationale

CYCLES ET ACCESSOIRES

ROUSSEL R. Agent LEJEUNE
Equipement. 7, place du Martray
Tél. (97) 25.53.53

ELECTRO-MENAGER, RADIO-TELE

AUDO.
Radio-télé THOMSON. 21, rue Nationale

CALCAVECCHIA.
Magasin G.I.T.E.M. 1, rue Nationale

ELECTRO-CONFORT.
Electro-ménager, cuisine
93, rue du Général de Gaulle

HENO.
Centre électronique PHILIPS.
5, place du Martray.

HENO.
Luminaires modernes et style.
9, place du Martray

LE FUR.
Radio-télé. 15, rue du Pont

SOREK.
Radio-télé, clé-minute. 29, rue du Pont

HABILLEMENT ENFANTS, PUERICULTURE

DEHAPIOT PREBABI.
Future maman, meubles enfant
4, rue Nationale.

JESUS J.
De la naissance à 16 ans. 17, rue du Fil

NATALYS.
Layette, meubles enfant. 6, place du Martray

HABILLEMENT HOMMES ET FEMMES

BOURLIEUX. PRET A PORTER
Sportwear hommes/juniors. 23, rue du Pont

CALAMITY JEAN'S
Hommes, femmes, enfants. 32, rue du Fil.

GODOC. Boutiques RODIER et CACHAREL
9 et 11, rue Nationale

F. LE BAS.
Bonnetterie, loisirs, chasse, professionnels
rue du Pont

LE GUERHIER. LA GUIMBARDE.
Vêtements. 34, rue du Fil

LE MERLE.
Chemiser-habilleur. 54, rue Nationale

ROPERT. PRET A PORTER
Femmes, jeunes filles. place du Martray

LINGERIE, BONNETTERIE, MERCERIE

AUFFRET-LE-MAUX. VITOS.
Layette, linge. 44, rue Nationale

DANIEL-QUEMENER.
Bonnetterie. 35, rue du Pont.

JEUX, JOUETS

TANGUY-JOUETS.
Spécialiste JOUECLUB. 16, rue du Fil.

LIBRAIRIE - PAPETERIE

BLAYO.
39, rue Nationale.

RENAUD J.
Librairie, maroquinerie, papeterie
46, rue Nationale

MAROQUINERIE

LA BRIDE.
Sacs à main, bagages. place du Martray

OPTIQUE.

DEMAY.
Optique, surdité. 36, rue Nationale

SODECO.
Optique. 12, rue Nationale

PHOTO

BRACHET.
Photo-ciné. 28, rue Nationale

MELLE J.
Studio. 45, rue Nationale

PRESSING, TEINTURERIE

LAMPRIERE
Nettoyage économique et traditionnel
place du Martray

QUINCAILLERIE, BRICOLAGE

MAISON-CONSEIL.
Felix JAN. 89, rue du Général de Gaulle

SPORTS

IRVING-SPORTS. *I*
Tennis, plongée, ski. place du Martray

LE MAREC. LA HUTTE.
Vêtements, sports, camping. 21, rue du Pont

LE MAREC. LA HUTTE.
Exposition. rue Emile Souvestre

TISSUS

LE ROY
Magasin VOGUE. 51, rue Nationale.